La Gatineau

lagatineau.com 12 mai 2016 60e année no 19

p.5

Anatole Gagnon & Fils inc

Nos tracteurs sont arrivés

19 à 30

Retrouvez notre cahier hommage

FUNÉRAILLES DE RÉJEAN LAFRENIÈRE 6 et 7

Une dernière rencontre



10

Les camionneurs artisans se font entendre

Olympiades des métiers et des technologies : deux médailles et une 4e place pour le CFPVG 4

Regroupement pour la protection de l'eau : vaste programme contre les espèces envahissantes 9

Resto-Bar Maniwaki Pizza
304, boul. Desjardins
819-449-5999

CHANSONNIÈRES vendredi & samedi soir
CHANTY ET CHRYSTEL

Spécial du jeudi
NACHOS à 4$
Ailes de poulet et plus ...
Ne manquez pas nos jeudis 4 à 8

Terrasse ouverte officiellement

SALON MAGUY ET RICHARD

Spécial le Lundi
• Coloration • Maquillage
• Spécial famillial • Misencil
• Service manucure • Mèche
Bienvenue aux hommes
153 rue Principale Sud à Maniwaki - 819-306-2200 • Certificats cadeaux disponibles
interact disponible

CONSEIL MUNICIPAL

Des citoyens s'opposent à certains projets

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

DÉLÉAGE - La période de questions du public aura duré plus d'une heure durant la réunion de mai du conseil municipal. Étude de fusion avec d'autres municipalités, rampe de mise à l'eau, etc. Certains projets ne font pas l'unanimité.

Parmi les sujets abordés, la question de la réparation des égoûts du secteur urbain, à laquelle les gens du secteur rural, qui ont un champ d'épuration, trouvent injuste de devoir contribuer financièrement. «On a parlé abondamment du programme TECQ, a explique le maire Bernard Cayen. Des travaux comme ça doivent être payés par TECQ, c'est l'argent de tout le monde. La province dit que les premiers travaux à faire sont sur les conduites d'eau et d'égoût. C'est pas nous qui décidons.»

Il a aussi beaucoup été question du projet de fusion avec les municipalités de Maniwaki, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau et Aumond. «On est rendu à l'étude d'opportunité, a expliqué Bernard Cayen. Elle n'est pas encore approuvée par le ministère mais on a reçu une version préliminaire que l'on va étudier et on va pouvoir la rendre publique quand elle aura été approuvée par le ministère. Si c'est pas avantageux, c'est fini on en parle plus. Si le conseil décide que c'est avantageux, on entamera la démarche pour négocier les conditions d'une fusion et il y aura des consultations de la population.»



▲ La salle municipale était pleine à l'occasion de la réunion de mai du conseil municipal. Plusieurs citoyens ont pris la parole afin d'exprimer leur mécontentement concernant plusieurs projets du conseil.

Mais plus que des consultations, les citoyens présents, qui ne sont pas convaincus des bénéfices d'une éventuelle fusion, ont clairement exprimé leur volonté de pouvoir se prononcer par le biais d'un référendum afin d'avoir leur mot à dire. Michel Fortin, résident de Déléage, a précisé que «selon les articles 90 et 94 de la loi sur les Fusions municipales, si on dépose une demande au ministre des Affaires municipales pour qu'il y ait un référendum, c'est au ministre des Affaires municipales d'accorder le référendum».

Un autre sujet qui revient souvent également : celui de la rampe de mise à l'eau. Les citoyens qui sont contre préfèreraient que la municipalité investisse plutôt dans la réparation des chemins. «Beaucoup de gens nous ont demandé d'avoir un accès au 31-Milles, a répondu le maire. Mon prédécesseur a tenté de faire une mise à l'eau au 31-Milles, monsieur Morin avant ça a tenté aussi. On a réussi à obtenir une subvention. C'est une façon de développer notre municipalité. La subvention, on ne peut pas la prendre pour la mettre dans les chemins. C'est de l'argent que la région reçoit pour le développement, pas pour construire des routes.»

Michel Fortin a profité de la réunion du conseil pour remettre une pétition signée jusqu'ici par 222 personnes qui sont contre le projet de rampe de mise à l'eau. «Les citoyens sont contre», assure ce citoyen qui fait le tour des résidences de Déléage pour présenter sa pétition.

Le coût total du projet est de 103 000$, la subvention de 77 000$. Le reste sera comblé par la municipalité, notamment par du travail que les employés municipaux feraient eux-mêmes. Mais selon Michel Fortin, «ce sont des heures qu'ils ne mettront pas dans d'autres travaux».

À noter que la prochaine réunion du conseil aura lieu le 7 juin, à 20h.

HYUNDAI
performehyundai.ca
L'ÉVÉNEMENT PRIX DU FABRICANT
VOUS PAYEZ LE PRIX DE LA FACTURE DU CONCESSIONNAIRE !
Le concessionnaire reçoit du fabricant un montant de retenue inclus dans le prix de la facture pour chaque véhicule vendu.†
ACCENT L 5 PORTES 2016
39.95$* /SEM.
0$ COMPTANT
TAXES INCLUSES
ELANTRA L 5 PORTES 2016
44.95$* /SEM.
0$ COMPTANT
TAXES INCLUSES
Performe MONT-LAURIER HYUNDAI
1453 Boul. A. Paquette
Mont-Laurier
819-623-4844
HYUNDAI
GARANTIE 5 ANS††
GARANTIE globale limitée : 5 ans/100 000 km
GARANTIE groupe motopropulseur : 5 ans/100 000 km
GARANTIE sur les émissions : 5 ans/100 000 km
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 heures : 5 ans / km illimité
Offre valide jusqu'au 31 mai 2016 et sujette à changement sans préavis. Accent L 5 portes 2016, transmission manuelle, 12 946.63$ + taxes (1956.01$) + 1566.53$ (2.49%) = 16 619.20$ (obligation totale), terme de 96 mois. Élantra L 2016, transmission manuelle, 14 483.05$ + taxes (2186.08$) + 1880.04$ (2.67%) = 18 699.20$ (obligation totale), terme de 96 mois.

La Gatineau
135-B, route 105, Egan Sud
reception@lagatineau.com - 819 449-1725

0% DE FINANCEMENT 84 MOIS

RAM 1500 4X4 2016



JEEP CHEROKEE 2016

0% DE FINANCEMENT 84 MOIS



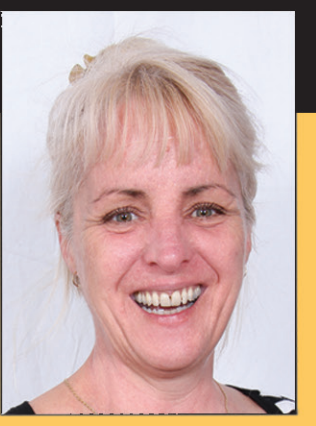
GRAND CARAVAN 2016

0% DE FINANCEMENT 84 MOIS



Venez rencontrer nos meilleurs conseillers en vente

1re 2e 3e chance au crédit



Manon Fortin
Dir. commerciale



Marcel Fournier
Directeur des ventes

L'équipe Gendron Maniwaki #1

259, boul. Desjardins, Maniwaki - 819 449-1611
Lundi au vendredi: 7h30 à 17h30

CHRYSLER
Jeep
DODGE
RAM

LE programme d'échange d'équipement sportif dans la région!

En collaboration avec Vallée-de-la-Gatineau en santé

On fait équipe avec vous !

Vous jouez... vous rapportez... nous passons au suivant !

OLYMPIADES QUÉBÉCOISES DES MÉTIERS ET DES TECHNOLOGIES

Deux médailles pour le CFPVG

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

MANIWAKI - Le Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau a de quoi être fier. Trois de ses élèves se sont démarqués aux 14èmes Olympiades québécoises des métiers et des technologies qui se tenaient à Québec du 3 au 6 mai. Anne-Marie Rozon a remporté la médaille de bronze en secrétariat, Cédric Lafrenière la médaille d'argent en mécanique de véhicules légers, Marc-Olivier Larouche a obtenu la quatrième place en mécanique automobile.

«Ces Olympiades se tiennent tous les deux ans et permettent aux meilleurs élèves de chaque centre de formation du Québec de s'affronter dans plusieurs métiers afin de déterminer les meilleurs de la province, explique Serge Lacourcière, directeur du CFPVG. Il y avait cette année six élèves qui représentaient différents métiers en Outaouais, dont nos trois élèves. Il y avait au total 375 participants, qui compétitionnaient dans une quarantaine de métiers. C'est une grande joie pour nous d'avoir des élèves qui performent aussi bien dans des compétitions provinciales. Même si on est un petit centre, on arrive à se démarquer. On est un petit centre, mais on est un centre d'excellence et des choses comme ça viennent prouver que nos enseignants sont énormément compétents et prennent beaucoup de plaisir à transmettre leurs connaissances.»

Les différentes tâches réalisées par les participant(e)s lors de cette compétition constituent une expérience concrète de travail en lien avec leur métier, qui leur a permis de démontrer leurs compétences dans leurs métiers respectifs. C'est donc une formidable carte de visite à présenter aux employeurs. Et même s'ils n'ont pas tous remporté une médaille, il est important de retenir qu'ils font partie des meilleurs au Québec.

Pour Marc-Olivier Larouche, «ça s'est bien déroulé, j'ai été très bien préparé par mes enseignants qui ont pris des heures sur leur vie personnelle pour m'aider. L'aventure malheureusement pour moi finit aujourd'hui mais une nouvelle commence au niveau de ma vie personnelle». Pour Anne-Marie Rozon, qui est la première diplômée du double DEP secrétariat-comptabilité du l'histoire du CFPVG, «juste participer pour moi j'étais déjà gagnante. C'était un défi personnel, montrer à mes enfants que tu peux te rendre où tu veux il n'est jamais trop tard».

Avoir des élèves qui se distinguent aux Olympiades offre aussi une belle visibilité au CFPVG. Ainsi par exemple, une amie de Anne-Marie Rozon a décidé de s'y inscrire justement parce que cette dernière a gagné une médaille. «Il faut savoir que les trois premières positions en secrétariat sont revenues à des élèves de trois petits centres, note Martine Brisebois, enseignante. On a compétitionné contre d'immenses centres qui ont d'immenses ressources. Trois régions éloignées sur le podium, ça ne s'était jamais vu. On est près de nos élèves, on connaît leurs besoins, dans les grands centres c'est moins possible.»

À noter que pour l'ensemble de l'Outaouais, les centres de formation professionnelle ont remporté une médaille d'or, trois médailles d'argent et deux médailles de bronze.

Le CFPVG et la CSHBO sont fiers des gagnants et félicitent aussi les enseignant(e)s qui ont accompagné les candidat(e)s.



▲ Anne-Marie Rozon entourée de ses enseignantes Martine Brisebois et Linda Mantha, et du directeur du CFPVG Serge Lacourcière.



▲ Cédric Lafrenière entouré de ses enseignants Pierre-Luc Lamarche et Pierre Croteau.



▲ Marc-Olivier Larouche avec son enseignant Pierre-Olivier Alie et le directeur du CFPVG Serge Lacourcière.

La Gatineau
135-B, route 105,
Maniwaki (Québec) J9E 3A9
Tél.: **819-449-1725**
Téléc.: 819-449-5108

Réception : **Fanny Provost**
reception@lagatineau.com
Direction : **Denise Lacourcière**
dlacourciere@lagatineau.com
Conseillers publicitaires:
Mélanie L'Écuyer: mlecuyer@lagatineau.com
Cédric Martineau: cmartineau@lagatineau.com
Rédaction : **redaction@lagatineau.com**
Sylvie Dejouy, journaliste
sdejouy@lagatineau.com
Émélie Cadieux, journaliste
ecadieux@lagatineau.com
Jean Lacaille, journaliste
jlacaille@lagatineau.com
Infographie :
Stéfane Bogé, Jessica Robitaille
Avis public : **avis@lagatineau.com**
Collaboration spéciale : **Denise Carrière**
Comptabilité, encartage, distribution :
Denise Lacourcière

Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00.
Heure de tombée : Le mardi à 12h.

Votre journal local est la propriété d'un groupe d'actionnaires de la région. Il est produit par une équipe de professionnels qui mettent tout en oeuvre pour vous servir adéquatement.

Conseil d'administration :
Maurice St-Amour, Président
Denis Gendron, Vice-président,
André Lapointe, Secrétaire-trésorier
André Benoît, Raynald Hamel,
Yves Cousineau, Mathieu Vallières

Publié le jeudi, et monté dans nos ateliers par Les Éditions La Gatineau Ltée,
135-B, route 105, Maniwaki
Imprimé à l'Imprimerie Qualimax
130, Adrien-Robert, Gatineau (Québec)

Courrier de deuxième classe,
enregistrement n° 0535
Dépôt légal : Bibliothèque Nationale du Québec.
Tirage : 11 300 copies.

Représentation nationale :
Montréal : 514-866-3131 Toronto : 416-362-4488

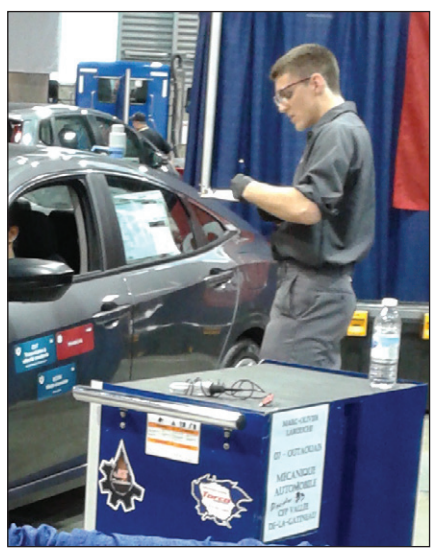
RÉSEAU SÉLECT
hebdos QUÉBEC

Merci à mes commanditaires :

- J.O. Hubert
- Garage McConnery
- Pneus Pierre Lavoie
- Hubert Auto
- Pièces Piché Maniwaki
- Honda Mont-Laurier
- Torco Québec

Marc-Olivier Larouche

Félicitations
Marc-Olivier Larouche



Pour ta performance aux 14e olympiades québécoises des métiers et des technologies. Nous sommes très fiers de toi.
Tes parents et tes proches.

PARCOURS PARKINSON

La «marche à André» sera de retour pour une 10e édition



▲ De gauche à droite : Lise Riopel, Pierre Normandin, Pauline Riel, Carmen Clément, Lisette Routhier, Céline Trudel Riopel, André Riopel.

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

MANIWAKI - La marche au profit de la recherche et des soins pour les personnes atteintes de la maladie de Parkinson, aussi connue sous le nom de «marche à André», sera de retour le 11 septembre. André Riopel a profité de la vente de pâtisseries organisée vendredi, comme chaque année, dans les Galeries de Maniwaki, par sa mère Céline et des amies bénévoles, pour dévoiler les détails de cette 10e édition.

Tous les ans, la marche d'André Riopel attire une centaine de personnes. «C'est notre dixième année en 2016 et je compte bien franchir le seuil des 100 000$ accumulés depuis le début, commente ce dernier. Notre grande marche aura lieu le dimanche 11 septembre et je convie toute la population à inscrire cette date à son agenda des bonnes causes à appuyer dans notre région.»

Nouveauté cette année : une entente est en cours de finalisation avec la Société Parkinson, région de l'Outaouais, afin qu'une partie des sommes recueillies à Maniwaki demeure à la disposition des organismes régionaux qui donnent des services aux malades et à leurs aidants naturels, l'autre partie étant consacrée à la recherche. L'objectif de cette activité est aussi de donner de l'espoir aux malades.

Par ailleurs, André Riopel peut désormais compter à ses côtés, en plus des nombreux bénévoles qui chaque année le soutiennent, sur un co-responsable de la campagne 2016 : Pierre Normandin, lui aussi atteint de Parkinson, depuis 7 ans. «Mon but est d'organiser, en plus de la marche, d'autres activités auxquelles tout le monde puisse participer», commente ce dernier. «Je suis ravi de l'arrivée de Pierre à mes côtés, ajoute André Riopel. C'est important de regarder en avant et de savoir bien s'entourer.» Avis aux personnes intéressées qui souhaiteraient apporter un coup de main, tout le monde est bienvenu.

À noter que comme chaque année, Carmen Clément a peint et offert une toile qui sera tirée au sort le jour de la marche. Les billets sont en vente au coût de 1$.

Parkinson est une maladie neurodégénérative qui se manifeste principalement par des troubles du mouvement. Heureusement, plusieurs médicaments sont aujourd'hui disponibles pour pallier le manque de dopamine. Il est donc possible de contrôler adéquatement les symptômes de la maladie et de conserver ainsi une excellente qualité de vie plusieurs années après que la maladie ait été diagnostiquée. Mais malheureusement, aucun médicament ne peut encore ralentir ou arrêter sa progression.

Courrier du lecteur

Bravo à la chorale du Rucher

Félicitation à Monsieur Sébastien McNeil et ses élèves ainsi qu'aux musiciens pour cette belle présentation aux Choralies de Gatineau. Vous faites honneur à la C.S.H.B.O.

Diane L. Leduc.



La Gatineau
Votre journal local et régional depuis 1955
Pour une publicité, contactez nos conseillers publicitaires
Mélanie L'Écuyer
ou Cédric Martineau
135-B, route 105, Egan Sud 819 449-1725

Une dernière rencontre avec



▲ La jeune Martine Lafrenière, petite-fille de Réjean Lafrenière, a lu un passage de la bible.



▲ Les chantres de la chorale paroissiale y sont allés d'une très belle performance vocale.

JEAN LACAILLE
jlacaille@lagatineau.com

LAC SAINTE-MARIE - Réjean Lafrenière, figure dominante de la scène politique québécoise et outaouaise, a convié les membres de sa famille et ses nombreux amis à une dernière rencontre alors que ses funérailles ont été célébrées samedi dernier dans l'église du Très-Saint-Nom-de-Marie remplie à craquer.

Une cérémonie empreinte de simplicité tout comme l'homme qu'il était. Ils sont venus de partout en Outaouais et même de l'extérieur pour le saluer une dernière fois. Ses cendres reposaient tout près de sa Juliette et ses enfants



▲ En tête du cortège à la sortie de l'église, Martin Lafrenière, portant l'urne contenant les cendres de son père.



▲ Françoise et Martin Lafrenière ont procédé à la signature des documents officialisant le décès de leur père.



Réjean Lafrenière

Françoise, Luc et Martin. Il semble même que les chantres ont réservé leurs meilleures voix pour la circonstance, comme si chanter pour Réjean Lafrenière avait quelque chose de spécial.

Ses amis de Lac Sainte-Marie étaient présents tout comme de nombreuses personnalités politiques de la région dont l'actuelle députée de Gatineau, Stéphanie Vallée, l'ex-député fédéral de Pontiac, Lawrence Cannon et les ex-députés provinciaux Norm MacMillan, Roch Cholette et les députés Marc Carrière et Maryse Gaudreault. Quelques maires de la Vallée-de-la-Gatineau ont également assisté aux funérailles.

Georges Lafontaine, un grand ami de Réjean Lafrenière, qui a été le témoin fidèle de sa carrière politique, s'est adressé à l'auditoire avec des mots remplis de tendresse et d'humour lors de son discours qui a clôturé la cérémonie. Il a été chaudement applaudi pour ce touchant discours qui voulait tout dire de l'homme qui a marqué Lac Sainte-Marie, la Vallée-de-la-Gatineau, l'Outaouais et tout le Québec.

Après la cérémonie, tous ont été invités à se regrouper à l'Auberge des deux rives où les gens ont fraternisé en se remémorant leur ami Réjean qui adorait la pêche et une rencontre entre bons amis.

Réjean Lafrenière laisse dans le deuil son épouse Juliette, ses trois enfants, Françoise, Luc et Martin, quatre petits-enfants, un arrière-petit-fils et ses trois frères.



▲ La tristesse se lisait dans les yeux des personnes rassemblées pour les funérailles de Réjean Lafrenière. On aperçoit son frère, François, à l'extrême droite.



▲ Georges Lafontaine, qui a été l'attaché politique de Réjean Lafrenière pendant presque toute sa carrière politique, a livré un discours sensible, touchant et teinté d'humour qui a été grandement apprécié par l'auditoire.



▲ Un moment touchant de la cérémonie lorsque Georges Lafontaine s'est approché de Juliette, l'épouse de Réjean Lafrenière.





CHGA veut améliorer son signal et on a besoin de vous!

La radio CHGA travaille actuellement sur l'amélioration de la réception de son signal. Pour ce faire, nous avons besoin de vos observations sur le territoire. On vous invite donc à remplir un court questionnaire sur notre site web au www.chga.fm ou ci-dessous pour nous aider à vous offrir une meilleure qualité de signal.

Les données recueillies servent à établir de façon précise le portrait de rayonnement actuel de CHGA.

Cochez les cases qui s'appliquent lorsque vous écoutez CHGA sur un appareil radio traditionnel à la maison (ou dans votre commerce si vous en êtes propriétaire).

(On vous demande de ne remplir ce questionnaire qu'une seule fois, que ce soit via notre site web ou en version papier.)

Questionnaire



Votre nom (obligatoire)

_____

Le nom de votre commerce, s'il y a lieu (optionnel)

_____

Votre municipalité (obligatoire)

_____

Votre code postal (obligatoire)

_____

Votre numéro de téléphone (optionnel)

_____

Cochez les cases qui s'appliquent à votre situation

- ☐ Le son est excellent
- ☐ Le son est bon, mais ça griche à l'occasion
- ☐ J'entends, mais ça griche beaucoup
- ☐ Je le capte plus ou moins bien, tout dépend de l'endroit où est mon appareil radio
- ☐ Aucune réception

Si vous le désirez, développez sur votre situation face au signal de CHGA :

_____

_____

_____

_____

Merci de nous aider à vous en offrir toujours plus !

Retournez votre formulaire en personne ou par la poste à la Radio CHGA :

158, rue Laurier
Maniwaki (Québec)
J9E 2K7

Ou par télécopieur au 819-449-7331.

Il est aussi possible de nous donner les résultats du questionnaire par téléphone au 819-449-9730.



LUTTE CONTRE LES ESPÈCES AQUATIQUES ENVAHISSANTES

L'or bleu de la Vallée est menacé

JEAN LACAILLE
jlacaille@lagatineau.com

SAINTE-THÉRÈSE-DE-LA-GATINEAU - Le Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau (RPEVG) a profité de la tenue de son assemblée générale annuelle samedi dernier à Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau pour lancer son vaste programme de lutte contre les espèces aquatiques envahissantes dans la région.

Les actions de sensibilisation viseront principalement les plaisanciers et les pêcheurs qui se déplacent sur plusieurs plans d'eau au courant de l'été. La campagne de communication s'étendra de la mi-juin au début du mois de septembre.

Des stations de lavage de bateaux seront gratuitement mises à la disposition des propriétaires de bateaux tout le long de la route 105, à compter du 20 juin, à Low, Kazabazua, Gracefield, Messines, Maniwaki et Grand-Remous. Un poste de lavage est également prévu sur la route 107 à Aumond.

«Notre objectif est de sensibiliser les plaisanciers nomades à l'importance de laver leurs bateaux, remorques et équipements entre chaque mise à l'eau, chez eux ou à l'une des stations de lavage mise à leur disposition», a déclaré Marc Grégoire, président du RPEVG. Cette opération vise à décontaminer les bateaux/motomarines qui sont reconnus pour être les principaux vecteurs de propagation d'espèces envahissantes dans la région. Le myriophylle à épi est le principal envahisseur, mais d'autres menaces sont imminentes, tel la moule zébrée. Les espèces aquatiques envahissantes causent des dommages majeurs à l'environnement en déséquilibrant totalement les écosystèmes.

Financement de l'intervention

Le RPEVG a conçu une stratégie de financement qui a porté fruits. En six mois, il a récolté une somme de plus de 60 000 $, grâce à la MRC (25 000 $), aux commanditaire privés que sont la Coop BMR de Gracefield (10 000 $), Carrière Clément Tremblay et Fils (5 000$), les Caisses populaires Desjardins de la Vallée-de-la-Gatineau (2 000 $), Emploi-Québec (16 000 $) et la cotisation des membres (3 700 $). Ces sommes ont permis d'embaucher une coordonnatrice à temps plein pour 7 mois, de développer une campagne de communication majeure durant l'été 2015, de se doter d'un fonds de réserve en cas d'urgence et d'un budget d'intervention en environnement.

La directrice générale de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau (MRC-VG), Lynn Kearney, a parlé d'investissement prioritaire par le biais du Fonds de développement du territoire (FDT). «L'eau est à la base de notre économie. Notre approche est ciblée tout comme le fut notre offensive au niveau de la vidange des fosses septiques, aux deux ans ou aux quatre ans, qui a mené à la construction de notre Centre de traitement de Kazabazua. Les gens étaient sceptiques au départ mais maintenant ils comprennent l'importance de cette intervention. Il en sera de même, je crois, avec le projet-pilote de lavage de bateaux. La MRC est fière d'investir dans ce projet. Dans deux ans, on ne sera pas gênés de laver nos bateaux.»

Interrogée sur la possibilité que la MRC en vienne à réglementer sur le lavage de bateaux, Mme Kearney a indiqué qu'il fallait tenir compte de la contribution des contribuables. Marc Grégoire, président du RPEVG, a indiqué qu'on en était qu'à l'étape d'un projet-pilote avec le nettoyage de bateaux.

Le RPEVG a développé un programme permettant aux membres d'accéder aux adresses des riverains. Ce nouveau service aux membres, conçu par André Beauchemin, a nécessité plus de 6 mois de travail.

Clément Tremblay, 86 ans, est intervenu en insistant sur le fait qu'il était impérieux de voir à la protection des lacs de la Vallée-de-la-Gatineau. «Je suis quelque peu déçu de la participation financière des municipalités. Il faudrait au moins un budget de 100 000 $ par année pour s'attaquer efficacement à la lutte aux espèces aquatiques envahissantes».

Giorgio Vecco a indiqué que le combat contre le myriophylle à épi, entrepris il y a 8 ans, devait se poursuivre. Il faut arriver à contrôler sa prolifération. Au moins 350 000 $ ont été investis dans cette lutte au cours des dernières années.

Une trentaine de personnes ont participé à l'assemblée générale annuelle au cours de laquelle les administrateurs Marc Grégoire, Mario Gaudette, Jacques Raymond, Marc Dupuis et Pierre Charlebois ont été reconduits dans leurs fonctions pour un mandat de deux ans. Ils rejoignent ainsi Diane Marenger, Dorothy St-Marseille, Laura Raymond, et André Beauchemin.

Quant au bilan financier, préparé par Dorothy St-Marseille, il indique un surplus cumulatif au 31 mars 2016 de l'ordre de 13 025 $. En 2017, il a été question que l'assemblée générale annuelle se tienne à Gracefield.



▲ Les administrateurs du Regroupement : Marc Grégoire, Laura Raymond, Diane Marenger, Jacques Raymond, Marc Dupuis, André Beauchemin, Dorothy St-Marseille, Pierre Charlebois et Mario Gaudette.



▲ Lynn Kearney, directrice générale de la MRC-VG, Clément Tremblay de Carrière Clément Tremblay de Blue Sea et Giorgio Vecco de l'ABV des 7.



▲ André Beauchemin a présenté le fruit de six mois de travail. Il a mis au point un logiciel, le Rol-Riv, qui permettra aux membres du Regroupement d'avoir accès à tous les riverains des lacs de la région.





▲ Marc Grégoire, Lynn Kearney, Clément Tremblay et Giorgio Vecco ont officiellement lancé l'opération de nettoyage de bateaux qui aura lieu cet été sur tout le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau. Il faut noter l'équipement dont on va se servir pour l'exercice de nettoyage.

▲ Marc Grégoire (à gauche), président du Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau, reçoit une commandite de 5 000$ de la part de Jean-Serge Rochon, directeur général de la COOP/BMR Gracefield. Cette somme servira à financer la campagne 2016 pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes dans les lacs et rivières de la Vallée-de-la-Gatineau (Photo : Nathalie Boileau).





ASSOCIATION DES TRANSPORTEURS EN VRAC HAUTE-GATINEAU

35 camionneurs rassemblés

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

MANIWAKI - Trente-cinq camions ont défilé dans les rues de Maniwaki lundi matin pour se rendre ensuite au bureau de la députée-ministre Stéphanie Vallée. À leur bord, des membres de l'Association des transporteurs en vrac de la Haute-Gatineau. Ils prenaient part à un mouvement provincial : 5 000 membres de l'Association nationale des camionneurs artisans inc. (ANCAI) ont livré, avec leurs camions, des lettres à leurs député(e)s dans toutes les régions du Québec. L'objectif était de solliciter l'aide de ces derniers pour que le Règlement sur le courtage en services de camionnage en vrac soit modifié afin de maintenir, dans les marchés publics, le courtage sans but lucratif après le 31 mars 2017, et pour que les autorités concernées prennent des mesures immédiates qui feront cesser le courtage illégal sur les chantiers publics au Québec.

«Ça fait deux ans que nous voulons nous asseoir avec le ministre des Transports et que nous nous butons à des fins de non-recevoir, a déclaré Gaétan Légaré, directeur général de l'ANCAI. Le 31 mars 2017, notre entente se terminera et le silence du gouvernement en cette matière nous fait craindre le pire. C'est non seulement l'accès aux marchés publics de nos 5 000 membres qui est sur la table, mais aussi l'intégrité du système d'attribution de contrats dans le transport des matières en vrac.»

En raison de la modification d'une clause par le ministère des Transports ayant pris effet le 1er janvier 2012, les entrepreneurs n'ont plus l'obligation d'offrir aux organismes de courtage sans but lucratif la partie des transports qu'ils ne comblent pas avec leurs propres camions. Selon l'ANCAI, «dès le lendemain de l'application de la clause modifiée, les premiers actes de courtage illégal ont sévi sur les chantiers du MTQ. Cette clause a sûrement été modifiée de bonne foi, mais elle permet aux entrepreneurs de se donner des contrats de transport de matières en vrac entre eux. Cela a pour effet de faciliter la collusion et même la corruption, car ces opérations ne sont surveillées par aucun organisme public, telles la Commission des transports du Québec ou la Commission de la construction du Québec».



▲ **Les transporteurs rassemblés devant le bureau de Stéphanie Vallée, afin de remettre un document expliquant leurs revendications. André Cousineau et Rémy Crites ont tenu à remercier les transporteurs qui s'étaient déplacés ainsi que la Sûreté du Québec.**

À Maniwaki, les transporteurs ont donc remis eux aussi le fameux document, de 18 pages, au bureau de Stéphanie Vallée. Comme l'expliquent Remy Crites, directeur de l'Association des transporteurs en vrac de la Haute-Gatineau, et André Cousineau, président de cette dernière et membre du conseil d'administration de l'ANCAI au niveau provincial, «après le 31 mars 2017, notre permis est échu. Le ministre des Transports ne semble pas prendre ça au sérieux, il n'a toujours pas accepté de nous rencontrer. Les anciens contrats datent de 1973, 1978, 1990, 2000 et 2012. On ne veut pas renouveler le contrat pour cinq ans, on veut qu'il soit permanent. On veut aussi que les autorités concernées prennent des mesures immédiates pour que le courtage illégal cesse sur les chantiers publics. Nous on a un permis de la Commission des transports du Québec, on a un code de déontologie, des règlements généraux. Ce matin, ce n'est pas une manifestation qu'on fait mais une livraison de documents, les manifestations suivront si on voit que le ministre des Transports ne réagit pas».

L'ANCAI existe depuis 1966. Elle regroupe plus de 5 000 camionneurs artisans et petites entreprises de camionnage effectuant du transport en vrac. Les membres se spécialisent dans le transport de gravier, d'asphalte, de sable, de pierre, ainsi que de neige et de produits antidérapants. Ces transporteurs de matériaux en vrac sont abonnés à l'un des postes locaux de courtage à but non lucratif autorisés par la Commission des transports du Québec.

CONCOURS «MAMAN JE T'AIME»

Bravo à Roxanne Bigras et Gisèle Roussel

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

LA GATINEAU - Bravo et félicitations à Roxanne Bigras qui a permis à sa maman, Gisèle Roussel, de gagner un très beau cadeau dans le cadre du concours «Maman je t'aime», organisé par le Château Logue conjointement avec le journal La Gatineau, en vue de la Fête des mères.

Ces dernières semaines, nous avons invité nos lectrices et lecteurs à aimer la page Facebook «Journal La Gatineau», partager sur Facebook la publicité du Château Logue annonçant le concours et son brunch de la Fête des mères, commenter en inscrivant le nom de leur maman. Vous avez été très nombreux(euses) à participer et à nous écrire pourquoi votre maman méritait de gagner ce concours.

Le tirage au sort a eu lieu le 2 mai, en présence de Mélanie Gaudeau, responsable des groupes et banquets au Château Logue, et de notre conseillère publicitaire Mélanie L'Écuyer. Gisèle Roussel a donc remporté tout un forfait au Château Logue : une nuitée en suite Prestige, un souper pour deux personnes et un brunch pour quatre personnes «Fête des mères». Nous lui souhaitons de profiter pleinement de ce cadeau, offert par Le Château Logue en collaboration avec le journal La Gatineau.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé et espérons pouvoir vous offrir d'autres opportunités de gagner un concours.



▶ **Mélanie Gaudeau, responsable des groupes et banquets au Château Logue, et notre conseillère publicitaire Mélanie L'Écuyer, lors du tirage au sort.**



Lettre au prochain Pierre-Karl

À chaque jour devant mon ordi, je me vulgarise la politique. C'est un sujet qui m'a toujours intéressée, pas comme passion, plutôt simplement comme responsabilité sociale. Je me dis que le **X** que je trace à chaque fois, je le trace pour une raison, pour une conviction.

Je n'ai ni les chiffres, ni les termes, ni une tonne de références lorsque je parle de politique. Je ne suis vraiment pas de taille pour en parler avec quelqu'un qui s'y connaît vraiment.

Mais quand je lis les journaux et qu'une nouvelle politique m'intéresse ou m'interpelle, je prends chaque information et je me la vulgarise dans ma tête. **Je me démocratise la politique.** Je me la *«monsieur, madame tout l'monde»*. Parce que je ne suis pas Bernard Derome.

Par exemple, quand j'ai entendu **PKP** annoncer sa démission, même s'il l'a fait **«en français, SVP!»**, je me suis traduit son discours à mesure dans ma tête:

«Je quitte à cause que that's it. J'm'en vas. Moi aussi j'ai écouté Tout le monde en parle hier soir. Quand j'ai vu ma p'tite Julie, j'me suis dit: wô, wô, wô! Faque c'est ça, je lâche toute. Bye la gang!»

Alors comme je suis **si bonne** (!) pour vulgariser la politique, j'ai décidé d'écrire à ma façon une lettre au prochain chef du PQ. Ça va comme suit:

«Salut à toi qui vas remplacer Pierre-Karl Péladeau. C'est drôle, quand je prononce «Péladeau», j'ai toujours peur de m'enfarger et prononcer «pédalo» à la place. En tout cas!

C'est juste une petite lettre pour te dire que les attentes sont grandes. Personnellement je comprends pas trop pourquoi tu t'embarques là-dedans, ça m'a l'air de toute une job. Juste le fait d'être obligé de porter des boutons de manchette à chaque jour c'est comme...tu vas t'ennuyer de tes bermudas c't'été!!! En tout cas, je t'aurai prévenu(e).

Bref. Le premier objectif de ton parti, c'est de réaliser la souveraineté du Québec. Idéalement, faudrait que tu y croies vraiment fort pour que ça marche. Façon Dédé Fortin, mettons.

Faudrait aussi que tu nous mettes riches. Mais genre vraiment super méga riches. C'est tout le temps plus trippant d'être riche que d'être pauvre.

Mais tu le sais qu'on l'est déjà un peu, riches. C'est juste qu'on pourrait l'être plus éventuellement si on pouvait décider par nous-autres mêmes, indépendamment, you know?

Sois vert, et arrange-toi pour qu'on le soit aussi, le plus possible. Donne-nous les ressources accessibles.

Sois vert et ouvert aussi, pour tous ceux qui aimeraient être comme tout le monde mais qui ne le sont pas.

Si tu as des enfants, place-les au même niveau que tous les enfants d'ici. Vis la réalité d'un parent québécois.

D'un prof! - D'un éducateur! - Répare l'éducation!!!

Continue, «steplaît», d'imposer le français partout, tout le temps. S'il y a un seul chemin à suivre pour qu'on puisse être tout seul un jour, c'est celui de notre langue, vulnérable «par boute» mais forte et riche!

Continue d'ouvrir la porte aux autres, c'est ça le plus cool ici, qu'on soit une vraie palette «sico» qui se chicane pas trop. Ceux qui veulent mettre le trouble se cachent la face avec un sac de papier, on les reconnaît même pas anyway...

Si tu es une femme, je trouve ça vraiment cool et courageux, mais surtout, très normal. Il faut que ça soit normal!

Bon ben ça va être ça! Bonne chance dans ton nouvel emploi de Chef du Parti québécois!

P.S: Ca te dérange pas que je te tutoie?

Bye là!!!»

Le Journal La Gatineau n'est pas responsable des propos tenus dans cette chronique.

SPAS ET PISCINES branchaud

...POUR LES PLAISIRS DE L'ÉTÉ ...



29$

▲TROUSSE D'OUVERTURE «PRO»
196400

159$ Obtenez 79 points MP



▲MARCHES PISCINE
Plusieurs modèles en stock
207453

INCLUS AVEC TOUTES NOS PISCINES :

Toile (choix de 3 couleurs), pompe, filtreur, tête d'aspirateur, perche télescopique, robot, ramasse feuille, bandelettes réactives, thermomètre, crochets de boyau triple, boyau de contre-courant 50 pieds, ensemble écumoire complète, échelle en résine, trousse de plomberie dévissable, toile géotextile et doucines.

AUSSI OFFERT PISCINES DE 12 À 30 PIEDS

18 PIEDS COMPLÈTE #204931
À PARTIR DE : 2 199$ Obtenez 1099 points MP

Produit Québécois

IPG mc



348$ Obtenez 174 points MP

▲BBQ

72 000 BTU,
Couvercle doublé en acier inoxydable
Grilles de cuisson en fonte recouvertes de porcelaine.
#233696

628$ Obtenez 314 points MP

▲BBQ

44 700 BTU,
Trois brûleurs de cuve en acier inoxydable, brûleur latéral
Portes et tablettes latérales rabattables en acier inoxydable
Surface totale de cuisson 550 pouces carrés
226419

▼CHAUFFE-PISCINE

Produits offert jusqu'à 130 000 BTU



Produit Québécois

GARANTIE 5 ANS pièces et main-d'oeuvre

50 000 BTU #209046
1 899$ Obtenez 949 points MP

GRATUIT à l'achat d'un SPA

- COUVERCLE
- LEVIER
- MARCHES
- DISJONCTEUR DE MISE À TERRE

216684

+ Trousse de départ & filtre additionnel



Produit Canadien

SERENITY 5000 GOLD 4 SAISONS
233698

5 899$ Obtenez 2949 points MP

▼SECTIONNEL 7 MORCEAUX

Sectionnel de 75" par 75" avec coussins;
Table de centre rectangulaire avec dessus vitrée de 40" par 23";
Table de bout avec dessus vitrée de 16" par 16";
218012



1 448$ Obtenez 724 points MP

CHLORE GRANULES 18 KG▼
207702



69$

À L'ACHAT, D'UNE PISCINE

COUREZ LA CHANCE DE GAGNER CE MANIFIQUE BBQ*



AUSSI OFFERTS

FINANCEMENT SUR PLACE, TOUS LES PRODUITS D'ENTRETIEN, MEUBLES DE JARDINS ET B.B.Q

INSTALLATION - ANALYSE D'EAU PAR ORDINATEUR

*Sous réserve de l'approbation du service de crédit. Certaines photos sont à titre indicatif. Détails en magasin.



ÉCONOMISEZ TOUJOURS AVEC VOTRE CARTE MEMBRE PRIVILÈGE!

www. BRANCHAUD.com

GROUPE SOLUTION MEUBLES

52, Route 105, Maniwaki • Tél. : (819) 449-2610 BOUTIQUE EN LIGNE BRANCHAUD • www.BOUTIQUE.BRANCHAUD.com

SiriusXM
Les Recrues
DODGE
FIER COMMANDITAIRE DU HOCKEY MINEUR PARTOUT AU CANADA

RAM 1500 - LE CAMION LÉGER CONNAISSANT LA CROISSANCE LA PLUS RAPIDE AU PAYS$^{\Sigma}$

RAM 1500 SXT QUAD CAB HEMI^{MD} V8 4X4 2016

LOUEZ
À PARTIR DE :
339 $**$^{\blacktriangle}$
PAR MOIS
POUR 36 MOIS
AVEC UN ACOMPTE DE 1 380 $ ET UN DÉPÔT DE SÉCURITÉ DE 500 $.

OU

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE :
0 %$^{\pm}$ JUSQU'À 84 MOIS
ET AUCUN ACOMPTE SUR LA PLUPART DES MODÈLES RAM 1500 2016

+

OBTENEZ DES RABAIS TOTAUX ALLANT JUSQU'À
9 000 $$^{\Omega}$
INCLUANT 1 500 $ EN BONI DE FIDÉLISATION ET DE CONQUÊTE
SI VOUS POSSÉDEZ ACTUELLEMENT UN RAM OU TOUT AUTRE CAMION DE MARQUE CONCURRENTE OU SI VOUS ÊTES UN TRAVAILLEUR SPÉCIALISÉ DÉTENANT UNE CARTE DE COMPÉTENCE OU D'APPRENTI^.
À l'exclusion des modèles Ram 1500 2016 à cabine simple.

PLUS

TOUTES MARQUES, TOUS MODÈLES
BONI DE CONQUÊTE À LA LOCATION **1500 $**$^{\Delta}$
VOUS LOUEZ DÉJÀ ? OBTENEZ 1500$ EN BONI DE CONQUÊTE À LA LOCATION SUR TOUTES LES MARQUES ET TOUS LES MODÈLES.



Prix de départ du modèle Ram 1500 Limited HEMI^{MD} V8 4X4 2016 à cabine d'équipe montré, incluant les rabais totaux de 9 000 $$^{\Omega}$ (qui consistent en une remise au comptant de 7 500 $* et un boni de fidélisation et de conquête de 1 500 $^) : 59 790 $**

RAM HEAVY DUTY 2016



Prix de départ du modèle Ram 3500 Laramie 4X4 2016 à cabine d'équipe, roues arrière jumelées et moteur turbo diesel Cummins^{MD} montré, incluant un rabais de 9 345 $$^{\surd}$ pour le moteur turbo diesel Cummins^{MD} et 1 500 $^ en boni de fidélisation et de conquête : 71 445 $**

MEILLEURE CAPACITÉ DE REMORQUAGE DE SA CATÉGORIE$^{\leq}$
JUSQU'À **31 210 LB** | **JUSQU'À 3,5 TONNES** DE PLUS QUE LA CONCURRENCE$^{\leq}$

FINANCEMENT À L'ACHAT À PARTIR DE :
0 %$^{\pm}$ JUSQU'À 84 MOIS
ET AUCUN ACOMPTE

MEILLEUR COUPLE DE SA CATÉGORIE DE 900 LB-PI
(MOTEUR CUMMINS^{MD} AVEC TRANSMISSION AUTOMATIQUE AISIN^{MD})$^{\leq}$

ET OBTENEZ
Cummins **SANS FRAIS** TURBO DIESEL VALEUR DE 9345 $$^{\surd}$

VOUS REBÂTISSEZ VOTRE HISTORIQUE DE CRÉDIT ?
TAUX NON PRÉFÉRENTIELS À PARTIR DE SEULEMENT **4,99 %** SUR APPROBATION DE CRÉDIT$^{\Omega}$

FCA FIAT CHRYSLER AUTOMOBILES | LE CONSTRUCTEUR AUTOMOBILE AU **1ER RANG DES VENTES** AU PAYS$^{¥}$

LE COURAGE · LA LÉGENDE RAM

camionram.ca/offres

Le consommateur avisé lit les petits caractères : Δ, ^, *, ±, ▲, **, ^, √, Ω. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés auprès des concessionnaires participants à compter du 3 mai 2016 et pendant le mois en cours seulement, et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Les frais de transport (1 795 $) et les frais sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat ou de location. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix d'achat tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la signature du contrat. Un acompte peut être demandé. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule (lorsque applicable). Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. Δ Le boni de conquête/loyauté au comptant à la location est offert aux clients admissibles à l'achat ou à la location au détail d'un modèle Chrysler, Dodge, Jeep, Ram ou FIAT 2016 sélectionné chez les concessionnaires participants et sera déduit du prix négocié après l'application des taxes. Les modèles 2016 Chrysler 200 LX, Jeep Cherokee Sport, Jeep Patriot Sport, Jeep Compass Sport, Dodge Dart, Dodge Charger SRT Hellcat, Dodge Challenger Hellcat, Dodge Journey SE et SE Plus, Dodge Grand Caravan SE, Dodge Viper, FIAT 500 Pop, FIAT 500L Pop et Ram 1500 à cabine simple sont exclus. OFFRE D'UNE DURÉE LIMITÉE. Les clients admissibles incluent les locataires actuels de modèles Chrysler, Dodge, Jeep, Ram et FIAT et les détenteurs d'un contrat de location à leur nom pour un véhicule sur un véhicule de la compétition en date du 3 mai 2016 ou avant. Preuve d'enregistrement et/ou contrat de location requis. Aucun échange requis. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. * Les rabais totaux de 9 000 $ sont disponibles sur les nouveaux modèles Ram 1500 2016 sélectionnés (à l'exclusion des modèles à cabine simple) et consistent en une combinaison de 7 500 $ en remises au comptant (déduites du prix négocié avant l'application des taxes) et de 1 500 $ en boni au comptant de fidélisation et de conquête. Certaines conditions s'appliquent. Dans la limite des stocks. * Les remises au comptant sont offertes sur certains modèles neufs 2016 sélectionnés et sont déduites du prix négocié avant l'application des taxes. Une remise au comptant de 7 500 $ est applicable sur les modèles Ram 1500/25 00/3500 2016, à l'exclusion des modèles à cabine simple) est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia ou Financement auto TD et est applicable sur certains modèles 2016 sélectionnés. Exemples : Ram 1500 SXT Quad Cab HEMI^{MD} V8 4X4 2016 (DS6L41 + 25A + AGR) avec un prix d'achat de **31 695 $** (incluant les rabais totaux allant jusqu'à 9 000 $, qui consistent en une remise au comptant de 7 500 $, déduite du prix négocié avant les taxes, et un boni de fidélisation et de conquête de 1 500 $), financé à un taux de 0 % pour 84 mois sans aucun acompte (0 $), équivaut à 182 paiements aux deux semaines de 174,15 $, des frais de crédit de 0 $ et une obligation totale de 31 695 $. Ram 3500 Laramie 4X4 2016 à cabine d'équipe, roues arrière jumelées et moteur turbo diesel Cummins^{MD} (D28P92 + 2EH + WLA) avec un prix d'achat de **71 445 $** (incluant un rabais de 9 345 $ pour le moteur turbo diesel Cummins^{MD} et 1 500 $ en boni de fidélisation et de conquête), financé à un taux de 0 % pour 84 mois sans aucun acompte (0 $), équivaut à 182 paiements aux deux semaines de 392,55 $, des frais de crédit de 0 $ et une obligation totale de 71 445 $. ➤ L'offre à la location jusqu'à 36 mois est offerte aux clients admissibles par l'entremise de Location SCI et est applicable sur les nouveaux modèles 2016 admissibles chez les concessionnaires participants, sur approbation de crédit. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule. Exemple : Ram 1500 SXT Quad Cab HEMI^{MD} V8 4X4 2016 (DS6L41 + 25A + AGR) avec un prix d'achat de 31 695 $ (incluant les rabais totaux allant jusqu'à 9 000 $, qui consistent en une remise au comptant de 7 500 $, déduite du prix négocié avant les taxes, et de 1 500 $ en boni de fidélisation et de conquête), équivaut à 182 paiements aux deux semaines de 174,15 $, des frais de crédit de 0 $ et une obligation totale de 31 695 $. Ram 3500 Laramie 4X4 2016 à cabine d'équipe, roues arrière jumelées et moteur turbo diesel Cummins^{MD} (D28P92 + 2EH + WLA) avec un prix d'achat de **71 445 $** (incluant un rabais de 9 345 $ pour le moteur turbo diesel Cummins^{MD} et 1 500 $ en boni de fidélisation et de conquête), financé à un taux de 0 % pour 84 mois sans aucun acompte (0 $), équivaut à 182 paiements aux deux semaines de 392,55 $, des frais de crédit de 0 $ et une obligation totale de 71 445 $. ➤ L'offre à la location jusqu'à 36 mois est offerte aux clients admissibles par l'entremise de Location SCI et est applicable sur les nouveaux modèles 2016 admissibles chez les concessionnaires participants, sur approbation de crédit. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule. Exemple : Ram 1500 SXT Quad Cab HEMI^{MD} V8 4X4 2016 (DS6L41 + 25A + AGR) avec un prix d'achat de **31 695 $** (incluant les rabais totaux allant jusqu'à 9 000 $, qui consistent en une remise au comptant de 7 500 $, déduite du prix négocié avant les taxes, et de 1 500 $ en boni de fidélisation et de conquête) et de 1 500 $ en boni de fidélisation et de conquête : 59 790 $. Prix de départ du modèle Ram 3500 Laramie 4X4 2016 à cabine d'équipe, roues arrière jumelées et moteur turbo diesel Cummins^{MD} (D28P92 + 2EH + WLA) montré, incluant un rabais de 9 345 $ pour le moteur turbo diesel Cummins^{MD} et 1 500 $ en boni de fidélisation et de conquête : 71 445 $. ± Le taux de financement à l'achat à partir de 0 % jusqu'à 84 mois (modèles Ram 1500/ 25 00/3500 2016, à l'exclusion des modèles à cabine simple) est offert aux clients admissibles par l'entremise de Location SCI et est applicable sur les nouveaux modèles 2016 admissibles chez les concessionnaires participants, sur approbation de crédit. Le concessionnaire peut devoir échanger un véhicule. Exemple : Ram 1500 SXT Quad Cab HEMI^{MD} V8 4X4 2016 (DS6L41 + 25A + AGR) avec un prix d'achat de **31 695 $** (incluant les rabais totaux allant jusqu'à 9 000 $, qui consistent en une remise au comptant de 7 500 $, déduite du prix négocié avant les taxes, et de 1 500 $ en boni de fidélisation et de conquête) et de 1 500 $ en boni de fidélisation et de conquête : 59 790 $. Prix de départ du modèle Ram 3500 Laramie 4X4 2016 à cabine d'équipe, roues arrière jumelées et moteur turbo diesel Cummins^{MD} (D28P92 + 2EH + WLA) montré, incluant un rabais de 9 345 $ pour le moteur turbo diesel Cummins^{MD} et 1 500 $ en boni de fidélisation et de conquête : 71 445 $. ± Le taux de financement à l'achat à partir de 0 % jusqu'à 84 mois (modèles Ram 1500/ 25 00/3500 2016, à l'exclusion des modèles à cabine simple) est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia ou Financement auto TD et est applicable sur certains modèles 2016 sélectionnés. Exemples : Ram 1500 SXT Quad Cab HEMI^{MD} V8 4X4 2016 (DS6L41 + 25A + AGR) avec un prix d'achat de **31 695 $** (incluant les rabais totaux allant jusqu'à 9 000 $, qui consistent en une remise au comptant de 7 500 $, déduite du prix négocié avant les taxes, et un boni de fidélisation et de conquête de 1 500 $), financé à un taux de 0 % pour 84 mois sans aucun acompte (0 $), équivaut à 182 paiements aux deux semaines de 174,15 $, des frais de crédit de 0 $ et une obligation totale de 31 695 $. Ram 3500 Laramie 4X4 2016 à cabine d'équipe, roues arrière jumelées et moteur turbo diesel Cummins^{MD} (D28P92 + 2EH + WLA) avec un prix d'achat de **71 445 $** (incluant un rabais de 9 345 $ pour le moteur turbo diesel Cummins^{MD} et 1 500 $ en boni de fidélisation et de conquête), financé à un taux de 0 % pour 84 mois sans aucun acompte (0 $), équivaut à 182 paiements aux deux semaines de 392,55 $, des frais de crédit de 0 $ et une obligation totale de 71 445 $. ➤ L'offre à la location jusqu'à 36 mois est offerte

BIBLIOTHÈQUE J.R L'HEUREUX

Le «Cabaret des auteurs» débarque ici

ÉMÉLIE CADIEUX
ecadieux@lagatineau.com

MANIWAKI - Il s'agit d'un concept développé par Martin Petit, Stéphane E. Roy et Jean-François Aubé en 2001. L'idée était de créer un spectacle unique dans une ambiance détendue. Mélissa Cadieux, originaire de Maniwaki, a décidé, avec la collaboration de Colette Archambault de la bibliothèque J.R L'Heureux, de reproduire cette soirée en Haute-Gatineau.

«Martin Petit lui-même m'a donné le «OK» pour reprendre son concept», mentionne Mélissa Cadieux, qui a souvent participé à cette soirée qui existait alors seulement à Montréal. Elle voulait s'impliquer au niveau culturel dans sa région natale où elle a décidé de revenir, après un peu plus de 10 ans passés dans la métropole. «On m'a dit que c'est la première fois en 15 ans que le concept est repris ailleurs.»

Le cabaret des auteurs, qu'est-ce que c'est exactement ? «C'est une soirée où plus ou moins 6 auteurs, amateurs ou professionnels, viennent lire un texte d'environ 1 000 mots qu'ils auront composé en moins d'une semaine, ayant reçu le mot-thème seulement 7 jours avant la soirée, mentionne Mélissa. Présentement, aucun des participants ne connaît le thème, pas même moi ni Colette : il sera pigé au hasard bientôt.»

Des auteurs d'ici

Michel Riel, Kim Lacaille, Pascal Chaussé, Kathia Trottier, Mario Danis et Jean-François Chabot seront notamment de la partie, sous l'animation (humoristique) de Mélissa Cadieux.

Toutes les formes d'écritures sont les bienvenues : la poésie, l'humour, la nouvelle, le slam, le théâtre, etc. Il n'y a pas de limite et la principale caractéristique recherchée chez le public du Cabaret des auteurs est l'ouverture d'esprit.

Apportez votre vin

Pour ajouter à l'ambiance, Colette Archambault et Mélissa Cadieux ont décidé de procurer au deuxième étage de la bibliothèque J.R. L'Heureux un permis de boisson «réunion». C'est-à-dire que toute personne intéressée à apporter son vin ou sa bière peut le faire.

«Je crois vraiment que ce sera une belle soirée. Nous voulons oublier le côté protocolaire que la littérature impose normalement, et faire place à une liberté d'expression éclectique. On peut passer par toute la gamme des émotions au Cabaret des auteurs», ajoute Mélissa.

Mme Archambault invite tous les «habitués» des activités de la bibliothèque à se rendre à cette soirée gratuite, le jeudi 19 mai à 19h, en promettant «une belle première». Les gens intéressés sont invités à réserver leur place au 819-449-2738.



▲ Colette Archambault et Mélissa Cadieux espèrent un succès pour la première édition du cabaret.

MAISON DE LA CULTURE

Stéphane Dumais, hypnotiseur-mentaliste

ÉMÉLIE CADIEUX
ecadieux@lagatineau.com

MANIWAKI - Près de 100 personnes ont assisté, le jeudi 5 mai dernier, au spectacle de Stéphane Dumais, hypnotiseur-mentaliste.

Grâce à un test de réceptivité, Stéphane Dumais a pu trouver ceux et celles qui allaient se faire hypnotiser pendant le spectacle. Ce sont 8 personnes qui, tout au long du spectacle, ont «obéi» aux consignes de l'hypnotiseur.

Parmi eux, Kim Lacaille et Sébastien Plouffe de la radio CHGA, qui s'étaient également fait hypnotiser en ondes pendant l'après-midi. Mlle Lacaille a d'ailleurs «gagné» cinq cent millions de dollars à une Roue de fortune fictive, au plus grand plaisir des spectateurs qui se tordaient de rire devant ses émotions.



▲ Stéphane Dumais, hypnotiseur-mentaliste, était de passage à Maniwaki le jeudi 5 mai dernier (Photo de Sébastien McNeil).



▲ Sébastien et Kim de CHGA dormaient paisiblement, juste avant d'amuser la foule malgré eux en suivant une consigne de l'hypnotiseur (Photo de Sébastien McNeil).

Odrey Lachapelle, animatrice à Mani-Jeunes, quant à elle, trouvait extrêmement triste de ne plus se souvenir de son prénom pendant un instant, jusqu'à verser quelques larmes!

Stéphane Dumais hypnotise les plus réceptifs toujours dans le respect mais avec beaucoup d'humour et de complicité avec le public. Un spectacle impressionnant et drôle du début à la fin!



FINANCEMENT FACILE SUR PLACE

LE MÉGA CENTRE DU NORD

PLUS DE 300 VÉHICULES NEUFS ET D'OCASION DISPONIBLES

KIA MONT-LAURIER

L'ÉVÈNEMENT

L'ESSAYER, C'EST L'ADOPTER.

À PARTIR DE **0 %** LOCATION
MODÈLES 2016 SÉLECTIONNÉS˜

+

ESSAYEZ ET GAGNEZ
1 DES 30 FORFAITS EXPÉRIENCES DE
10 000 $§

11 JOURS SEULEMENT! FAITES UN ESSAI ROUTIER DU 5 AU 15 MAI° ET RECEVEZ UN CADEAU D'UNE VALEUR DE 60 $≈ ÉCHANGEABLE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE KIA



COTE DE SÉCURITÉ 5 ÉTOILES
5-Star Safety Ratings
More Stars. Safer Cars.

FORTE LX BM 2016 — Modèle SX BA illustré‡

BIEN ÉQUIPÉE À PARTIR DE SEULEMENT **11 995 $*** INCLUANT UN RABAIS DE **5 560 $***

COMPRENANT 4 500 $ DE RABAIS*, UN BONI CONCURRENCE** OU LOYAUTÉ¶ DE 500 $ ET UNE PARTICIPATION DU CONCESSIONNAIRE DE 560 $

CARACTÉRISTIQUES DISPONIBLES : SIÈGES AVANT CHAUFFANTS
CAMÉRA DE RECUL

AJAC www.ajac.ca
ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA
MEILLEUR UTILITAIRE SPORT (ENTRE 35 000 $ ET 60 000 $)



SORENTO 2,4 L LX 2016 — Modèle SX Turbo TI illustré‡

C'EST L'ÉQUIVALENT DE **69 $** PAR SEMAINE¤ — À PARTIR DE **298 $≠** PAR MOIS LOCATION 60 MOIS

INCLUANT 500 $ DE RABAIS* ET UN BONI CONCURRENCE** OU LOYAUTÉ¶ 500 $
ACOMPTE DE 1 550 $

CARACTÉRISTIQUES DE SÉRIE : SIÈGES AVANT CHAUFFANTS
CONNECTIVITÉ BLUETOOTH©
TRACTION INTÉGRALE DISPONIBLE

Clef d'or « Meilleure de sa catégorie »
L'ANNUEL DE L'AUTOMOBILE 2016



RIO 5 PORTES LX BM 2016 — Modèle SX BA avec Navigateur illustré‡

C'EST L'ÉQUIVALENT DE **30 $** PAR SEMAINE¤ — À PARTIR DE **130 $≠** PAR MOIS **0 %** LOCATION 60 MOIS

INCLUANT 2 000 $ DE RABAIS* ET UN BONI CONCURRENCE** OU LOYAUTÉ¶ DE 500 $
ACOMPTE DE 700 $

CARACTÉRISTIQUES DISPONIBLES : SIÈGES AVANT CHAUFFANTS
CAMÉRA DE RECUL

5 ANS 100 000 KM* GARANTIE

- GARANTIE COMPLÈTE SANS SOUCI
- GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR
- ASSISTANCE ROUTIÈRE
- 100 % TRANSFÉRABLE

KIA — Le pouvoir de surprendre

kia.ca/lessayercestladopter

Prend fin le 31 mai

Ces offres sont accessibles à tout particulier qualifié qui prend possession d'un modèle Kia 2016/2017 neuf sélectionné chez un concessionnaire participant du 3 au 31 mai 2016. Le concessionnaire peut vendre louer à prix inférieur. Une commande du concessionnaire peut être requise. Des conditions s'appliquent. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. Les véhicules illustrés le sont à titre informatif et peuvent comporter des accessoires et mises à jour offerts à coûts supplémentaires. Ces offres sont sujettes à changement sans préavis. Les offres comprennent les frais de transport et préparation jusqu'à 1 725 $, les droits spécifiques sur les pneus neufs (15 $) et la surcharge sur le climatiseur (100 $ lorsque applicable). Les frais de permis, les assurances, l'immatriculation et les taxes applicables sont en sus. ***Achat au comptant :** Offre basée sur le modèle Forte LX BM (F0541G) 2016 neuf à un prix d'achat de **11 995 $** incluant un rabais de 5 560 $ dont un Boni Concurrence** ou Loyauté¶ de 500 $ et une participation du concessionnaire de 560 $. Le prix comprend les frais de transport et préparation de 1 545 $, les droits spécifiques sur les pneus neufs (15 $) et la surcharge sur le climatiseur (100 $ lorsque applicable). Les rabais sont disponibles sur les modèles 2016/2017 sélectionnés à l'achat comptant seulement et varient selon le modèle et la version choisis et seront déduits du prix d'achat convenu avant taxes. Certaines conditions s'appliquent. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. Les frais de permis, les assurances, l'immatriculation et les taxes applicables sont en sus. L'offre prend fin le 31 mai 2016. ¤L'offre de location à partir de 0 % est disponible sur les modèles 2016 sélectionnés, **sur approbation du crédit.** Les rabais disponibles sur les modèles 2016 sélectionnés varient selon le modèle et la version choisis et seront déduits du prix d'achat convenu avant taxes. Certaines conditions s'appliquent. Visitez votre concessionnaire Kia pour tous les détails. **Exemples applicables à la location :** L'offre de location disponible sur le modèle Rio5 LX BM (RO55IG) 2016/Sorento 2,4 L LX TA (SR75AG) 2016 neuf, avec un prix d'achat de **16 455 $/29 535 $** incluant un rabais de 2 500 $ (inclus un crédit à la location de 2 000 $ et un Boni Concurrence** ou Loyauté¶ de 500 $)/1 000 $ (inclus un crédit à la location de 500 $ et un Boni Concurrence** ou Loyauté¶ de 500 $) est basée sur 60 paiements mensuels de 130 $/298 $. Location 60 mois au taux de 0 %/1,9 % avec un acompte de 700 $/1 550 $ ou échange équivalent. Dépôt de sécurité de 0 $, premier paiement et les frais d'inscription au RDPRM incluant les frais de l'agent (jusqu'à 110 $) exigibles à la livraison. Limite de 16 000 km par année et frais de 12 ¢ le km additionnel. ¤Les paiements à la location doivent être effectués au mois et ne peuvent être effectués à la semaine. Les paiements à la semaine figurent dans l'annonce à des fins publicitaires. ¶L'offre du boni Loyauté de 500 $/750 $ est disponible à l'achat/location au détail de tout modèle Forte 2015, Sorento 2016, Sportage 2016, Sportage 2017, Optima 2016, Rio 2016, Rio5 2016 et Rondo 2016/Sedona 2016 et Optima Hybride neufs chez les concessionnaires participants du 3 au 31 mai 2016. Certaines conditions s'appliquent. Visitez votre concessionnaire ou allez sur kia.ca pour tous les détails. **L'offre du boni concurrence de 500 $/750 $ est disponible à l'achat/location au détail de tout modèle Forte 2016, Sorento 2016, Sportage 2016, Sportage 2017, Optima 2016, Rio 2016, Rio5 2016 et Rondo 2016/Sedona 2016 et Optima Hybride neufs chez les concessionnaires participants du 3 au 31 mai 2016, sur présentation d'une preuve de propriété/contrat de location d'un modèle concurrent sélectionné. Les modèles concurrents incluent des modèles Volkswagen, Toyota, Nissan, Mazda, Mitsubishi, Hyundai, Honda, GM, Ford, Jeep, Pontiac, Suzuki, Saturn, Chrysler, Chevrolet, Subaru, BMW, Mercedes-Benz, Lexus, Land Rover, Infiniti, Acura, Audi, Lincoln, Volvo, Buick and Jaguar sélectionnés. Certaines conditions s'appliquent. Visitez votre concessionnaire ou allez sur kia.ca pour tous les détails. ≈Une carte-cadeau privilège Kia d'une valeur de 60 $ (équivalent à 20 000 points du programme Privilèges Kia du concessionnaire) sera remise par le concessionnaire aux particuliers qui feront l'essai routier d'une Kia entre le 5 et 15 mai. Ces points pourront être échangés auprès du concessionnaire participant où a eu lieu l'essai routier, et est échangeable à l'achat de pièces, de services, d'entretien et d'accessoires. Pour bénéficier des points reçus, les clients doivent être membres du programme Privilèges Kia. Le programme Privilèges Kia est accessible à tout particulier possédant un permis de conduire avec une adresse postale au Canada. L'inscription à ce programme est gratuite dans le cadre de la présente promotion. Plus de détails sur ce programme Kia et les points de récompense du concessionnaire sont disponibles sur kia.ca/member-rewards. °**Le concessionnaire près de chez vous pourrait être fermé le 15 mai. Visitez kia.ca/find-a-dealer pour les heures d'ouverture de la concession.** ‡Achat non requis. Inscrivez-vous en faisant un essai routier auprès d'un concessionnaire Kia participant ou en ligne au kia.ca/lessayercestladopter. Ouvert à tout résident canadien qui a atteint l'âge de la majorité. Le concours débute le 3 mai 2016 et prend fin le 30 juin 2016 à 23 h 59 HAE. 30 prix seront remis (10 destinés aux résidents du Québec et 20 aux résidents du reste du Canada). Chaque prix comprend, au choix du gagnant, un forfait expériences d'une valeur pouvant atteindre 10 000 $ ou 10 000 $ applicables à l'achat/location d'un véhicule Kia. Les règlements complets du concours sont disponibles auprès d'une concession ou au kia.ca/lessayercestladopter. §Le prix d'achat des modèles illustrés Rio5 SX BA avec navigateur (R07596) 2016/Forte SX BA (F0748G) 2016/Sorento SX Turbo TI (SR75IG) 2016 neufs est de 24 855 $/28 355 $/44 135 $. La marque et le logo Bluetooth® sont des marques déposées qui appartiennent à Bluetooth SIG, Inc. La Rio 2016 a reçu la mention Clef d'Or « Meilleure de sa catégorie » par l'Annuel de l'Automobile 2016. Visitez www.annuelauto.com pour tous les détails. La cote de sécurité 5 étoiles fait partie du programme d'évaluation gouvernemental lors de tests de collision de nouvelles voitures effectués par la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) (www.SaferCar.gov). Les renseignements publiés dans cette annonce sont réputés être véridiques au moment de leur parution. Pour plus de renseignements sur la garantie sans souci de 5 ans, visitez kia.ca ou composez le 1-877-542-2886. Kia est une marque de commerce de Kia Motors Corporation.

KIA MONT-LAURIER 819-623-1213
1759, boul. A-Paquette, Mont-Laurier,
administration@kiamontlaurier - www.kiamontlaurier.ca

MAINTENANT À MANIWAKI
69 Kichi mikan, Maniwaki

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SECTORIELLE

Une année fructueuse pour l'AREQ

JEAN LACAILLE
jlacaille@lagatineau.com

MANIWAKI - Une trentaine de membres de l'Association des retraité(e)s de l'enseignement (AREQ) de la Vallée-de-la-Gatineau ont participé à l'assemblée générale sectorielle le mercredi 4 mai dernier à l'Hôtel Le Château Logue de Maniwaki.

Francine Guy, présidente du conseil sectoriel, a animé la rencontre et procédé à l'annonce de bourses à deux organismes, en l'occurrence le Camp Le Terrier (900$) et Le pain quotidien (800 $), tous deux de Maniwaki. Ces sommes ont été puisées à même la Fondation Laure-Gaudreault.

Rachel Auger, du comptoir alimentaire Le pain quotidien, a précisé que de mai à décembre 2015, 2 330 personnes s'étaient prévalues des services de l'organisme, incluant 730 enfants. «Nos paniers de nourriture contiennent de plus en plus des aliments santé. Nous remercions l'AREQ pour cet important don.»

Denis Bonhomme, du club Optimiste de Maniwaki, qui gère le Camp Le Terrier, a indiqué qu'il a fallu procéder à une réorganisation complète à la suite des coupures du gouvernement Couillard. Le camp a tout de même accueilli 320 enfants l'été dernier dont 60 % sont des enfants défavorisés. «On s'attend en accueillir autant cet été. Notre budget d'opération est d'environ 200 000 $ que nous récoltons auprès d'entreprises et de commerçants très généreux. Ma-Mi Construction nous vient en aide avec une généreuse contribution. Notre toiture est à refaire cette année. Nous savons que la main-d'œuvre sera fournie gratuitement. Nous remercions l'AREQ pour ce don qui sera utilisé à bon escient», indique Denis Bonhomme.

Au chapitre des finances, l'AREQ a terminé l'année 2015 avec 7 564,90 $ en caisse et on s'attend à tout autant pour 2016.

Le rapport de la présidente

La présidente, Francine Guy, a rappelé dans son rapport annuel, la tenue de diverses activités sectorielles dont une dizaine de déjeuners mensuels. L'AREQ a également reçu quelques conférenciers(ères) dont Mme Marjolaine Théorêt de l'Office de protection du consommateur puis M. Roger Blanchette, historien en Outaouais qui a présenté une conférence très intéressante sur l'historique de la Haute-Gatineau. Le conseil sectoriel voudrait le réinviter cette année. Mme Armande Richer, spécialiste pour les pieds, a expliqué comment prendre bien soin de ses pieds et Jeannine St-Denis est venue partager son expérience d'infirmière et son parcours professionnel particulier. Clément Chabot a présenté une conférence très intéressante sur les «Continents» de plastique. M. Bernard Leclerc a fait un survol des composantes de l'environnement Windows.



▲ Quelques membres du conseil d'administration sectoriel : Lucie Ducharme, Céline Sirois, Andrée Paquette-Heafy, Francine Guy, Claire Émond-Lévesque et Lise Pelletier-Anvik.

Un tournoi de quilles au profit de la Fondation Laure-Gaudreault, sous la responsabilité de Micheline Clément-Richer et des membres de son équipe, a été organisé. Le 25e anniversaire de la Fondation a été soulignée dans diverses activités. Un souper-spaghetti est prévu au restaurant Le Rabaska à Maniwaki au profit de la Fondation.

La présidente a également assisté aux réunions mensuelles du Conseil régional à Gatineau de même qu'au Conseil national qui a eu lieu l'automne dernier à Chicoutimi et celui du printemps à Lévis.

Une élection a eu lieu pour combler quelques postes au conseil d'administration sectoriel. Céline Sirois a été élue 1ère vice-présidente, Sylvie Geoffrion 2e vice-présidente, Lucie Ducharme fait un retour à la trésorerie et André Paquette-Heafy conseillère. Lise Pelletier-Anvik, Céline Sirois, André Paquette-Heafy et Francine Guy sont les quatre délégués au congrès national de 2017 à Lévis alors que Claire Émond-Lévesque et Françoise Grandmaison seront substituts.

L'assemblée s'est terminée par un mot du directeur régional, M. Michel Tessier.

MEMBRE DE L'AREQ DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES

Georgette Blais-Grondin sera honorée à Gatineau

JEAN LACAILLE
jlacaille@lagatineau.com

MANIWAKI - Georgette Blais-Grondin, qui œuvre au sein de l'Association des retraités(es) de l'Enseignement du Québec, secteur de la Vallée-de-la-Gatineau (AREQ) depuis de nombreuses années a appris alors qu'elle participait à l'assemblée générale de l'organisme le mercredi 4 mai dernier au Château Logue à Maniwaki qu'elle allait être honorée le 6 juin prochain à Gatineau.

Cette bonne nouvelle lui a été transmise par le président de l'AREQ en Outaouais, M. Michel Tessier. «Il s'agit d'une personne de cœur que nous aimons tous. Elle a été et est toujours très active au sein de notre organisation. Vous ne serez donc pas surpris d'apprendre qu'elle sera honorée par la Table régionale de concertation des aînés de l'Outaouais (TRCAO), à titre de bénévole très impliquée dans les activités régionales de cet organisme.

Émue jusqu'aux larmes, Georgette Blais-Grondin a exprimé toute sa reconnaissance et elle est très fière d'accepter cet honneur. Elle participera donc à la soirée honorifique de la TRCAO le 6 juin prochain à Gatineau.



▲ Rachel Auger et Sœur Suzanne Vallières reçoivent un chèque de 800 $ pour Le Pain quotidien des mains de Francine Guy et Claire Émond-Lévesque.



▲ Michel Tessier, président régional de l'AREQ, et Francine Guy, présidente du secteur Vallée-de-la-Gatineau, ont tenu à féliciter Georgette Blais-Grondin qui sera honorée par la Table régionale de concertation des aînés de l'Outaouais lors d'une soirée qui aura lieu à Gatineau le 6 juin prochain.



▲ Francine Guy et Claire Émond-Lévesque remettent une bourse de 900 $ de la Fondation Laure-Gaudreault à Denis Bonhomme, représentant du Camp Le Terrier du Lac Achigan.



VENTE DE GARAGE DE L'ÉCOLE WOODLAND

Pour financer la soirée de graduation

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

MANIWAKI - Le 18 juin, les élèves de secondaire 5 de l'école Woodland célèbreront leur graduation. Afin de financer cette soirée qu'ils veulent rendre inoubliable, les finissant(e)s ont organisé tout au long de l'année des levées de fonds, avec l'aide de deux intervenantes du Carrefour jeunesse emploi : Sandra Fortin, agente de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse, et Marie Saumure, agente de migration Place eux jeunes/Desjardins.

Après un souper spaghetti, une vente de pâtisseries, de l'emballage d'épicerie, une collecte de bouteilles ou encore la vente de dîners chauds sur l'heure du midi à l'école, la dernière levée de fonds aura lieu samedi 14 et dimanche 15 mai, de 9h à 16h. Il s'agira d'une vente de garage, en avant du magasin Gyva, couplée à un lave-auto, à côté de Pièces Piché.

La population est invitée à venir les encourager. Tous les profits collectés durant l'année serviront à financer le repas pour les étudiants et leurs familles ainsi que les enseignants, la location de la salle, la décoration, les services d'un photographe, etc.

Sandra Fortin et Marie Saumure ont accompagné les jeunes depuis octobre. Comme elles l'expliquent, «nous leur avons donné des idées et nous étions là pour les orienter mais c'est eux qui ont préparé et géré toutes les levées de fonds. Ils ont travaillé fort, les élèves étaient très motivés et impliqués».

Sandra Fortin a pour mandat de développer une culture entrepreneuriale et faire la promotion de ses valeurs auprès des jeunes. Elle visite donc régulièrement les écoles primaires et secondaires afin d'organiser des ateliers d'entrepreneuriat et d'aider à démarrer des projets qui donneront le goût aux jeunes de s'investir dans leur communauté.

Marie Saumure a accompagné les élèves de Woodland dans le cadre du volet Ados de Place aux jeunes. Ce dernier s'adresse à des adolescents âgés de 14 à 17 ans qui sont susceptibles de quitter la région afin de poursuivre leurs études. Les objectifs sont de faire découvrir la région, développer chez les jeunes un sentiment d'appartenance à l'égard de celle-ci, faciliter la création d'un réseau de contacts avec des employeurs potentiels, permettre aux jeunes d'imaginer leur avenir dans la région par des implications et des projets concrets, aider les adolescents à faire un choix de carrière éclairé en lien avec la réalité régionale. Les activités de Places aux jeunes Ados (tournées de classe, visites d'entreprises, stages d'observation, etc.) visent à sensibiliser et recenser les adolescents sur le territoire, ainsi qu'à leur faire connaître les services offerts par Place aux jeunes.

Ainsi, grâce à ce projet, les finissant(e)s de Woodland ont développé des habilités comme l'autonomie, le leadership, la confiance en soi.



▲ Une partie des finissant(e)s avec, à droite, Marie Saumure, agente de migration Place eux jeunes/Desjardins ; deuxième en partant de la gauche, Sandra Fortin, agente de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse.

FORMATION DE LA SOCIÉTÉ ALZHEIMER

Les aidants ont aussi besoin d'aide

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

MANKIWAKI - Six personnes ont assisté à la formation proposée par la Société Alzheimer de l'Outaouais québécois, qui s'étalait sur 18h, de vendredi soir à dimanche après-midi, au Foyer Père-Guinard. Elle était animée par Mélanie Marcotte, conseillère auprès des familles, formatrice et conférencière. Une première à Maniwaki.

«C'est une formation qui s'adresse aux proches-aidants qui accompagnent une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une autre forme de maladie connexe, qu'on appelle les démences, explique Mélanie Marcotte. Le but est de permettre aux proches-aidants de mieux comprendre la maladie d'Alzheimer, pourquoi leurs proches font telle ou telle chose, est-ce que c'est normal dans la maladie. Il s'agit aussi de montrer ce qu'il se passe au niveau du cerveau. On voit également tout l'aspect communication et les activités qu'on peut faire avec la personne atteinte de la maladie, la façon d'éviter les confrontations, faciliter la tâche du proche-aidant, parler du processus de deuil et de l'importance de prendre soin de soi. Donc les proches-aidants ressortent outillés et se sentent mieux soutenus. Je crois grandement que ce cours facilite la vie des proches-aidants.»

Mélanie Marcotte était déjà venue comme conférencière dans la région, sur invitation de l'organisme Voix et solidarité des aidants naturels de la Vallée-de-la-Gatineau. Ce qui ressort de ses interventions, c'est l'importance d'aider les proches-aidants, pour éviter qu'ils en arrivent à l'épuisement, car ce n'est pas tous les jours facile de prendre soin d'une personne malade. «Comme proche-aidant, il faut aussi s'occuper de soi, insiste Mélanie Marcotte. Parfois le proche-aidant se retrouve à l'hôpital avant la personne qui est malade. Il ne s'agit pas juste de penser à l'autre ni de penser qu'à soi mais de penser aux deux personnes.»

L'objectif de la Société Alzheimer de l'Outaouais québécois est d'être de plus en plus présente dans la Vallée-de-la-Gatineau. «On veut que les gens des régions voient qu'on est là pour eux, qu'on est près d'eux et qu'on est là pour rester, commente Mélanie Marcotte. Nos locaux sont à Gatineau mais nous offrons aussi des services de qualité en région.»

L'organisme a d'ailleurs mis en place un centre de jour qui accueille les personnes atteintes d'Alzheimer une fois par semaine, les mardis, également au Père-Guinard, ce qui permet par la même occasion aux proches-aidants d'avoir six heures de répit, de 9h à 15h. Ce centre offre aux personnes atteintes la chance de participer à des activités de stimulation animées par deux intervenantes spécialisées : activités physiques, sensorielles, musicales, intellectuelles, culturelles, etc. L'objectif est de mettre à leur disposition un environnement chaleureux et sécuritaire pour favoriser leur bien-être et améliorer leur qualité de vie.

«On offre aussi le répit à domicile, qui représente un trois heures d'accompagnement par semaine, ainsi que des rencontres à domicile avec les proches-aidants qui ont besoin de soutien, précise Mélanie Marcotte. Donc ce sont vraiment des services de proximité que les gens de partout en Outaouais peuvent avoir.»

La Société Alzheimer de l'Outaouais québécois est un organisme communautaire sans but lucratif qui a pour mission de soutenir, d'aider et d'accompagner les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, leurs familles et leurs proches afin qu'ils puissent vivre avec la plus grande dignité possible le défi que représente cette maladie. À noter que la formation a pu être offerte à moindre coût, à 35$ par participant, grâce à une subvention d'Appui Outaouais.

Renseignements sur les services, notamment sur le centre de jour pour les personnes qui seraient intéressées, au 819-777-4232, sans frais 1-877-777-0888.



HOMMAGE À RÉJEAN LAFRENIÈRE

Demande que l'A5 porte son nom

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

LAC SAINTE-MARIE - La séance du conseil de mai a bien sûr été marquée par le récent décès de Réjean Lafrenière, qui a été maire de Lac Sainte-Marie de 1967 à 1989, avant d'être préfet du comté de Gatineau de 1968 à 1969, préfet de la MRC Vallée-de-la-Gatineau de 1983 à 1989 et député Libéral du comté de Gatineau de 1989 à 2007.

Parmi ses nombreuses réalisations, on lui doit notamment le prolongement de l'autoroute 5. Les élus du conseil de Lac Sainte-Marie ont donc adopté une résolution afin de demander au gouvernement de donner le nom de Réjean Lafrenière à cette autoroute.

La résolution stipule que «Réjean Lafrenière a œuvré, tout au long de ses différents mandats, à l'amélioration du réseau routier de la Vallée-de-la-Gatineau, notamment en mettant en œuvre les différentes étapes du prolongement de l'autoroute 5» et qu'il y a lieu «de perpétuer le souvenir de Réjean Lafrenière pour les générations futures et de souligner notre appréciation pour le travail qu'il a accompli pour favoriser le développement de la région de la Vallée-de-la-Gatineau et du comté de Gatineau».

Cette résolution, adoptée à l'unanimité, sera envoyée au Premier ministre Philippe Couillard, à la députée-ministre Stéphanie Vallée, au ministre des Transports Jacques Daoust, aux MRC et aux municipalités de l'Outaouais pour obtenir leur appui.

Sensibilisation au recyclage

Parmi les autres points à l'ordre du jour de la réunion, les élus ont décidé de mettre en place une campagne de sensibilisation afin d'inciter les résidents à recycler plus. «On est dernier ou pas loin de l'être par rapport aux autres municipalités de la Vallée-de-la-Gatineau en terme de tonnage, déplore le directeur général Yvon Blanchard. On va montrer aux gens tout le cheminement des déchets de chez eux jusqu'au centre de tri.»

Toujours dans le domaine de l'environnement, des bénévoles ont effectué durant la fin de semaine une corvée de nettoyage des chemins municipaux. Ils ont été plusieurs dizaines à ramasser des déchets dans le cadre de ce «grand nettoyage de Lac Sainte-Marie».

Rôle d'évaluation

Comme cinq autres municipalités val-gatinoises, Lac Sainte-Marie n'a pas reçu cette année son nouveau rôle d'évaluation, comme le prévoyait la loi. «La MRC n'était pas prête, à cause du nouveau logiciel qu'ils doivent mettre en place avec les nouvelles normes, explique Yvon Blanchard. La directrice générale Lynn Kearney veut donc nous rencontrer. Car c'est sûr qu'on perd des revenus, on a juste un rôle d'évaluation reconduit.»

Agrandissement du bureau municipal

La municipalité a demandé au Service de génie municipal de la MRC d'effectuer des tests de sol dans le secteur du bureau municipal, afin de faire des travaux d'agrandissement de ce dernier. L'objectif, comme l'explique Yvon Blanchard, est d'y installer «la bibliothèque, une salle d'archives et d'autres espaces à bureaux».

Caméras de surveillance

Un appel d'offres sera lancé prochainement afin d'en installer sur le site municipal.

Travaux sur la piétonnière

Le dégel a laissé place à des crevasses sous la piétonnière. «Ça nous prend un rapport d'ingénieur, un certificat d'autorisation et une permission de voirie pour monter notre dossier et pouvoir la réparer», précise Yvon Blanchard.

Réduction de vitesse

Deux règlements ont été adoptés afin de réduire la vitesse à 50 km/h sur le chemin Grand-Poisson-Blanc, en direction nord, à partir de l'intersection du chemin du Lac Brochet, ainsi que sur les chemins Ryanville, Labelle et Sage. Il ne manque plus que l'approbation du ministère. Ensuite, il y aura une période de transition le temps de permettre aux usagers de s'habituer à la nouvelle règlementation.

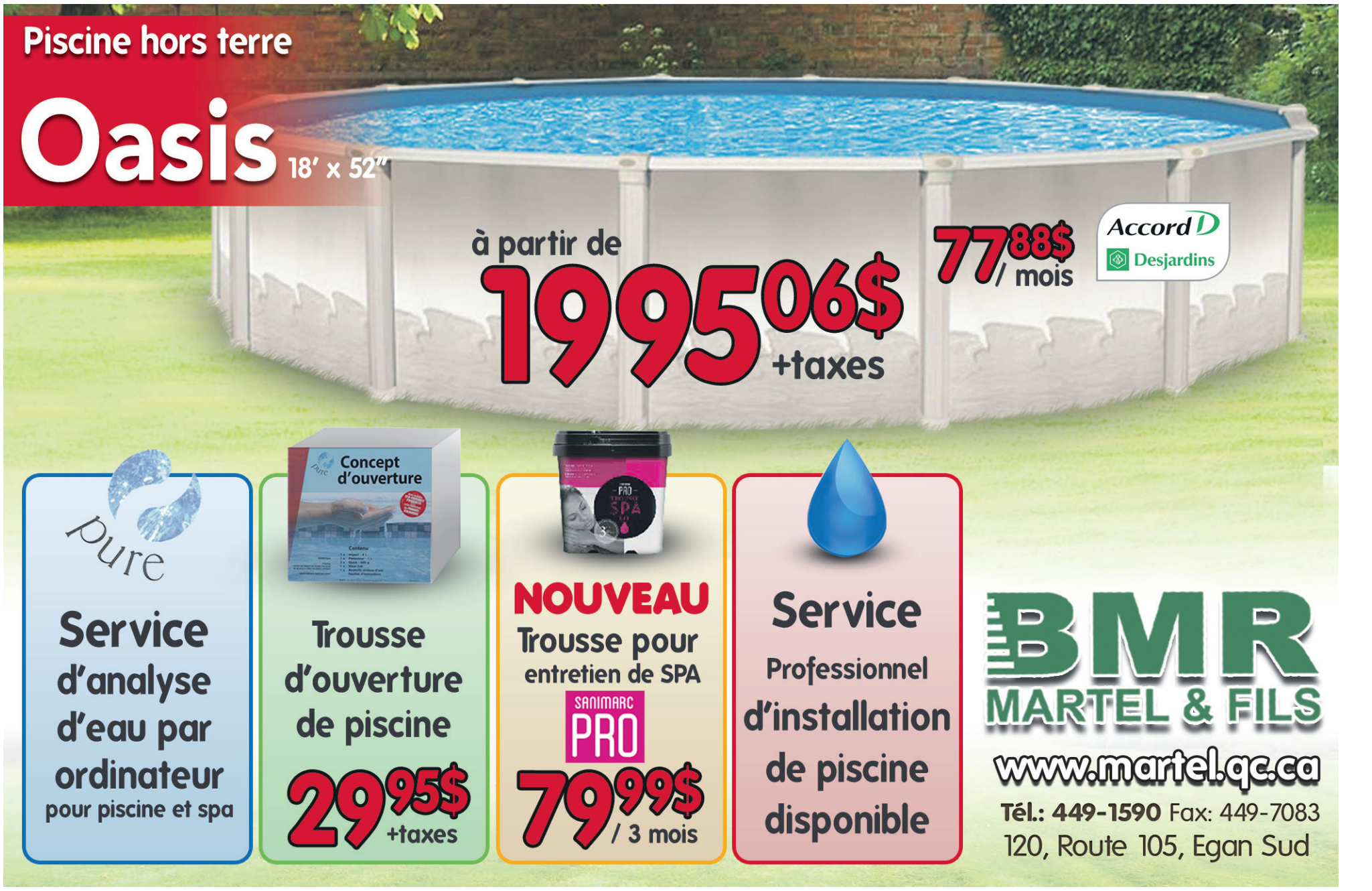
À noter que les séances du conseil auront désormais lieu le deuxième mercredi du mois au lieu du premier.

TAXE 9-1-1

Modification du règlement

LOW - Parmi les points à l'ordre du jour du conseil municipal de mai, les élus ont notamment résolu de modifier le règlement sur la taxe 9-1-1. À compter du 1er août 2016 sera imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,46$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multilingue autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ. Les autres municipalités val-gatinoises ont aussi entrepris des démarches en ce sens.

Plusieurs propositions étaient aussi inscrites à l'ordre du jour de la réunion : d'appuyer le projet de cuisine commerciale à Bois-Franc ; de modifier le règlement 001-2014 concernant les procédures de conseil afin de confirmer que dorénavant la période de questions se déroulera au début de la réunion de conseil sur une période jusqu'à une heure incluant la traduction ; de demander à la députée Stéphanie Vallée une subvention pour l'entretien des chemins locaux ; d'augmenter les heures d'ouverture du dépotoir tous les samedis à partir du 7 mai jusqu'au 8 octobre, de 9h à 16h.



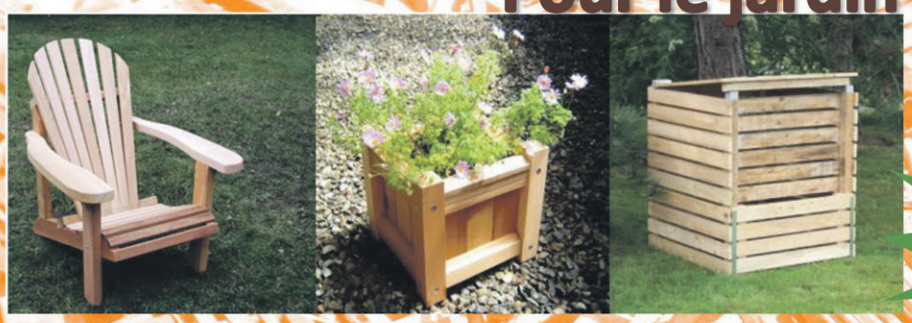


CFER Vallée-de-la-Gatineau

Journée Portes ouvertes—Vendredi 20 mai 2016

Venez voir nos produits :

Pour le jardin



Pour le chauffage



Services

Laminage, plastification

Fabrication de projets sur mesure

Nouveau : Affûtage de lames droites:

haches, couteaux de cuisines,

ciseaux, ciseaux à bois et plus encore!

Décorations intérieures et extérieures

Nous désirons remercier tous ceux qui nous ont aidés au cours de cette année :

Ma-Mi construction, Usinage SD,
la CSHBO, le réseau CFER,
Louisiana-Pacific, Nicolas Lefebvre,
Le club Richelieu la québécoise,
Les fruits du sommet, Dominique Hamel,
Andrew Charbonneau, Martin Boyer,
La MRC Vallée-de-la-Gatineau,
LA CCMVG, LE CFP VG,
La maison de la famille Vallée-de-la- Gatineau,
Métro André Lapointe, Lauzon planchers de bois franc,
Les produits forestiers Résolu,
Ameublement Branchaud,
Club de golf algonquin et Émondage LDL
ainsi que tous nos clients.

C'est à l'aide de vos petits gestes que l'on réalise de grands projets.
MERCI

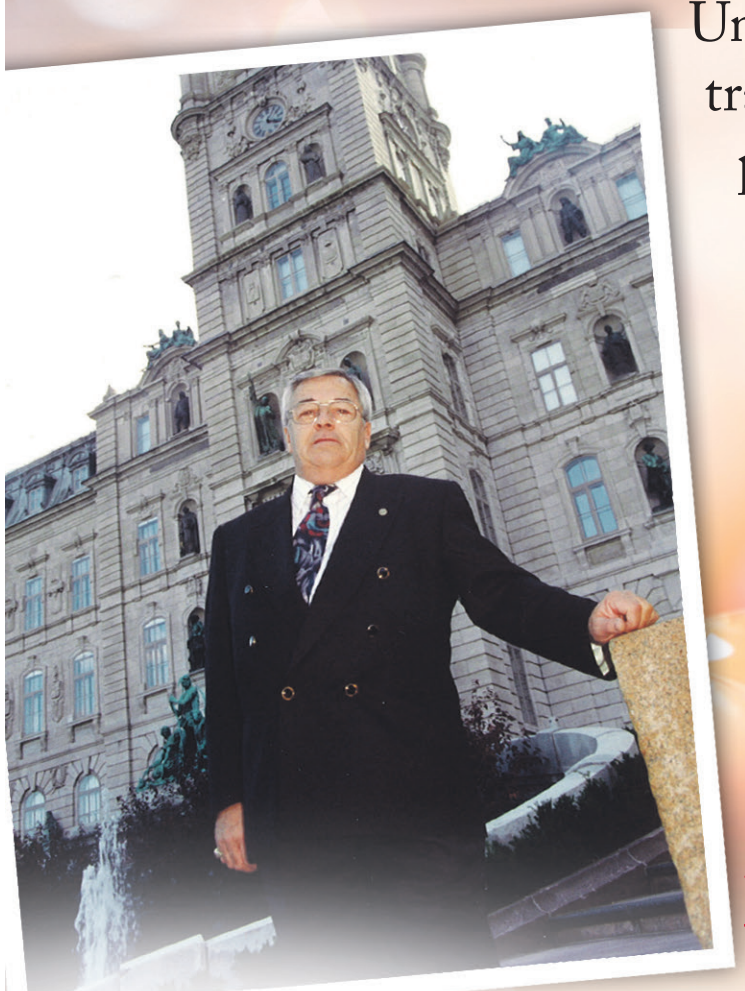
Activité de sensibilisation Liée à l'environnement

Gratuite et dynamique

Le CFER offre sans frais, des présentations des Caravanes du développement durable. Ces présentations permettront aux spectateurs d'en apprendre sur le pouvoir de leurs actions en lien avec la récupération, l'efficacité énergétique et l'eau.



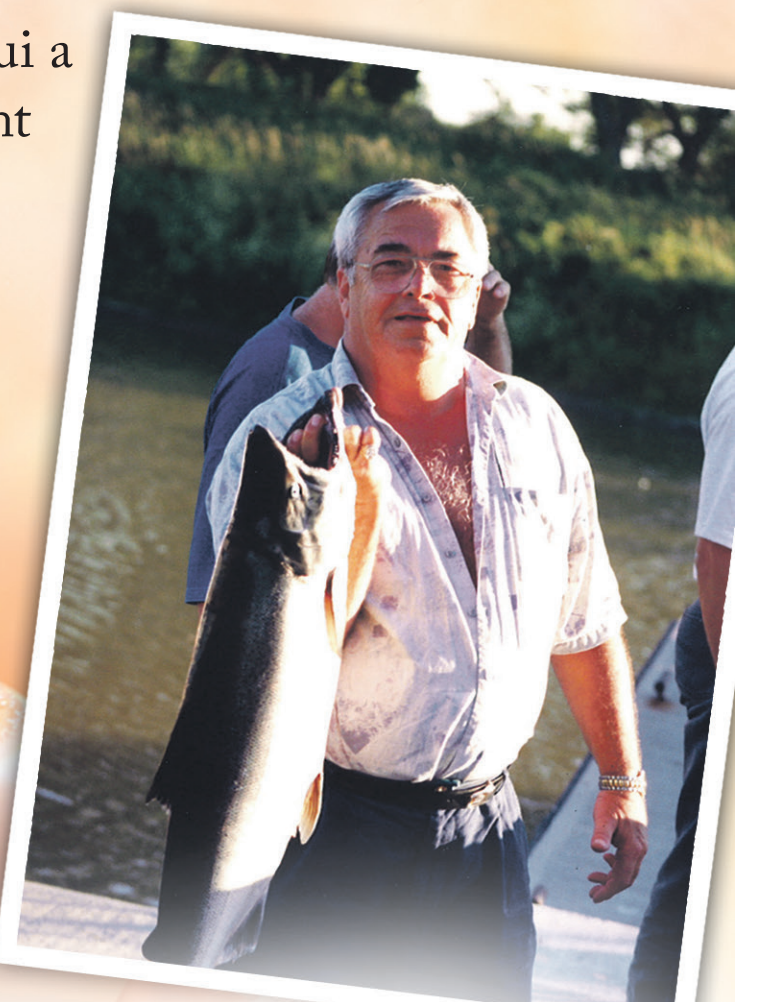
En hommage à Réjean Lafrenière



Un homme inestimable qui a travaillé avec acharnement pour notre belle région.

Nous lui disons

UN GROS MERCI



La Gatineau

MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

La Vallée-de-la-Gatineau perd un visionnaire et un bâtisseur

Le préfet de la MRC Vallée-de-la-Gatineau, Michel Merleau et son prédécesseur, Pierre Rondeau unissent leurs voix pour souligner l'apport de Réjean Lafrenière à titre de visionnaire et de bâtisseur de la Vallée-de-la-Gatineau. Monsieur Lafrenière est décédé à sa résidence du Lac Sainte-Marie, dans la matinée du samedi 30 avril dernier, à l'âge de 80 ans.

Monsieur Rondeau qui a été préfet élu de la MRCVG de 2003 à 2013 a côtoyé Réjean Lafrenière pendant plus de 20 ans, d'abord comme directeur général du Conseil de Comté de Gatineau puis de la MRC alors que Monsieur Lafrenière était préfet et à compter de 2003 jusqu'à 2009, les deux hommes ont partagé des dossiers, l'un comme député et l'autre comme préfet élu.

« Réjean Lafrenière a été un visionnaire qui travaillait sans relâche pour sa région et il trouvait le moyen d'être disponible et de parler à son monde », de dire l'ancien préfet Rondeau qui se rappelle les batailles qu'a dû livrer monsieur Lafrenière au moment de la création des MRC pour conserver à la Vallée-de-la-Gatineau, d'immenses territoires non-organisés qui aujourd'hui constituent des réserves de matières ligneuses et de ressources naturelles dont bénéficient bon nombre d'entreprises de l'Outaouais. « C'était facile et agréable de travailler avec lui », d'ajouter l'ancien préfet.

Comme le soulignait plus tôt cette semaine, la députée-ministre du comté de Gatineau, madame Stéphanie Vallée, c'est grâce à Réjean Lafrenière qu'une usine de panneau OSB a vu le jour à Bois-Franc, une usine qui porte désormais le nom de Louisiana Pacific et qui donne de l'emploi à plusieurs centaines de personnes.

Quant au préfet actuel, Michel Merleau, un ami de longue date de Réjean Lafrenière, depuis l'époque de la construction du Mont-Sainte-Marie par la famille Bhurle dans les années 1970, il retient de cet homme politique son sens des affaires, sa disponibilité et sa vision.

En hommage à Réjean Lafrenière





RÉJEAN LAFRENIÈRE 1935-2016

Un parcours politique

LAC STE-MARIE - Né en 1935 à Messines, Réjean Lafrenière portait dans son sang le gène d'une famille de commerçants qui ont essaimé un peu partout dans la Vallé-de-la-Gatinau, mais également celui de la politique.

Suivant les traces de son père Herménégilde qui avait acquis le magasin général, il déménage à Lac Ste-Marie en 1956, d'abord à titre de gérant de l'entreprise familiale, puis il devient propriétaire en 1966. Sollicité de toutes parts pour se présenter à la mairie, il cède au chant des sirènes et se lance dans la course. Il est élu par acclamation en 1967, tout comme il le sera par la suite jusqu'en 1989 alors qu'il démissionnera pour se présenter en tant que député.

Le maire

« À cette époque, la municipalité n'avait qu'un seul employé à temps partiel, le bureau municipal était dans sa résidence et les réunions avaient lieu dans une salle de classe de l'école. Nous n'avions même pas une pelle ronde » racontait Réjean Lafrenière à propos de cette époque. La pente était abrupte à monter, surtout que le nouveau maire âgé d'à peine 32 ans avait des idées de progrès.

C'est par une série de contacts qui a toujours constitué l'une des grandes forces de Réjean Lafrenière qu'il apprend que la compagnie Oerlikon de Zurich qui a obtenu un important contrat en armement du Canada doit, parmi l'une des conditions, investir au Canada. Réjean Lafrenière parvient à convaincre le représentant de la compagnie qui est séduit par le décor. Il décide d'un construire l'un des plus importants centre de ski dans l'ouest du Québec avec un hôtel de luxe. C'est l'explosion pour Lac Ste-Marie.

Habile négociateur, il parvient à convaincre les deux paliers de gouvernement d'investir dans les routes pour faciliter l'accès au centre de ski. C'est le début de la construction de l'autoroute 5. La municipalité doit aussi faire face au défi de se moderniser. Construction d'un centre administratif, implantation d'une brigade d'incendie conforme aux besoins de l'immense centre en construction.

Déclubage

Peu de gens s'en souviendront, mais c'est Réjean Lafrenière qui a permis le déclubage du Lac des Trente-et-un-milles et du lac Pémichangan en 1968. Placé sous bail au bénéfice du Gatineau Fish and Game Club, l'accès à ces deux grands plans d'eau était réservé aux membres de ce club privé. Élu préfet pour un mandat d'un an au Conseil de comté de Gatineau, il lance le

Hommage à
un homme
exceptionnel

Il aura donné plus qu'il n'aura reçu,
toujours à l'écoute de ses concitoyens,
toujours généreux, toujours souriant.
Il aura été plus qu'un politicien engagé :
un travailleur acharné, un visionnaire, et
pour plusieurs d'entre nous, un
ami fidèle et dévoué.

Salut, Réjean.
Nous nous souviendrons de toi.

branchaud



impressionnant

– Georges Lafontaine



débat au sein des maires pour demander la fin de ce monopole. Il obtient l'accord de la majorité des maires à l'issu d'un vif débat et se rend immédiatement à Québec pour négocier la fin des privilèges de ce groupe. « J'avais un bon atout car j'étais ami avec Daniel Johnson père et avec le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Gabriel Loubier ». Les baux sont révoqués la même année.

Le Préfet

Élu préfet de la nouvelle MRC qui succédait au Conseil de comté en 1983, il initie le grand changement qui allait faire de cette organisation ce qu'elle est aujourd'hui. Il négocie l'achat de l'ancien édifice pour l'implantation du siège social à Gracefield et initie une vaste étude sur l'organisation des services provinciaux dans la MRC. Les négociations qu'il amorce avec le gouvernement du Québec mèneront notamment à la création du district judiciaire de Maniwaki, à la création du district des Transports à Maniwaki. Il négocie avec le ministère des Transports pour qu'il fasse l'acquisition du corridor ferroviaire abandonné pour assurer la réfection de la route 105.

Toutefois, sa contribution la plus importante pour l'ensemble de l'Outaouais sera le combat qu'il a mené en 1984 contre le découpage territorial que le gouvernement péquiste voulait imposer à l'Outaouais. La région perdait la majorité des forêts du nord au profit de l'Abitibi et du comté de Labelle représentés par deux ministres importants. Alors que l'Outaouais urbain semblait indifférent face à la perte importante qui leur était imposée, notamment pour l'approvisionnement de leurs usines, Réjean Lafrenière sonne la charge, publie un journal intitulé « Le temps d'agir » à la grandeur de l'Outaouais et provoque une vague d'appuis. René Lévesque institue la Commission Robidas chargée de faire enquête et qui donnera finalement raison à l'Outaouais dans une large partie de ses revendications.

« Cela démontre comment Réjean Lafrenière savait établir des relations cordiales, même avec ses adversaires politiques. Il fallait le faire. René Lévesque a accepté sa demande, même s'il savait que cette commission risquait de désavouer deux de ses importants ministres » se souvient l'ancien journaliste Michel Gauthier.

Le député

Même le député libéral Michel Gratton qui se méfie de Réjean Lafrenière pour avoir longtemps soutenu l'Union nationale, doit se rallier à lui pour ce qui se passe dans le comté. Ils deviennent amis et Réjean participera à ses campagnes électorales. Lorsque Michel Gratton décide de ne pas se représenter en 1989, c'est Réjean Lafrenière qu'il appelle le premier pour lui annoncer la nouvelle et lui suggérer de faire le saut. Réjean Lafrenière hésite, mais c'est son épouse Juliette qui aura le dernier mot :

« Si tu es pour faire encore de la politique, Réjean, aussi bien que ce soit pour toi » de souvient celle qui l'aura soutenu dans toutes ses décisions tout au long de sa carrière.

Il remporte l'investiture sans opposition, puis devient député lors de l'élection générale de 1989. Son rêve devient réalité. Homme de terrain, Réjean Lafrenière n'est pas l'homme des grands discours et il se lance à fond de train dans les dossiers qu'il juge prioritaires. Il obtient la reconstruction de l'hôpital de Wakefield, l'agrandissement de l'hôpital de Maniwaki et la réfection du Foyer de Gracefield. Élu alors que la Vallée-de-la-Gatineau vit une crise forestière sans précédent, il met tout en œuvre pour attirer dans la région une usine de panneaux qui deviendra Louisiana-Pacific. « Je suis très fier de ça » affirmait encore Réjean Lafrenière à ce sujet.

« Réjean était un homme qui sous une carapace parfois rugueuse était un homme bon et agréable. Il était proche de ses gens, parlait comme eux et il n'a jamais eu ce qu'on appelle la « langue de bois » des politiciens souligne Michel Gauthier.

Il sera réélu de manière décisive à chaque élection jusqu'en 2007 alors qu'il décide de prendre sa retraite.

Réjean Lafrenière, un grand homme

Le 30 avril dernier, le Québec perdait un grand homme. Mon prédécesseur, Réjean Lafrenière nous a quittés, laissant derrière lui l'héritage de ses réalisations. Je suis profondément attristée par le départ de ce personnage dont la vie témoigne d'un attachement exemplaire à la région et au Lac-Sainte-Marie. C'est sans aucun doute le sens du devoir de Réjean et son amour pour sa région qui l'ont conduit à la vie publique pendant plusieurs décennies, là où son dévouement, ses connaissances et sa sagesse sont devenus une grande source d'inspiration. Il va sans dire que toutes les réalisations que Réjean a accomplies au fil de sa vie laisseront une marque indélébile au sein de la collectivité. Je me sens très privilégiée d'avoir connu cet homme extraordinaire qui s'est mérité le respect de tous ceux qui ont eu la chance de le côtoyer

J'offre mes sincères condoléances à Juliette, Françoise, Luc et Martin, à qui je témoigne aussi toute ma gratitude envers Réjean et tout ce qu'il a fait pour moi.

Stéphanie Vallée

Députée de Gatineau
Ministre de la Justice et Procureure générale
Ministre responsable de la région de l'Outaouais

Québec

En hommage à Réjean Lafrenière



«Eil, le gros, je vais arriver en Haut avant toé!»

Sur le parvis de l'église de Lac Sainte-Marie, Norman MacMillan discutait avec ses ex-collègues Maryse Gaudreault et Marc Carrière. Il a bien voulu nous accorder un moment pour commenter le décès de son bon ami Réjean Lafrenière.

Norman MacMillan a connu Réjean Lafrenière en 1966 lors d'une campagne électorale de l'Union nationale et de son candidat Roland Théorêt. Ils ont renoué connaissance en 1989 à l'arrivée de Réjean Lafrenière dans l'équipe libérale de Robert Bourassa.

«Contre vents et marées, nous sommes demeurés de très grands amis. J'ai beaucoup appris à côtoyer mon ami Réjean. Ses bons conseils étaient très appréciés. Je l'ai rencontré par hasard dans le département de l'oncologie à l'hôpital de Gatineau où il était soigné pour un cancer des poumons.»



L'amitié entre Réjean Lafrenière et Norman MacMillan remonte à 1966, à l'époque de l'Union nationale.

Réjean Lafrenière recherchait la compagnie de ses amis en tout temps. Son style «low-profile» plaisait à ses amis. «Quand je l'ai rencontré à l'hôpital, il m'a lancé en boutade : Eil, le gros, j'vais arriver en Haut avant toé ! Il avait raison. Mon ami Réjean se trompait rarement.»

Réjean Lafrenière

Rendons hommage à cet homme qui a tant fait pour la région. Merci!

BOUCHETTE QUÉBEC
36, rue Principale, Bouchette
Tél.: (819) 465-2555
Fax.: (819) 465-2318
www.bouchette.ca

La CSHBO tient à souligner le travail infatigable de M. Réjean Lafrenière au cours de sa longue carrière de politicien.

Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
331, rue du Couvent, Maniwaki
Tél.: (819) 449-7866 Fax: (819) 449-2636

La région a subi une immense perte. Rendons hommage à un grand homme. Réjean Lafrenière

Gracefield au ♥ de la Gatineau

Nous rendons hommage à un grand homme.
Merci pour tout!
Réjean Lafrenière

Municipalité de Bois-Franc

Réjean Lafrenière : un grand bâtisseur

On prend souvent pour acquis le travail des bâtisseurs.

M. Réjean Lafrenière a travaillé avec acharnement pour le mieux-être de la région, et nous tenons à le souligner aujourd'hui.

Cet homme d'exception, a laissé sa marque dans la Vallée-de-la-Gatineau et son souvenir restera gravé dans nos mémoires.

Au revoir Réjean

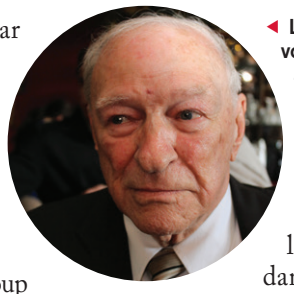
Les Huiles H.L.H. Ltée
218, rue McDougall, Maniwaki
Tél.: 819.449.2364
Sans frais.: 1.877.449.2364
www.huileshlh.com

Ford Gérard Hubert
Hubert Auto Maniwaki/Mont-Laurier
www.hubertauto.com
Maniwaki Tél.: 819 449-2266
Mont-Laurier Tél.: 819 440-2266

Le Magasin J.O. HUBERT LTÉE
163-165, Principale Sud, Maniwaki
Tél.: 819 449-3131 Fax: 819 449 7421
www.johubert.com

En hommage à Réjean Lafrenière

«Nous nous sommes bien complétés»



L'homme d'affaires Jean-Guy Hubert a bien voulu nous accorder un bref entretien bien qu'il avait beaucoup de difficulté à rassembler ses idées. «Je perds un grand ami.»

Profondément attristé par la mort de son grand ami, l'homme d'affaires Jean-Guy Hubert a hésité avant de nous accorder un bref entretien tellement il était peiné par son départ.

«Nous avons eu beaucoup de plaisir ensemble. Nous nous sommes, en quelque sorte, complétés, et notre amitié a fait en sorte que nous avons pu vivre des moments intenses pendant de nombreuses années.»

Jean-Guy Hubert se souvient de l'engagement de son ami et notamment dans le dossier du projet de Mont Sainte-Marie qui s'est finalement matérialisé, propulsant la municipalité de Lac Sainte-Marie vers une notoriété au niveau du ski alpin dans la région de l'Outaouais.

«Réjean prenait également à cœur son rôle de maire de Lac Sainte-Marie et il a fait de même à titre de député de Gatineau. On lui doit beaucoup. Mais il n'était pas le genre d'homme à rechercher les réflecteurs. Il était plutôt effacé mais très efficace. Je vais le manquer.»





«Un homme brillant et astucieux»



Gilles Lafrenière a perdu un ami. «Réjean était un homme positif. Il avait le développement de sa région à cœur.»

Gilles Lafrenière, homme d'affaires à la retraite, qui a été agent électoral de Réjean Lafrenière à quelques reprises, se souviendra toujours de lui comme étant un homme brillant et très astucieux quand venait le temps de négocier des ententes dans divers dossiers très importants pour la Vallée-de-la-Gatineau et pour l'ensemble du comté de Gatineau.

«Réjean était un politicien très ouvert. Il lui arrivait souvent de former des alliances avec des politiciens d'autres partis pour arriver à concrétiser un projet. Il n'y avait pas son pareil pour négocier en coulisse. C'était sa force. Il avait de nombreux «contacts» qui lui permettaient d'arriver à ses fins plus rapidement que plusieurs politiciens de sa génération.»

Réjean Lafrenière

Ce fut un honneur et un privilège d'avoir connu Réjean. Je me souviendrai toujours de sa générosité quand il me donnait des conseils et des suggestions utiles au début de ma carrière politique. Son appui public à ma candidature signifiait tant pour moi.

Très peu de gens comprennent l'esprit de la Vallée-de-la-Gatineau et l'âme de son peuple de la façon dont Réjean l'a fait.

Par sa très grande implication dans la région du Pontiac, Réjean a su laisser sa marque tant comme maire, que préfet et député. Toutes les personnes qui ont eu le privilège de le côtoyer au fil des ans en garderont un souvenir impérissable. Cet homme politique mérite notre plus profond respect.

À sa famille, plus particulièrement sa fille Françoise, ses fils Luc et Martin ainsi que sa femme Juliette, permettez-moi de vous transmettre mes plus sincères sympathies. Sachez que je partage pleinement votre peine.

Salut, Réjean, et à la prochaine!

William Amos, Député de Pontiac
William.amos@parl.gc.ca
Tél.: (613) 995-3950

Réjean Lafrenière : le maire, le préfet et le député

par Alain Guimont pour le Journal de la Voix de chez nous

Réjean Lafrenière a consacré plus de quarante ans de sa vie à la chose publique. Il fut maire de Lac-Sainte-Marie, préfet de la MRC de-la-Vallée-de- Gatineau, et député du comté de Gatineau à l'Assemblée nationale. Il a été de tous les débats et de toutes les décisions qui ont fait le Lac-Sainte-Marie et la MRC de la Vallée de la Gatineau tels qu'on les connaît aujourd'hui. Peu importe le jugement que l'on porte sur ce qu'il a accompli au cours de ces années, nous sommes devant un monument. Malgré l'âge - il aura bientôt 79 ans - et une santé qui l'a obligé à ralentir le rythme, l'homme est toujours boulimique d'information et s'enflamme dès qu'il est question de politique. Lui qui a fait ses classes en politique à l'époque glorieuse de l'Union Nationale, et qui était un proche de Daniel Johnson père, premier ministre du Québec de 1966 à 1970, regarde d'un œil sceptique les révélations faites à la Commission Charbonneau. « S'il n'y avait pas eu une certaine proximité et des échanges de services entre le gouvernement et le milieu des affaires il ne se serait rien fait. Je trouve surprenant qu'aucune firme d'avocats n'ait été invitée à témoigner.»

Originaire de Messines, il s'installe à Lac-Sainte-Marie afin de donner un coup de main à son père Herménegide qui venait d'acheter de son frère Edouard le magasin général du village. Pendant dix ans, de 1956 à 1966, il en sera le gérant avant de devenir le propriétaire en 1966. Comme dans tous les villages, le magasin général était, avec le perron de l'église, l'endroit où s'échangeaient les nouvelles et où naissaient les rumeurs. À l'époque, le magasin Lafrenière tenait lieu de quincaillerie et d'épicerie. Au début des années 70, la concurrence des grandes chaînes d'alimentation et leur accès rendu plus facile grâce aux améliorations apportées à la route 105 et au chemin du Lac-Sainte-Marie réduisent la profitabilité de l'épicerie. C'est ce qui l'incite à vendre à M. Armand Emond. Une cloison est érigée afin de séparer les deux commerces.

« Je suis devenu maire de Lac-Sainte-Marie en 1966. À l'époque la municipalité portait encore le nom de Hincks. Ça faisait cinq ans qu'on me sollicitait. Tout le monde savait que j'étais très actif au sein de l'exécutif de l'Union nationale et que je faisais partir de la garde rapprochée de Daniel Johnson, alors premier ministre de la province. À trente ans j'ai jugé que mon temps était venu. Les membres du conseil avaient l'âge de mon père et même de mon grand-père. À mon arrivée en fonction, les réunions du Conseil se tenaient dans une classe de l'école Saint-Nom-de-Marie. La municipalité n'avait pas de bureaux administratifs. Elle comptait un employé et pour tout équipement deux pelles rondes. Le chemin du Lac-Sainte-Marie était étroit et en gravier. Il n'y avait pour ainsi dire aucune infrastructure publique. » Le quai public, le centre communautaire, le service d'incendie et l'édifice administratif font partie de son legs.

Pendant plus de vingt ans il sera élu par acclamation. Son frère Raymond (Ti-Moune) lui succèdera. Son arrivée à la mairie coïncide avec les premiers balbutiements du Mont Ste-Marie. En 1962 un groupe d'hommes d'affaires avec à sa tête John Clifford commencent à acheter des terrains à l'emplacement actuel du Mont Ste-Marie avec le projet d'y aménager un centre de ski. Les pentes accueillent les premiers skieurs en 1966. En 1968, Dieter Bührle, actionnaire principal de la firme Suisse Oerlikon, achète 1 000 acres au lac Pemichangan avec comme projet d'y aménager un domaine skiable. « Oerlikon est une firme d'armement. Le ministère de la défense nationale obligeait alors ses fournisseurs à créer des emplois au Canada s'ils désiraient faire affaires avec le gouvernement canadien. Selon ce que j'ai appris, c'est l'ambassadeur de Suisse à Ottawa qui aurait suggéré à M Bührle d'acheter les terrains du Pemichangan pour se conformer à cette exigence. Cet investissement d'Oerlikon a semé l'émoi dans le camp Clifford. » La compagnie de M Clifford, Lac Ste-Marie Skilift, s'associera éventuellement à celle de Bührle pour former la Compagnie Mont Ste-Marie. Au début des années 70, Bührle devient le seul propriétaire de la Compagnie Mont Ste-Marie.

« J'ai fait mon premier voyage à Zurick en 1972 afin de connaître le plan de développement d'Oerlikon et leurs exigences. Au total j'en ferai trois. J'ai payé le second de ma poche : 6 000$. Avant de lancer le projet, Oerlikon voulait un plan de zonage, l'installation d'un système d'égouts et d'aqueduc au Mont Ste-Marie et le pavage du chemin Lac-Sainte-Marie jusqu'au site de l'hôtel. À la suggestion de Gilles Rocheleau, maire de Hull à l'époque, j'ai fait adopter un règlement par la municipalité qui faisait en sorte que les entrepreneurs devaient assumer le coût d'installation des infrastructures. Bührle était d'accord. Trois ans plus tard, les dites infrastructures ont été cédées à la municipalité pour la somme symbolique de un dollar. On est allé chercher des subventions de Québec pour défrayer les frais de réfection de la route. » Le reste fait partie de l'histoire. En 1975, un hôtel cinq étoiles de 138 chambres, l'Auberge l'Abri, est érigé, auquel se greffera un centre de conférence : le Cantrakon. En 1980 on inaugure le Chalet du Soleil, l'actuel chalet principal de ski, de même que le Tournesol, le chalet du golf, qui accueille l'hiver les skieurs de fond et les golfeurs l'été. Au début des années '80 le complexe employait 250 personnes. Les plans initiaux prévoyaient deux autres phases d'une valeur de 60 millions chacune. Une fois complété, le complexe devait employer plus de 500 personnes. En 1984 la décision du gouvernement Mulroney de concentrer la formation des fonctionnaires à Cornwall porte un coup fatal au projet. Au début des années '90, Oerlikon est en pleine restructuration afin de renouer avec les profits. Bührle est obligé de se retirer comme actionnaire principal. En conséquence il n'a plus les ressources financières pour supporter le déficit accumulé du Mont Ste-Marie qui s'élève à 18 millions. En 1997 il vend à Intrawest qui y voit une occasion d'affaires. Les terrains que Bührle possède autour du Pemichangan ont été vendus à Roger Lachapelle à la fin des années '90.

«De 1983 à 1989, j'ai occupé le poste de préfet de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau. C'était le début de cette nouvelle structure qui remplaçait la corporation du comté de Gatineau. Comme préfet, j'ai été très actif dans le dossier du découpage territorial. Avec l'aide des fonctionnaires de la MRC, j'ai notamment fait publier à soixante mille exemplaires un journal qui expliquait les enjeux. C'était Le Temps d'agir. » M Lafrenière sort de sa mallette un journal format tabloïde dont les feuilles jaunies témoignent du temps passé. Au cours des années passées à la MRC il a notamment fait adopter le premier et seul schéma d'aménagement de la MRC et installé les services administratifs de la MRC dans leurs bureaux actuels à Gracefield.

De 1989 à 2007 il a été élu député de Gatineau à l'Assemblée nationale à quatre reprises sous la bannière libérale. Il n'a pas eu la chance de siéger au Conseil des ministres mais fut adjoint parlementaire au ministre des Transports lors de son dernier mandat. «Contrairement à ce qu'on pense, en politique, tes adversaires ne siègent pas toujours sur les banquettes de l'opposition. Plus souvent qu'autrement ils sont de ton parti. Tous les députés jouent du coude pour obtenir une part du budget pour les priorités de leur circonscription. Je me suis toujours fait un point d'honneur de cultiver de bonnes relations avec les députés de l'opposition. À plus d'une reprise ça s'est avéré une bonne stratégie. Le plus difficile en politique, c'est de devoir se conformer à la ligne de parti. »

Au sortir de cette entrevue qui m'a permis de soulever un coin du voile sur un immense pan de l'histoire contemporaine de Lac-Sainte-Marie et de sa grande région, il me revient en mémoire la distinction que fait Machiavel, penseur florentin du XV siècle, entre la fortuna, c'est-à-dire ce que l'on doit à la chance et virtù soit ce que l'on fait de cette chance. « Ce que les grands fondateurs d'État durent à la fortune, ce fut l'occasion de leur fournir une matière à laquelle ils purent donner la forme qu'ils jugèrent convenable. » À l'échelle de Lac-Sainte-Marie et de la MRC, j'ai l'impression que cela colle bien à la carrière publique de Réjean Lafrenière.

La publication de son autobiographie nous en révèlera davantage.

La Municipalité de Lac Sainte-Marie

MRC Vallée-de-la-Gatineau
Province de Québec

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC SAINTE-MARIE

2016-05-152 Commémoration de Monsieur Réjean Lafrenière

Considérant le décès de Monsieur Réjean Lafrenière survenu le 30 avril 2016.

Considérant que Monsieur Réjean Lafrenière fait ses débuts en politique en 1967 en étant élu maire de Lac-Sainte-Marie jusqu'en 1989, il a été choisi préfet du comté de Gatineau pour 1968 et 1969.

Considérant qu'après la réforme des municipalités au début des années 1980, il a été choisi par le conseil de la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau pour y occuper le poste de préfet de 1983 à 1989.

Considérant que Monsieur Réjean Lafrenière a été élu député libéral dans le comté de Gatineau en 1989, réélu en 1994, en 1998 et en 2003 et que durant ses 18 ans comme membre de l'Assemblée nationale, il a participé au gouvernement dans plusieurs fonctions :

- De mars à septembre 1994 il a été adjoint parlementaire du ministre des Ressources naturelles et ministre délégué aux Affaires autochtones.
- En mai 2003 il est nommé adjoint parlementaire du ministre des Transports jusqu'à la fin de son mandat. M. Lafrenière a décidé de ne pas se représenter pour l'élection de 2007.

Considérant que Monsieur Réjean Lafrenière a œuvré, tout au long de ses différents mandats, à l'amélioration du réseau routier de la Vallée-de-la-Gatineau, notamment en mettant en œuvre les différentes étapes du prolongement de l'autoroute 5.

Considérant qu'il y a lieu de perpétuer le souvenir de Monsieur Réjean Lafrenière pour les générations futures et de souligner notre appréciation pour le travail qu'il a accompli pour favoriser le développement de la région de la Vallée-de-la-Gatineau et le comté de Gatineau.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur le maire Gary Lachapelle et il est résolu que puisque l'autoroute 5 n'a pas de dénomination officielle que la municipalité de Lac-Sainte-Marie demande aux autorités gouvernementales compétentes de nommer l'autoroute 5 «Autoroute Réjean Lafrenière» en l'honneur de celui-ci, à titre de commémoration.

Acheminer la présente demande au bureau du Premier Ministre du Québec, Monsieur Philippe Couillard, et à la Ministre de la Justice, Ministre responsable de la région de l'Outaouais et députée actuelle de Gatineau, Madame Stéphanie Vallée, au Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, Monsieur Jacques Daoust, aux MRC et aux municipalités de la région de l'Outaouais pour obtenir leur appui à cette demande.

Le président demande le vote. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

COPIE CERTIFIÉE CONFORME D'UNE RÉSOLUTION ADOPTÉE PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAC SAINTE-MARIE, À LEUR SÉANCE ORDINAIRE, TENUE LE 4 MAI 2016, À LAQUELLE IL Y AVAIT QUORUM.

DONNÉ À LAC SAINTE-MARIE CE 5e JOUR DU MOIS DE MAI DE L'AN DEUX-MILLE-SEIZE.

Yvon Blanchard
Directeur général, Secrétaire-trésorier

Conseil municipal 1986



Rangée debout :
La regrettée Mme Johanne d'Amour, secrétaire-trésorière adjointe, Le regretté M. Georges Emond, conseiller, M. Donald Lemens, conseiller, M. Gilles Labelle, conseiller , Le regretté M. Charles Léveillée, conseiller, Le regretté M. Michel Emond, conseiller

Rangée assise :
M. André Roy, directeur général et secrétaire-trésorier, Le regretté et honorable M. Réjean Lafrenière, maire, Monsieur Raymond Lafrenière, conseiller

Merci Réjean !

Ski Mont Ste-Marie et Golf Mont-Ste-Marie

GOLF Mont Ste-Marie

MONT STE MARIE

En hommage à Réjean Lafrenière

Des amis qui se souviennent

Plusieurs personnalités politiques de l'Outaouais et du Québec n'ont pas voulu rater cette dernière rencontre avec leur ami Réjean Lafrenière.

C'est le cas pour l'ex-député fédéral de Pontiac, Lawrence Cannon, de la députée de Gatineau, Stéphanie Vallée et de l'ex-député de Hull, Roch Cholette qui ont assisté aux funérailles de Réjean Lafrenière samedi dernier à Lac Sainte-Marie.

Il arrivait souvent à Réjean Lafrenière de mettre de côté l'adversité politique afin de faire front commun avec les intervenants d'un dossier important pour la région. En tout temps, on pouvait compter sur l'appui de Réjean Lafrenière. Il l'a fait dans plusieurs dossiers régionaux.



▶ **Lawrence Cannon, ex-député fédéral de Pontiac, Stéphanie Vallée, députée de Gatineau et Roch Cholette, ex-député de Hull.**



«Un homme d'honneur et de parole»



«On a perdu un grand homme. Un homme d'honneur et de parole.» C'est l'avis du maire de La Pêche et préfet de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, Robert Bussière.

«Réjean Lafrenière faisait ce qu'il disait qu'il allait faire. Nous n'étions pas toujours d'accord mais nous arrivions toujours à nous entendre sur des dossiers précis concernant la municipalité ou la MRC. Il maîtrisait ses dossiers et bien malin qui pouvait le faire changer d'idée.»

▲ **Robert Bussière, maire de La Pêche et préfet de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.**

Toujours présent, toujours actif, toujours impliqué dans sa région, M. Réjean Lafrenière aura rempli sa charge avec beaucoup de dévouement.
La Ville de Maniwaki, son conseil et ses représentants tiennent à lui présenter un vibrant hommage.

Ville de MANIWAKI
Ville de Maniwaki
186, rue Principale Sud, Maniwaki
819 449-2800 www.ville.maniwaki.qc.ca

Nous rendons hommage à un grand homme
Merci pour tout

AK Assurances Kelly et Associés
Cabinet en assurance de dommages
87, rue St-Joseph, Gracefield 819 463-2898
www.assuranceskelly.com

Merci Monsieur Lafrenière

En 1997, monsieur Lafrenière réunissait des acteurs du milieu afin de mettre tous les efforts nécessaires à la création du Carrefour jeunesse emploi. Il a réuni les sommes essentielles à l'obtention de la subvention, il a créé son comité de fondation et défendu son dossier à Québec.

De la mission Carrefour s'est greffé plusieurs autres projets adaptés aux besoins spécifiques des jeunes et de la communauté. Depuis 17 ans, c'est tout près de 10 000 jeunes qui ont reçu divers services du Carrefour jeunesse emploi Vallée-de-la-Gatineau.

Le Carrefour, c'est également dix personnes qui y travaillent à temps complet dans 8 projets différents. Quel bel héritage que monsieur Lafrenière laisse à la jeunesse de son comté!

Au nom des jeunes de la Vallée-de-la-Gatineau et de l'équipe du Carrefour jeunesse emploi, nous lui disons merci!

Carrefour jeunesse emploi
Vallée-de-la-Gatineau



Les participants du programme de Jeunes en action



De toute l'équipe du Carrefour Jeunesse emploi Vallée-de-la-Gatineau

En hommage à Réjean Lafrenière

«Toute la Vallée-de-la-Gatineau est en deuil»



◀ Gary Lachapelle, maire de Lac Sainte-Marie.

Un homme formidable vient de mourir». Les drapeaux aux centres administratifs des municipalités de la Vallée-de-la-Gatineau étaient en berne samedi dernier. «Toute la Vallée-de-la-Gatineau est en deuil».

Gary Lachapelle, maire de Lac Sainte-Marie, se souvient d'un homme disponible et généreux. Il n'hésitait pas à transmettre ses connaissances des dossiers afin que les projets puissent voir le jour le plus rapidement possible.

«La cérémonie religieuse a été simple, à l'image de l'homme qu'il a toujours été. Lac Sainte-Marie lui doit une fière chandelle.»



«Mon frère aimait tout le monde»



▲ François Lafrenière, frère de Réjean Lafrenière.

«Georges Lafontaine l'a bien décrit. Mon frère Réjean aimait le monde et il appartenait à tout le monde.»

Tout comme son frère Réjean, François Lafrenière n'est pas un grand parleur. Mais vous savez quoi… son héritage est on ne peut plus précieux pour Lac Sainte-Marie et pour toute la Vallée-de-la-Gatineau.

«Mon frère a été un avant-gardiste. Je me souviens du temps où il avait amorcé des pourparlers pour doter les montagnes qui surplombaient le village d'une infrastructure de ski alpin. Il a finalement réussi à convaincre M. Bürle, un promoteur suisse, d'investir dans la construction d'une station de ski qui est devenue le Mont Sainte-Marie. Pour Lac Sainte-Marie, c'était le début d'une ère nouvelle.»



«Réjean était un bon père de famille»



▲ Will Amos, le député fédéral de Pontiac.

Un bon père de famille, tant pour son épouse, que pour ses enfants de même que pour la famille élargie de la Vallée-de-la-Gatineau. Réjean Lafrenière veillait sur ses deux familles avec une attention toute particulière.

C'est l'avis du député fédéral de Pontiac, Will Amos, qui s'est fait un devoir d'assister aux funérailles de Réjean Lafrenière samedi dernier à Lac Sainte-Marie.

«J'ai souligné le décès de mon ami Réjean à la Chambre des communes vendredi dernier. La réputation de Réjean Lafrenière dépassait largement l'Outaouais et la Vallée-de-la-Gatineau.»

Will Amos a indiqué que Georges Lafontaine avait bien décrit Réjean Lafrenière dans le discours qui a mis un terme à la cérémonie religieuse de samedi dernier.

À ce grand bâtisseur de Lac-Sainte-Marie

Au nom de toute l'équipe de
Matériaux Lac-Sainte-Marie inc.
H.Lafrenière s.e.n.c.

Pierre
François
Samuel
Chantal
Raymond
Maxim

Nous te souhaitons bon repos au Paradis
Où je suis certain que tu as déjà pris le contrôle.

Salut, André

castle quincaillerie

MATÉRIAUX
LAC STE-MARIE INC.
H. LAFRENIÈRE S.E.N.C.
118, chemin du Lac, C.P. 95
Lac Sainte-Marie (Québec) J0X 1Z0

M. Réjean Lafrenière
nous a quittés et toute
la Vallée est en deuil.
Nous tenons à lui rendre
un dernier hommage.

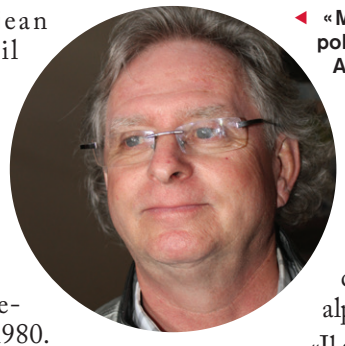
NAPA PIÈCES PICHÉ

MANIWAKI : (819) 449-3630
145, rue Principale Sud (Québec) J9E 1Z8

GATINEAU : (819) 986-7805
925, chemin de Masson (Québec) J8M 1A6

En hommage à Réjean Lafrenière

«Réjean était un organisateur né»



«Mon ami Réjean avait la politique dans le sang», affirme André Roy.

André Roy a connu Réjean Lafrenière à l'époque où il fréquentait le Cégep de l'Outaouais. Une amitié solide a réuni les deux hommes de même qu'une confiance mutuelle inébranlable.

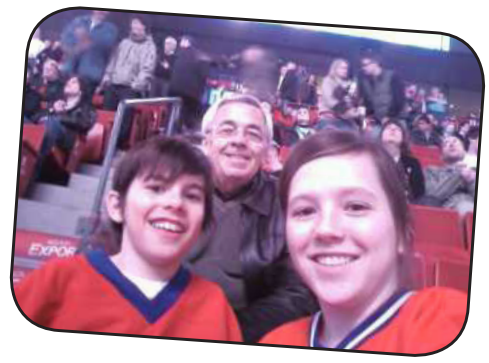
André Roy occupait le poste de directeur général de la municipalité de Lac Sainte-Marie au milieu des années 1980. En 1989, Réjean Lafrenière lui vendait le commerce de matériaux de construction H. Lafrenière et Fils qui allait devenir Matériaux Lac Sainte-Marie.

«Mais avant tout ça, j'étais étudiant au Cégep de l'Outaouais alors que le secteur Mont Bleu faisait partie du comté de Gatineau. Réjean m'avait alors demandé de mousser la candidature de Harold Kelly à la députation du comté pour l'Union nationale. Nous nous rendions à la brasserie Les Raftmen, très populaire à l'époque, pour faire de la politique. Réjean était un organisateur né. Il avait un sens inné de la politique. Il parlait à tout le monde.»

André Roy se souvient très bien du début des pourparlers avec un investisseur suisse concernant le Mont Sainte-Marie.

«C'était son bébé. Il s'est donné beaucoup de mal pour convaincre la famille Bürhle d'investir dans la construction d'une infrastructure de ski alpin à Lac Sainte-Marie.»

«Il est allé en Suisse à deux ou trois reprises avec Michel Gratton, le député du temps. Il a persuadé la famille suisse d'investir ici. Ce fut le début d'un développement économique important pour Lac Sainte-Marie. Je perds un grand ami. Mes souvenirs de lui resteront à jamais gravés dans ma mémoire.»









En hommage à Réjean Lafrenière

«Mon chum, mon mentor»



▲ Yvon Blanchard, directeur général de la municipalité de Lac Sainte-Marie, conservera de précieux souvenirs de son ami Réjean. «C'était mon chum».

«Il était mon chum personnel». Réjean Lafrenière a été le mentor de Yvon Blanchard, directeur général de la municipalité de Lac Sainte-Marie. Il lui a montré les rouages de la politique et l'a guidé dans l'apprentissage de sa profession.

«Réjean était un membre honoraire de notre club social Les Wézi-Wézo. Je garderai toujours de merveilleux souvenirs de mon chum Réjean, surtout de nos excursions de pêche. À la pêche, dans la nature, Réjean se sentait bien. C'est comme s'il revivait son enfance. Il me disait souvent : comment ça va !»

Yvon Blanchard s'est attaché à son ami Réjean tout particulièrement en 1989 à l'époque où il était directeur général de la municipalité de Northfield. Cette année-là, Réjean Lafrenière allait être élu député du comté de Gatineau.

«Un dossier n'a pas de couleurs. C'est en jouant la carte de la collaboration qu'il a réussi à faire reconnaître la route Trans-Outaouaise, à l'est de la rivière Gatineau (Notre-Dame-du-Laus) à titre de route nationale au grand dam de plusieurs de ses adversaires politiques dont Jacques Léonard, député de Labelle.»







Réjean Lafrenière

Nous avons perdu une personne de grande valeur. Pour toutes les réalisations de ce travailleur infatigable nous lui rendons un dernier hommage bien mérité.

Les entreprises d'électricité
Thibault
• Résidentiel • Commercial • Industriel •
116, Notre-Dame, Mki
Tél.: (819) 449-2866
Téléc.: (819) 449-6621
info@thibaultelectrique.com
www.thibaultelectrique.com

EGAN-SUD
VOUS OUVRE LA PORTE
Nous rendons hommage à homme inestimable et lui disons un gros merci pour tout ce qu'il a fait pour notre région.
95, route 105, Egan Sud, (819) 449-1702

Un dernier salut à Réjean Lafrenière
Merci pour les dossiers menés avec vigueur, l'implication sans limite, le dévouement constant.
assurancia
vos maîtres courtiers
D. BONHOMMME ET ASS.
Denis Bonhomme C.d'A.Ass.
Courtier en assurance de dommages
209, boul Desjardins, Maniwaki, QC
819-449-2881
Val-des-Bois, QC
819-454-6400
Laurentides
819-774-3647

MUNICIPALITÉ DE MESSINES

Hommage

M. Réjean Lafrenière

Les gens dynamiques sont
la force d'une région.
Réjean Lafrenière était sans conteste un
homme qui aura marqué sa région et nous
tenons à le souligner à l'occasion de son décès.

Le Conseil de la Municipalité de Messines



Un hommage à M. Réjean Lafrenière

M. Réjean Lafrenière aura marqué son époque, et la région aura profité de son dévouement profond à la région.

La municipalité de Kazabazua, son maire et tous ses conseillers, tiennent à lui rendre un sincère hommage.



MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA

Municipalité de Kazabazua
30, rue Begley, C.P. 10
Tél.: (819) 467-2852
www.kazabazua.ca



Réjean Lafrenière
1935-2016

Nous rendons hommage aujourd'hui
à un bâtisseur, à un homme
dont on verra encore longtemps
les traces sur le sentier de
l'histoire de la Vallée-de-la-Gatineau.

L'Association libérale de Gatineau

CARREFOURS JEUNESSE EMPLOI

Une entente qui ne fait pas l'unanimité

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

LA GATINEAU - Le Réseau des Carrefours jeunesse emploi du Québec a conclu une entente de trois ans avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, pour aider les jeunes à intégrer le marché du travail. Les CJE se partageront une enveloppe de 45,6 millions de dollars pour les trois prochaines années.

Présentement, les CJE se concentrent sur les jeunes qui sont prestataires de la sécurité du revenu et de l'aide sociale. Grâce à cette entente, ceux qui reçoivent de l'assurance-emploi, les participants au Programme objectif emploi et les autres jeunes de moins de 35 ans seront admissibles au soutien de l'organisme.

«La signature de cette entente est une excellente nouvelle pour les jeunes et les CJE, a indiqué le président du RCJEQ, Serge Duclos. Cette entente permettra notamment de consolider l'offre de services jeunesse pour trois ans et d'offrir l'aide nécessaire aux jeunes qui en ont besoin, notamment les primo-demandeurs à l'aide sociale.»

Selon le RCJEQ, «l'entente permettra aux CJE de recevoir et d'accompagner un plus grand nombre de jeunes de 16 à 35 ans tout en priorisant les services aux jeunes prestataires de l'aide sociale et admissibles à l'assurance-emploi. De plus, le financement national alloué aux services dans les CJE sera maintenu de même que celui de chacun des 110 CJE pour les trois prochaines années».

Mais cette entente est loin de satisfaire le Collectif autonome des Carrefours jeunesse emploi du Québec, qui a adressé une lettre au Premier Ministre Philippe Couillard : «Depuis 20 ans, dans toutes les villes et les localités où nous sommes enracinés, nous accueillons et accompagnons des milliers de jeunes vers l'emploi, sans égard à leur situation sociale ou économique. Pour le Collectif autonome des Carrefours jeunesse emploi du Québec, cette mission est présentement ébranlée. Un an après la réforme du cadre administratif et du modèle de services des CJE par Emploi-Québec, nous ne fonctionnons plus de façon optimale. Nous constatons que cette réforme nous prive des moyens qui ont été la clé de notre succès auprès des jeunes. Nous observons aussi de grandes disparités de traitement entre les régions. Selon l'endroit où ils vivent, plusieurs jeunes n'ont plus droit à un accueil et à des services de base».

Rachelle Després, présidente du Collectif, ajoute que «l'Entente-cadre qui a été signée entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) et le Réseau des Carrefours jeunesse emploi du Québec, ne résout aucunement les problèmes d'accessibilité et d'efficience rencontrés cette année. Bien sûr, elle sécurise le financement des Carrefours jeunesse emploi pour les trois prochaines années, mais elle ne fait que repousser les difficultés à plus tard».

Elle rappelle par ailleurs que le Collectif a «mis plusieurs solutions sur la table au cours des derniers mois. Notre proposition permet de servir plus de jeunes pour le même budget, y compris les jeunes prestataires, et cela, en complémentarité avec nos partenaires des CLEs et nos collègues communautaires. De plus, elle a l'appui de tous nos députés. Malheureusement, les travaux que nous menions avec les hautes instances du ministère ont été suspendus sans aboutissement».

Le Collectif demande donc au Premier Ministre «d'intervenir pour favoriser une reprise des discussions. Donnez-nous l'espace nécessaire pour innover et déployer nos pratiques gagnantes. C'est la condition indispensable pour préserver l'essence même des CJE, ce formidable outil qui permet de fournir une réponse adaptée à tous les jeunes adultes, partout dans les régions du Québec, et qui s'appuie sur une forte mobilisation des partenaires du milieu».

SOUPER RECONNAISSANCE DE LA VILLE

Une invitation lancée aux bénévoles

MANIWAKI - La Ville de Maniwaki tiendra encore cette année son souper «Reconnaissance de ses bénévoles» afin de souligner l'effort individuel et collectif de tous les bénévoles œuvrant sur son territoire. L'invitation est lancée à tout organisme ou tout individu qui est impliqué dans le bénévolat.

Si vous êtes bénévole et que vous œuvrez sur le territoire de la Ville de Maniwaki, les membres du conseil municipal vous invitent à un souper le mardi 31 mai à partir de 17 h à la cafétéria de la Cité Étudiante.

De plus, lors de ce souper, la Ville de Maniwaki remettra le prix du «bénévole de l'année». Nous vous invitons à vous procurer le formulaire de mise en candidature sur le site web de la Ville au www.ville.maniwaki.qc.ca ou encore auprès du service des loisirs.

Pour ceux qui font partie d'un organisme, club ou association, il est demandé de confirmer votre présence auprès de la personne responsable. Si vous ne faites pas partie d'un organisme, club ou association et que vous faites du bénévolat et que vous désirez participer au souper, confirmez votre présence auprès de Michèle Côté, technicienne en loisirs, 819-449-2822 poste 225 ou par courriel techloisirs@ville.maniwaki.qc.ca

Une confirmation de votre part est demandée au plus tard le 20 mai prochain.

Encore plus de nouvelles !

Le projet «La Guerre des Tuques» lauréat régional



MONTCERF-LYTTON - Le 29 avril dernier a eu lieu, dans les locaux du Carrefour jeunesse emploi de l'Outaouais, le gala régional du 18e Défi OSEntreprendre. Quatre projets de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais étaient en lice : «La Guerre des Tuques», 1er cycle du primaire, classe de Sandee Mayner, école Dominique Savio de Montcerf-Lytton ; «Livres et jeux usagés», 2e cycle du primaire, classe de Danielle Hotte, école Pie XII de Maniwaki ; «Concentration magique», 3e cycle du primaire, classe de Sylvie Crytes, école St-Boniface de Bois-Franc ; «Bon pot, belle plante», adaptation scolaire secondaire, classe de Manon Mercier, Cité étudiante de la Haute-Gatineau de Maniwaki.



Le projet «La Guerre des Tuques» a été choisi et représentera l'Outaouais au niveau national du Défi OSEntreprendre le 16 juin prochain à Québec.

Le concours québécois en entrepreneuriat OSEntreprendre a pour mission d'inspirer le désir d'entreprendre pour contribuer à bâtir un Québec fier, innovant, engagé et prospère. La Commission scolaire désire remercier toutes les enseignantes qui ont participé et féliciter la classe de Sandee Mayner pour cette nomination.

encanatomic.com
Encan atomic
Horaire des encans cette semaine
Vendredi soir 13 mai
252 boul. Déléage
Début de la vente à l'extérieur à 18h
Début de la vente à l'intérieur à 18h30
Samedi le 14 mai
encan de succession
au 6 Chemin Gérard, Déléage
Ouverture du site à 11h
Début de la vente à 13h
Marché aux Puces Atomic
Samedi
De 8h à 17h
Gros arrivage d'ameublement de bureau
Bienvenue à tous les vendeurs tous les samedis dès 8h00 !
ENCAN ATOMIC .COM
Infos: François Giroux
(613) 294-6683
252 Boul. Déléage, Maniwaki
Interac VISA MasterCard COMPTANT

PLUSIEURS ACTIVITÉS À LA BELLE ÉPOQUE

Pour le plus grand plaisir des résidents



▲ En collaboration avec le Réseau Petits Pas et Transport A. Heafey, une vingtaine d'enfants viennent maintenant rendre visite aux résidents.

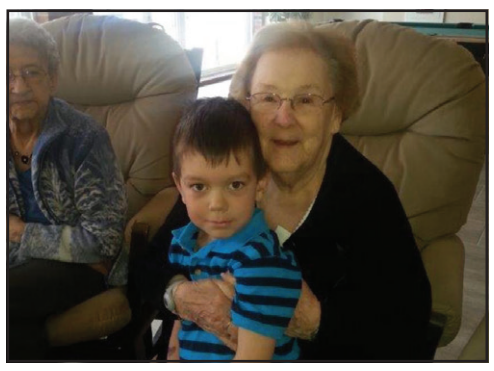
MANIWAKI - Cette année à la résidence La Belle Époque, un comité d'activités a été mis en place afin de permettre aux résidents d'apporter de nouvelles idées et d'accroître la participation active.

Une sortie à la cabane a sucre a eu lieu le 31 mars dernier au Domaine du Cerf, à Blue Sea. «Un gros merci à toute la famille Tremblay de nous avoir si bien accueillis, commente Jessica Lafrenière, directrice de La Belle Époque. Nous tenons à remercier M. et Mme Tremblay, de la résidence, pour avoir pris l'initiative d'organiser cette activité conjointement avec Mme Hélène Jolivette. Ils ont été les principaux acteurs de cette belle journée. Plus de 35 participants ont voyagé avec le Transport A. Heafey, qui a permis le déplacement sécuritaire de nos résidents et membres de l'équipe.»

Également, une journée portes-ouvertes, qui s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse, avait lieu dimanche 24 avril à La Belle Époque. «Nous avons eu la plaisir de rencontrer plus de 100 personnes lors de cette occasion spéciale, poursuit Jessica Lafrenière. Merci à Nancy Fortin, de l'équipe de la résidence, d'avoir géré la collation avec le souci du détail. Merci également à CHGA d'avoir été avec nous sur place afin d'inviter la population à venir nous voir.»

Nouveau projet intergénérationnel

«En collaboration avec le Réseau Petits Pas et Transport A. Heafey, une vingtaine d'enfants viennent maintenant nous visiter à la résidence, explique Jessica Lafrenière. Notre projet intergénérationnel a été mis sur pied afin de permettre aux enfants et aux aîné(e)s d'échanger ensemble à travers différents ateliers, soit par le bricolage, les chants, les jeux actifs, la stimulation cognitive ou même le jardinage. Merci à Julie Côté et aux éducatrices du Réseau Petits Pas de permettre à notre future génération et nos retraités de ne pas oublier nos racines et de se rappeler nos belles valeurs. Suite à ce bel avant-midi, les tout-petits ont su émouvoir les résidents par leur simplicité et leur belle énergie. On peut donc dire que c'est le début d'une belle histoire entre les enfants du Réseau Petits Pas et les gens de la Résidence La Belle Époque.»



▲ Enfants et résidents finissent par tisser de beaux liens.



▲ Parmi les activités organisées à La Belle Époque, une sortie à la cabane a sucre a eu lieu le 31 mars dernier au Domaine du Cerf, à Blue Sea.



▲ Ce nouveau projet intergénérationnel est bénéfique autant pour les enfants que pour les résidents.



▲ Enfants et résidents échangent autour d'ateliers, comme par exemple du bricolage.

Encore plus de nouvelles !

Karine Bonicalzi était à Québec avec Chantal Lacroix



MANIWAKI - Le 23 avril dernier avait lieu le «Week-end Beauté Party» organisé par Chantal Lacroix à la Cache à Maxime, à Québec. Devant 250 femmes, provenant des quatre coins du Québec, Karine Bonicalzi a présenté sa conférence «L'esthétique en toute simplicité».

Élodie Vaillancourt, gérante du Centre médico-esthétique Karine Bonicalzi à Gatineau, était aussi de la partie comme maquilleuse professionnelle, afin d'apprendre aux femmes à se faire une beauté.

«J'ai été très contente d'apprendre que nous referons un week-end comme celui-ci à Estrimont à l'automne 2016, commente Karine Bonicalzi. Je présenterai à nouveau deux fois ma conférence.» En plus de plusieurs activités et ateliers, les participantes pourront aussi assister à la conférence de Josée Boudreault, Chantal Lacroix, Jean Aroldi, Martin Allard.

Karine Bonicalzi insiste : «C'est un week-end à ne pas manquer et qui est intéressant pour les gens qui n'ont pas l'occasion de nous accompagner dans le sud lors des camp Santé Beauté.»

Une présentation sur les insectes



CAYAMANT - Les élèves du 1er cycle de l'école de Ste-Thérèse ont présenté leur projet sur les insectes. Les parents ont répondu présents en grand nombre. Ils ont pu assister à une présentation sur les insectes accompagnée d'affiches. De plus, des maquettes représentant l'habitat des insectes choisis avaient été créées par les élèves. L'enseignante, Adrienne Perrin, est très fière de l'excellent travail de ses élèves.

Cercle des fermières : portes-ouvertes

MANIWAKI - Les Fermières de Maniwaki invitent toute la population à une journée portes-ouvertes qui se tiendra à leur local, au 2ème étage du 270 rue Notre-Dame, mercredi 25 mai de 13h30 à 20h30. Vous pourrez admirer ou acheter des pièces confectionnées par les membres du Cercle des Fermières de Maniwaki : tissage, tricot, broderie, couture.

Trois spectacles en un sur l'intimidation



MESSINES - Le 14 mai, à 16 h, le TAIME, l'école de Messines et la JAIME uniront leurs forces pour offrir un spectacle unique au Centre multiculturel de Messines.

Des élèves de l'école de Messines présenteront la pièce de théâtre «Comment vaincre l'intimidation», mise en scène par Lyne Alie et écrite par Kathia Trottier.

Ensuite, la troupe de théâtre TAIME présentera la série de sketchs «Dans ma tête». Dans cet univers plutôt absurde imaginé par Jean-François Chabot, seront à l'œuvre Lyne Alie, Catherine Roy, Jean-François Chabot, Jessica Fortin, Mayla-Lya Chabot, Mya Chabot, Samylyn Galipeau et Suzanne Veillette. Manon Mercier a signé la mise en scène et Mario Danis s'occupe de l'aspect technique.

Enfin, la JAIME terminera la journée par un spectacle d'improvisation.

Du plaisir garanti pour toute la famille pour seulement 20 $. Une partie des profits sera remise à l'école de Messines. Les billets sont en vente auprès des comédiens ou à la porte avant le spectacle. Venez vous amuser, c'est un rendez-vous.

Petites annonces 819 449-1725

Contactez-nous pour annoncer dans les petites annonces les plus lues de la Vallée-de-la-Gatineau.

Heure de tombée: le mardi midi | Aussi en ligne : www.lagatineau.com/petites-annonces | Envoyez vos avis publics, appels d'offre ou offres d'emploi par courriel: avis@lagatineau.com

BUREAUX - LOCAUX À LOUER

Local commercial à louer 900pi2, 4 bureaux, grand patio, non-c, non-é, avec stationnement, 750$/mois situé sur le boul. Desjardins, grand stationnement. Infos jour : 819 449-4159 Soir : 819 334-1041.

Locaux commerciaux à louer./Entrepôt à louer. Infos : 819 449-1040 ou 819 462-0501.

LOCAL COMMERCIAL - Bureaux et locaux à louer au 135, Route 105, Egan-Sud, 2 285 pi2, 47 x 30 et 25 x 35. Idéal pour magasin de détail ou centre professionnel. Pour infos: 819 449-1725.

198, Notre-Dame, Maniwaki, immeuble professionnel, centre-ville, prix compétitif. Stationnement. 819 561-4586.

2 locaux à louer. 163 rue Laurier, Maniwaki. Dimensions: 130 et 145 pieds carrés, incluant une salle de rencontre, chauffés, climatisés et éclairés, 350$ ou 370$/mois. Infos: 819 449-3838.

CHAMBRES À LOUER

1 chambre à louer, chauffée, éclairée, pour le 1er mai. Située au 227, rue Notre-dame. Infos : 819 441-0526.

Belle chambre disponible au centre-ville de Maniwaki. Avec frigidaire privé, cuisine commune, salon et télévision Hi-Fi, Internet. Spécial 325$/mois. Infos: 819 441-2827 ou 819 334-2345.

Résidence Bernise pour personnes âgées autonomes ou semi-autonomes est à la recherche d'une personne ainée pour combler une chambre privée avec soins complets. Sécurité et surveillance 24h sur 24h, 7 jours/sem. Disponible immédiatement. Pas d'escalier. Infos : 819 449-5399.

CHALETS À LOUER

Chalet à louer au mois ou à la saison, au Lac Blue Sea, Messines, 2 chambres, 1 km du village, piste cyclable, plage, quai pour bateau, patio. Infos : 819 465-2506.

LOGEMENTS - APPARTEMENTS À LOUER

Logements à louer : Maniwaki, centre-ville, 3 1/2, non chauffé, ni éclairé, 2e étage, stationnement. Pas d'animaux, personne seule ou couple tranquille. Références demandées. 1 libre imm. 1 libre 1er juillet 2016. Communiquer au 819 449-4159, poste 0 ou 819 334-3340 de 17 h à 20 h.

Bel appartement à louer, plancher radiant, 2 chambres à coucher, centre-ville de Maniwaki (182 rue Chénier), 750$/mois chauffé-éclairé, prises laveuse-sécheuse. Références demandées. Pour informations: 819 334-0618 ou 463-4330.

Logement à louer au 116 rue Scott, Maniwaki. 2 chambres à coucher. Accessible aux personnes handicapées. 450$/mois, pas chauffé, ni éclairé. Pour plus d'informations : 819 462-0930.

Grand 3 1/2, situé au 290, Notre-Dame, pas chauffé, ni éclairé. 450$/mois. Libre 1er juin. Infos : 819 449-5399.

Maniwaki, 2 chambres à louer dans un logement 5 1/2, centre-ville de Maniwaki, disponible 1er janvier, loyer 350$, chauffé, éclairé, internet, câble, accessoires de maison, meublé, pour étudiant ou travailleur de passage - location au mois - Contactez Carole 819 441-6411.

Mont-Laurier, logement 4 1/2, non chauffé, ni éclairé, disponible immédiatement - Loyer 510$/mois. Contactez Carole 819 441-6411.

Appartement 2c.c., centre-ville, pas chauffé, ni éclairé, non fumeur, pas d'animaux. 510$/mois. Infos : Charles ou Sylvie 819 306-1060, après midi.

Petit appartement situé à Maniwaki, sous-sol, 1 c.c., chauffé, éclairé, poêle/frigo, laveuse/sécheuse, 400$/mois, libre immédiatement, pas d'animaux. Infos : 819 441-0340 (laissez message).

Logement à Maniwaki, 3 c.c., 720$/par mois, chauffé, éclairé, stationnement, remise, accès à la cours, pas d'animaux, personne tranquille, références et étude de crédit obligatoires. Libre 1er juin. Infos : 819 568-0293 ou 819 209-1050.

Logement à Maniwaki, 1 c.c., avec salle de lavage, semi-meublé, entrée et stationnement privés, pas chauffé ni éclairé, pas d'animaux, libre immédiatement, 425$/mois. Infos : 819 449-3435 ou 819 462-0565.

Cartes d'affaires



LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES B.L. 1996 inc.
R.B.Q. 8101-8038-30
• Entrepreneur électricien • Spécialiste en chauffage électrique
• Résidentiel • Commercial • Industriel
Tél.: 819.449.5044
Cell.: 819.449.8937
Rés.: 819.449.6814
Germain Michaud
Maître électricien
189, rue Notre-Dame, Maniwaki, Qc
germain.michaud@blelectrique.com

Les Constructions Marc Martin
Spécialiste en béton
Location de boom truck
Levage de maison
Rénovation de tous genres
178 rue St-Joseph, Gracefield
constructionmmartin@gmail.com
Tél.: 819.463-3506 Cell.: 819.449-8974

Fern Autos
Vente d'autos d'occasions
Vente de pièces usagées
Achetons véhicules pour les métaux
302, ch. du Lac Cayamant
Graefield (Québec)
Tél.: 819.463.4854
Cell.: 819.441.6599

NETTOYAGE - RÉNOVATION - CONSTRUCTION - RÉCLAMATION D'ASSURANCES
Licence RBQ: 8290-8641-40
Dufran 2003
François P. Lafontaine
54, rue Principale Nord, Maniwaki J9E 2B3
Tél. (819) 449-6202/1 800 453-8535
Télécopieur (819) 465-3680 / (819) 449-5474
Courriel : françois@dufran.com

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Denis Thibault
RBQ: 8358-3385-01
6, chemin Farley
Messines, Qc J0X 2J0
Tél. 819.441.3152
Cell. 819.334.1353
Prix compétitifs
COUVREUR CERTIFIÉ

FONDATIONS LANOIX INC.
RBQ 5715-7745-01
COLIN LANOIX PROPRIÉTAIRE | OWNER
FONDATIONS / FOUNDATIONS
EMPATTEMENTS / FOOTINGS
MURS DE GELÉE / FROST WALLS
DALLES / SLABS
PLANCHERS DE BETON / CONCRETE FLOORS
SERVICE DE CAMION À GRUE / BOOM TRUCK SERVICE
FOND. ISOLÉES EN POLYSTYRÈNE
STYROFOAM INSULATED FOUNDATIONS
ESTIMATION GRATUITE | FREE ESTIMATE
T. (819) 648-5050 F. (819) 648-5053
fondationslanoix.com
fondationslanoix.inc@gmail.com

• Alarme • Centrale • Caméra
ELECTRO MAX
R.B.Q. 8195-9025-57
Protection - Fiabilité Sécurité
(819) 441-2002 (819) 449-0569
138-A route 105
Egan-Sud, Qc J9E 3A9
François Moreau prop.
electromax@videotron.ca
www.electromax.ca

TRANSPORT J.V.
Gilles Céré, propriétaire
Résidence 449-5311
Cellulaire 441-4665
DÉMÉNAGEMENT
Résidentiel — Commercial

Installation
PIERROT BEAUDOIN
RÉNOVATIONS DE TOUS GENRES
INTÉRIEURES
EXTÉRIEURES
R.B.Q. 8343-7590-48
819-449-3319

PROGRAMME RÉNO-VILLAGE
RÉNOVATION DANIEL BEAUDOIN
RBQ: 5588-4282-01
Finition intérieure et extérieure
Spécialiste Programme d'adaptation de domicile
- Reconstruction après sinistre - Pose de plancher de tout genre - Pose de gypse (drywall)
- Joint et peinture - Réparation / rénovation intérieure et extérieure de votre maison pour vente plus rapide
- Investir un peu pour obtenir plus
- Estimation gratuite dans la région
Cellulaire 819-334-2957
Résidence 819-441-0425

Tél.: (819) 623-3369
ou (819) 623-3372
Fax: (819) 623-9551
MÉTAL GOSSELIN LTÉE
- FER NEUF ET USAGÉ
- VENTE DE CÂBLE D'ACIER
TUYAUX POUR PONCEAUX
Mario & Denis Gosselin
GÉRANTS
1591, boul. Paquette
Mont-Laurier J9L 1M8

COUVREURS Rochon ENR.
RBQ:2537-2913 QUÉBEC INC.
F.A.S.
Robert Rochon
Toiture de tout genre
ESTIMATION GRATUITE
OUVRAGE GARANTIE PAR ÉCRIT
1 (888) 449-2849
Kazabazua
(819) 467-2849

ÉMONDAGE & ABATTAGE BOREAL TREE SERVICES
Émondage Abattage Déchiquetage Dessouchage Ramassage de bois
Pruning Tree cutting Shredding Stump removal Wood pick up
613-558-3429
819-465-3144
abattageboreal.com

TRANSPORT branchaud
SPÉCIALITÉ :
Transport pleine remorque et L.T.L. de tout genre
TERRITOIRES :
Montréal, Québec, Toronto, Ottawa
VÉRONIQUE BRANCHAUD
Présidente
52, Route 105, Maniwaki
(Québec) J9E 3A9
Tél. : 819-449-6222
Sans Frais : 866-449-6222
Fax : 819-449-8191

MANIWAKI AUTOS ÉLECTRIQUES
MÉCANIQUE GÉNÉRALE - PERFORMANCE
ALTERNATEURS & DÉMARREURS
PROBLÈME ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE
Yvan & Philippe Thérien
propriétaires
& 819 449-8181
Téléc.: 819 441-2130
153, rue de la Colline, Maniwaki (Québec) J9E 1B5

Ford Gérard Hubert
HUBERT Auto MANIWAKI/MONT-LAURIER
Gérard Hubert Automobile ltée
VENTES ET SERVICES AUTORISÉS
241, boul. Desjardins, Maniwaki (Québec)
Tél.: (819) 449-2266 • Fax : (819) 449-6217
Sans frais : 1 877 449-2266
Résidence : (819) 334-0226
Stéphane Séguin
Représentant

3 1/2, chauffé/éclairé, câble fournis. Situé à Gracefield. Personne seule, non fumeur, pas d'animaux. 550$/mois. Infos : 819 463-2101.

Logis 1 c.c., Au 11 rue Principale, Gracefield. Au rez-de-chaussée. Non chauffé, ni éclairé, pas d'animaux. Références demandées. 550$/mois. Infos : 819 463-2395.

Bachelor ou appartement à louer, cuisinière et réfrigérateur fournis, chauffé/éclairé, eau chaude fournie. Infos : 819 449-1040 ou 819 462-0501.

Grand logis 2 chambres à coucher situé à Bois-Franc, incluant prise lav.-séch., antenne satellite Bell, déneigement. 475$/mois pas chauffé, pas éclairé avec 1 MOIS GRATUIT. Pas d'animaux. Libre immédiatement, pour infos 819 449-0794 ou 819 449-0627.

Joli 2 chambres à coucher situé à Bois-Franc avec grand terrain. 475$/mois pas chauffé, pas éclairé avec 1 MOIS GRATUIT. Non-fumeurs et pas d'animaux. Libre immédiatement. Pour Infos: 819 449-0794 ou 819 449-0627.

1 appartements de 2 c.c., secteur campagne à 5 minutes de Gracefield en auto, pour personne seule responsable ou couple responsable, pas d'animaux. Libre 1er juin. 525$/mois. Line au 819 463-3021 ou 819 449-0859.

Appartement 1c.c., situé au 71, St-Joseph, Gracefield. Chauffé/éclairé, meublé, laveuse-sécheuse et câble. Pas d'animaux. 600$/mois. Infos : 819 463-1354.

Grand 2 c.c., au 225-227 rue Notre-Dame, Maniwaki, chauffé, éclairé, déneigement fournis. Libre 1er avril. Infos : 819 441-0526.

1c.c., 450, rue St-Patrice. Pas chauffé, ni éclairé. Libre immédiatement. Infos : 819 441-0526.

Appartements à louer, Martel & L'Écuyer, 1 c.c., 2 c.c., 3 c.c., libres immédiatement, pas d'animaux, références demandées. Téléphoner après 6h00 p.m. au 819 449-6606.

Appartement 2 c.c., pas chauffé, ni éclairé, 580$/mois, situé au 11, ch. Marks, Gracefield. Libre immédiatement. Infos : 819 463-1866 ou 819 441-6289.

Grand appartement neuf, garage intérieur, chauffé/éclairé, 950$/mois. Idéal pour personne âgée. Situé dans Commeauville. Disponible immédiatement. Infos : Éric 819 449-8745.

Appartement 2c.c., secteur tranquille, références demandées. Infos : 819 334-1344.

Maniwaki, 3 1/2 dans un demi sous-sol, chauffé/éclairé, meublé. 495$/mois. Libre le 1er juin. Pas d'animaux. Références demandées. Infos : 819 441-2827 ou 819 334-2345.

Maniwaki, 3 1/2 dans un demi sous-sol, chauffé/éclairé. 480$/mois. Libre le 1er juin. Pas d'animaux. Références demandées. Infos : 819 441-2827 ou 819 334-2345.

Logis à louer au 223 rue King, Maniwaki, 3 c.c., 650$/mois, pas chauffé ni éclairé, pas d'animaux. Infos : 819 449-2070.

Logement 2 chambres à coucher complètement rénové. Secteur tranquille à Maniwaki sur la rue Laurier, 600$/mois, pas chauffé ni éclairé, pas d'animaux. Libre 1er avril. Infos : 819 441-3780 ou 819 441-4505 (cell).

Appartement 2c.c., à louer sur la rue Gendron. Libre le 1er mai. Pour informations, après 18 h : 819 449-7267.

2 c.c., chauffé/éclairé, non fumeur, pas d'animaux. Libre immédiatement./2 c.c., pas chauffé/ni éclairé, non fumeur, pas d'animaux. Libre immédiatement. Personne sérieuse. /Logement 1c.c., non chauffé, ni éclairé. Non fumeur, pas d'animaux. Libre 1er juillet. Infos : 819 449-1180.

Près de l'hôpital, 110-2 rue L'Heureux, 2c.c., pas chauffé, ni éclairé, semi sous-sol, prise laveuse/sécheuse, pas d'animaux. Grand stationnement et remise. Références demandées. 485$/mois. Libre le 1er mai. 819 561-4586 ou 819 441-0200.

1c.c., dans un sous-sol, fraîchement rénové. Meublé, chauffé/éclairé, situé à 5 min du centre-ville de Maniwaki. Personne de 50 ans et plus si possible. Personne bilingue. Libre immédiatement. 600$/mois. Infos : 819 441-1322 ou 819 441-5393.

PROPRIÉTÉS À LOUER

Maison meublée à louer sur lac. Située au lac Murray. 2c.c., cuisine, salle à diner, salon, salle de séjour. Disponible immédiatement. 1 200$/mois, chauffée/éclairée. Avec belle plage de sable. Infos : 819 557-3494 ou 613 868-6665.

Grande maison semi-détachée à louer à Maniwaki, très propre, grand terrain, secteur paisible, 745$/mois, pas chauffée ni éclairée, non fumeur, pas d'animaux, libre le 1er avril. Infos: 1 819 457-1119.

Maison/duplex à louer, secteur paisible à Messines. 4 c.c. dont maître avec solarium adjacent. Sous sol aménagé (cuisine, S-B, c.c, salle de lavage et salon). Plancher de bois franc, cuisinière propane inclus, lave-vaisselle, bains tourbillons. Très grand terrain clôturé, grand patio, remise. Pas chauffé, ni éclairé. Libre 1er juillet. Non fumeur! Références



MAISON au 248 Mc Dougall, Maniwaki.
4 chambres à coucher, 2 salles de bain, remise, terrain adjacent inclus. Toit neuf 2016.
Infos : 819-438-4949

L'IMPACT
Rivière Gatineau

Siège administratif : 270, rue Notre-Dame, Maniwaki (Québec) J9E 2J8
Téléphone : 1 877 449-3077
Télécopieur : 819 449-3090

Point de service : 490, route 105, suite 201, Chelsea, (Québec) J9B 1L2
Téléphone : 819-459-1112 poste 2303
Courriel : impactrivieregatineauorg@videotron.ca

23e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

AVIS DE CONVOCATION

Par la présente, nous vous invitons à participer à l'assemblée générale annuelle de la ressource communautaire l'Impact-Rivière Gatineau qui se tiendra le jeudi 9 juin 2016 à 18 h 00, dans nos locaux du siège administratif, au 270, rue Notre-Dame, à Maniwaki.

Lors de cette assemblée, il y aura présentation du rapport financier et des activités 2015-2016. Les membres procéderont aussi à l'élection d'administrateurs et disposeront d'une période de questions.

Le conseil d'administration, les membres et le personnel de notre organisme seront heureux de vous y rencontrer.

Claude Da Prato
Président du CA

Sur la route du DÉTOUR c'est la vie

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2016 AVIS DE CONVOCATION

Maniwaki, le 4 mai 2016

À tous les membres du conseil d'administration et membres réguliers,

Il me fait plaisir de vous convoquer à l'assemblée générale annuelle 2016. L'assemblée sera tenue le mercredi 22 juin 2016 au 181, rue Notre-Dame à Maniwaki à compter de 17h00. L'ordre du jour comportera les sujets suivants :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture de l'avis de convocation et vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 juin 2015
6. Présentation du rapport annuel 2015- 2016
7. Présentation du rapport financier au 31 mars 2016
8. Propositions de changements aux règlements généraux (tous les points ont été révisés)
9. Ratifications des actes des administrateurs de la dernière année
10. Élection des administrateurs (3 postes administrateurs vacants)
11. Nomination du vérificateur comptable
12. Vœux de l'assemblée
13. Levée de l'assemblée

Nous désirons rappeler aux membres qu'il est nécessaire d'avoir acquitter les frais pour la carte de membre afin de se prévaloir d'un droit de vote lors de l'assemblée générale annuelle, au coût de 5$, de plus les membres souhaitant déposer leur candidature pour un poste vacant au sein du conseil, doivent faire parvenir une lettre d'intention au plus tard le 15 juin à 16h00 à l'attention des membres du conseil d'administration.

Espérant vous compter parmi nous, je vous prie de recevoir nos sincères salutations.

Cathy Marinier et Marie-Ève Tessier, coordonnatrices en prévention du suicide

SADC Société d'aide au développement des collectivités VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Avis de convocation

L'assemblée générale annuelle de la Société d'aide au développement des collectivités de la Vallée-de-la-Gatineau se tiendra le **mardi 31 mai 2016**, à **12h00** à **l'Auberge du Draveur située au 85, rue Principale Nord à Maniwaki.**

Projet d'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 26 mai 2015 ;
4. Lecture et adoption du rapport annuel et des états financiers 2015-2016 ;
5. Nomination du vérificateur ;
6. Nomination des représentants au conseil d'administration ;
7. Modifications aux règlements généraux ;
8. Questions diverses ;
9. Fermeture de l'assemblée.

Donné à Maniwaki, le 12 mai 2016
Kerry Anne Gorman, secrétaire

Canada Développement économique Canada appuie financièrement la SADC

Club Quad Vallée-de-la-Gatineau

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DIMANCHE LE 15 MAI 2016 À 13 HEURES 30

AUBERGE DU DRAVEUR

1. Ouverture de l'assemblée par le Président.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée.
4. Rapport du Président.
5. Présentation et adoption des états financiers.
6. Nomination de la firme comptable.
7. Ratifier les décisions prises par le C.A. et les dégager de toutes responsabilités.
8. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'élection. (Scrutateurs)
9. Élection des postes paire :

   Poste 2. Vice-président administratif.
   Poste 4. Directeur secteur Nord.
   Poste 6. Directeur secteur sud.
   Poste 8. Directeur des randonnées et événements
   Poste 10. Directeur du Garage.
   Poste 12. Secrétaire.
10. Période de question aux membres.
11. Levée de l'assemblée

M. Eric Girard (Président)
172, chemin du Lac Murray
Aumond, Québec
J0W 1W0

Cartes professionnelles



Desjardins & Gauthier
Avocats - Lawyers
Maniwaki : 171, rue Notre-Dame
(819) **449-6075**
Gatineau : 132, rue St-Raymond
(819) **771-7415**

Serge Désilets D.D.
Denturologiste
Ouvert du lundi au vendredi
819 449-6484
NOUVELLE ADRESSE
153B, Commerciale, Maniwaki J9E 1P1

Denturologiste
Martin Cusson D.D.
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h
(819) 449-6073
137, Principale Sud, Maniwaki

demandées. 950$ /mois. À voir ! Infos : 819 661-8675, après 18 h.

CHALETS À VENDRE

Chalet quatre saisons, 2c.c., situé au lac Baskatong, Lytton (Québec). 16, chemin Un du barrage Mercier. Terrain de 338 pi. de longueur, 190 pi. de largeur. Fosse septique réglementaire. Puit artésien de 400 pi. de profondeur. À vendre avec tout son contenu. 225 000$. Infos : 780 478-1185.

PROPRIÉTÉS COMMERCIALES À VENDRE

Bâtiment commercial à vendre ou à louer, à Maniwaki, idéal pour aire de vente. Entrepôt de 10 800 p.c., à partir de 2.00$ le pied carré. Infos: Raynald Hamel 819 441-9313 raynald.hamel@videotron.ca

TERRAINS À VENDRE

Terrain à vendre (90 000 pc cadastré), situé chemin de la Montagne à Déléage. 30 000$ négociable. Infos : 819 441-7850.

Terrain à vendre 200 x 200 et plus, à Déléage, quelques minutes de Maniwaki. Infos : 819 449-3157.

OFFRES DE SERVICE

PRÊTS 500$ à 1000$. courtageexpress.com 1 888 994-4054. 7 jours sur 7 / 8h – 20h.

CANADA BENEFIT GROUP - Vous ou quelqu'un que vous connaissez souffre d'un handicap? Obtenez jusqu'à 40,000$ du gouvernement du Canada. Appelez sans-frais au 1 888 511-2250 ou visitez-nous au www.canadabenefit.ca/fr/evaluation/

Noyé par les dettes? À bout de souffle? Vous êtes harcelé continuellement par vos créanciers (saisies, impôts, cartes de crédit, Hydro) il y a toujours une solution, laissez-nous vous aider. Consultation gratuite Robert Bélair adm. MNP Ltée Syndic de faillite 819 246-3588/819 246-4444 Bureau principal Montréal.

SAAQ-SAAQ-SAAQ Victime d'un accident automobile? Vous avez des blessures? Contactez-nous. Consultation gratuite. M. Dion Avocats tél. 1 855 282-2022 www.sossaaq.com

310-PRÊT : Prêt de 500$ à 1000$. Aucune enquête de crédit. Approbation en 5 minutes. Ouvert 7 jours de 8 h à 20 h. Compose sans frais : 310-PRET

Ferait comptabilité pour PME ou autres. Services comptables Joanne DANIS tél. 819 449-6909.

Accidentés du travail, de la route. Avez-vous des problèmes avec CSST, SAAQ, normes du travail, Assurance-chômage, aide sociale? Êtes-vous victimes de harcèlement? Entrevues gratuites 1 877 585-2281 ou 819 585-2281.

OFFRES D'EMPLOI

Résidence Gracefield. Recherche du personnel pour travail auprès de personnes âgées dans une résidence privée, de soir/nuit et une fin de semaine sur deux. 819 463-4826 après 13h30 du lundi au vendredi, contactez Karine.

AUTOS À VENDRE

Dodge Caravan à vendre, année 2010, seulement 26 000 km. Démarreur à distance. Quatre pneus d'hiver avec jantes. En très bon état. Un seul conducteur. Prix à discuter. Infos : 819 449-4788 ou 819 334-3351.

Chevrolet Cobalt 2007, en bonne condition. 3 200$ (négociable). Infos : 819 438-2386.

À voir auto, camion, 4x4. Financement maison aucun cas refusé. Voitures 2009 à 2014, léger dépôt, aucun endosseur. 1 866 566-7081 www.financementbrisson.com

VÉHICULES DE LOISIRS À VENDRE

Caravane à sellette (fifth-wheel) 26 pi. avec extension. Sundance ultra-light 2011, avec attelage et garantie prolongée 25 000$. Avec pneus et freins neufs. Infos : 819 465-1108 ou 819 441-8196

Achèterais 4 roues, motoneiges en bon état de marche ou ayant besoin de réparations, ou pour les pièces. Infos: 819 449-2083 ou 819 441-7771 demandez Marc.

Motorisé de marque Day Break, année 2000, 50 000 km, 30 pieds. Excellente état. Six pneus neufs, 2000$. Le toit, neuf au complet, 18 000$. Avec une génératrice, 70 heures. Une Honner 4000. Six auvents neufs. Air conditionner sur le toit, neuf. Prix : 23 000$. Infos : 819 243-6384 ou 819 743-6410.

DIVERS À VENDRE

4 pneus 4 saisons P215/60R16, Toyo Extensa A/S 94T, montés sur jantes en aluminium. Prix demandé : 400$. Infos : 819 306-0826.

PRIX SPÉCIAL! TÔLE GALVANISÉE et pré-peinte pour couverture et mur, 0,85 sous le pi. carré, plusieurs longueurs disponibles. Fenêtres coulissantes en aluminium brun 58 po.x 60 po. et 38 po. x 60 po. Grande quantité de styro-mousse bleu 2 pi x 4 pi, 3 po., 4 po. et 5 po, de 5$ à 6$ la pièce. Clous à la caisse de 50 lbs, 1 1/4 po. jusqu'à 12 po., à partir de 30$ la caisse. D'autres matériaux (neufs et usagers) disponibles. Rouleaux de papier à couverture et membranes autocollantes 51,50$ le rouleau. Centre de Liquidation, 150 Freeman, Hull. Infos : 819 775-8048.

Spécial - Recouvrement extérieur en vinyle. Plusieurs couleurs disponibles et accessoires. Panneaux de pierre vissés pour mur extérieur et intérieur, en ciment. Trois couleurs disponibles. 1 x 2 pi., 9,50$/pi. carré, de marque Be On Stone. 819 775-8048.

SCIERIES MOBILES à partir de 4,397$ Coupez bois de toutes dimensions avec votre propre scierie à ruban portative. Info & DVD gratuits, www.ScieriesNorwood.ca/400QN 1 800 408-9995, poste : 400QN.

Pompe à eau à piston, rebattit à neuf, électrique ou à gaz./Câble en acier de 100 pieds, 5/8, avec crochets./Mirador en métal, style nacelle./Rampes de chargement pour J5 tracteur ou autre./Fendeuse à bois de 35 tonnes pour 3 points/Cabine pour Jeep Willys années 42 à 70, prix réduit. Infos : 819 441-3315.

Bois de poêle à vendre (érable). 75$/corde fendue. Grand-Remous et environs. Infos : 819 440-8615.

Cabanon neuf de 12 x 16, quatre saisons. Isolé, électricité et chauffage. Prix demandé : 6000$./Motocyclette de marque Suzuki Savage. 650 cc. Prix demandé : 2000$. Infos : 819 441-1179.

Aubaine! 4 pneus d'hiver Michelin, 235/45 R17 97V, 4 mois d'usure seulement. Payé : 1282,65$. Demande : 600$. Infos: 819 449-1104.

À vendre : exerciseur multi-fonctions 200$. Contact : 819 449-4553.

RECHERCHÉ

Achèterais chiots ou portée de chiots, âgés entre 7 et 9 semaines. $$$ S.V.P communiquer au 819 440-7211. Au Plaisir!

AMITIÉS ET RENCONTRES

CONTACTS directs et rencontres sur le service # 1 au Québec! Conversations, rencontres inattendues, des aventures inoubliables vous attendent. Goûtez la différence.. Appelez le 1 877 661-2626 pour les écouter ou bien, pour leur parler, depuis votre cellulaire, faites le #(carré)6910 (des frais peuvent s'appliquer) L'aventure est au bout de la ligne.

SERVICE RENCONTRE. Relations Long-terme, ESSAYEZ GRATUITEMENT!!! 1 888 451-7661. Appelez # 7878 ou 1 866 634-8995. Adulte 1 à 1 en direct appelez: 1 877 347-9242. ou #5015. Rencontrez des femmes célibataires de votre région. 1 888 571-5763 (18+)

ASTROLOGIE

1 premier pas vers le Bonheur! Médium Québec réunit pour vous les meilleurs voyant(e)s du Québec, dont Louise Haley, la célèbre Mme Minou, Alain Bénazra... Écoutez-les au 1 800 332-1036 et choisissez votre conseiller(e) personnel(le). Depuis votre cellulaire faites le #(carré)4051 Pour les voir et mieux les connaître : www.MediumQuebec.com

Ana Médium pure, 40 ans d'expérience, ne pose aucune question, réponses précises et datées, confidentielles. Tél.: 514 613-0179 (Avec ou sans Visa/Mastercard).

PRÊT DE 500$

Sans enquête de crédit.

1 866 482-0454

www.creditcourtage.ca



Gracefield — au de la Gatineau

Ville de Gracefield

AVIS PUBLIC

Est donné aux contribuables de la Ville de Gracefield, que les règlements suivants ont été adoptés à la séance ordinaire du 9 mai 2016 :

Règlement no. 139-2016 modifiant le règlement no. 72-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1.

Règlement no. 140-2016 modifiant l'article 4.4 et ajoutant une annexe au règlement no. 138-2016 concernant un programme de soutien à des petites rénovations (peinture) pour la revitalisation de la Ville de Gracefield.

Les dits règlements entrent en vigueur conformément à la loi.

Donné à Gracefield, ce 10e jour de mai 2016.

Johanne Laperrière, BAA
Directrice générale et greffière



CCMVG — Chambre de commerce de Maniwaki et La Vallée-de-la-Gatineau

AVIS DE CONVOCATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2016

Aux membres de la Chambre de Commerce de Maniwaki et Vallée de la Gatineau.

Par la présente, vous êtes cordialement invité à participer à l'assemblée générale annuelle des membres de la Chambre de Commerce et de Maniwaki et Vallée de la Gatineau pour le terme 2015-2016. Cette assemblée, dont l'ordre du jour est proposé ci-contre, se tiendra :

Date : Mercredi le 15 juin 2016
Heure : 18h00
Endroit : Salle Robert Coulombe, Château Logue
12, rue Comeau
Maniwaki

Anticipant déjà le plaisir de vous rencontrer lors de cette occasion, je vous prie de recevoir l'expression de mes sentiments distingués.

Madeleine Lefebvre
Secrétaire
CCMVG
186 rue King, local 174
Maniwaki, (Québec) J9E 3N6
Téléphone: (819) 449-6627
Télécopieur: (819) 449-7667
Courriel: info@ccmvg.com

1.1.1 ORDRE DU JOUR PROPOSÉ

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum ;
2. Présentation du Président d'assemblée Monsieur Marc Cloutier.
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle tenue au Château Logue de Maniwaki, le 17 juin 2015;
5. Présentation du rapport d'activités de la Chambre:
   - Rapport annuel 2015-2016.
   - Plan d'action 2016-2017.
6. Présentation et adoption des états financiers;
7. Quittance des administrateurs/administratrices;
8. Élection des administrateurs/administratrices;
9. Vœux de l'assemblée;
10. Levée de l'assemblée.

Une Chambre de Commerce rassembleuse et au service de la communauté d'affaires!

Voix et solidarité des aidants naturels de la Vallée-de-la-Gatineau

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale annuelle de Voix et solidarité des aidants naturels de la Vallée-de-la-Gatineau.

Nous vous invitons à participer à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra, le mercredi 26 mai 2016, à 18h30, au CHSLD de Gracefield, situé au 1 rue du Foyer à Gracefield.

Lors de cette assemblée, il y aura la présentation du rapport financier annuel et des activités de 2015-2016, la nomination du comptable professionnel agrée ainsi qu'élections des administrateurs.

Bienvenue à tous.

Marthe Piché
Présidente du conseil d'administration

(Un café et dessert seront servis)

Municipalité de Bouchette

36, rue Principale,
Bouchette (Québec)
J0X 1E0
Tél. : (819) 465-2555
Fax. : (819) 465-2318

AVIS PUBLIC - Dérogation mineure

Avis est donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière, qu'au cours de la séance ordinaire du conseil municipal de Bouchette qui se tiendra le lundi 6 juin 2016 à 19 h à la salle municipale de Bouchette, située au 36 rue Principale, le conseil municipal doit statuer sur une demande de dérogation mineure à savoir :

Demande de dérogation mineure au règlement de zonage numéro 85, article 4.11 «Reconstruction d'un bâtiment dérogatoire détruit» pour le bâtiment principal situé sur la propriété ayant comme cadastre 4 741 308 et dont l'adresse civique est le 128 chemin Richard.

Toute personne intéressée relativement à la présente demande de dérogation mineure ci-dessus décrite pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de cette séance ordinaire du 6 juin 2016.

Donné à Bouchette, ce 11e jour de mai 2016.

Claudia Lacroix, B.A.A.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Municipalité de Bouchette

36, rue Principale,
Bouchette (Québec)
J0X 1E0
Tél. : (819) 465-2555
Fax. : (819) 465-2318

AVIS - Biens mis sur le carreau

AVIS est donné, par la soussignée, que le propriétaire des biens mis sur le carreau lors d'une éviction ayant eu lieu le 27 janvier 2014 au 26 chemin Gagnon à Bouchette, doit réclamer lesdits biens meubles et acquitter les frais administratifs dans les dix (10) jours de la publication de cet avis. À l'expiration de ce délai, la municipalité pourra disposer de ces biens.

Biens provenant du 26 chemin Gagnon
Éviction ayant eu lieu le 27 janvier 2014
Échéance du délai de récupération : 23 mai 2016

Le propriétaire desdits biens est prié de communiquer avec la soussignée au 819-465-2555 afin de récupérer ses biens et acquitter les frais et ce, avant le 23 mai 2016.

Donné à Bouchette, ce 11 mai 2016..

Claudia Lacroix, B.A.A.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

La Gatineau

Offre d'emploi

OFFRE D'EMPLOI

RECHERCHE CAMELOT URGENT (SECTEUR DENHOLM)

Le camelot devra ramasser les journaux à Low et devra les distribuer dans 6 points de distribution dans la municipalité de Denholm, chaque semaine.

Contactez: Denise Lacourcière
Journal La Gatineau
135, route 105, Egan-Sud Qc J9E 3A9
Tél.: 819-449-1725
Courriel: dlacourciere@lagatineau.com

La Gatineau

OFFRE D'EMPLOI

Municipalité de Messines
Journalier/ opérateur
Travaux publics/ voirie
Personne salariée régulière saisonnière

Responsabilités :

- Voir au bon fonctionnement du service de voirie et effectuer tout genre de travaux manuels ou autres requis normalement pour le bon fonctionnement des travaux publics de la Municipalité;
- Assumer les diverses fonctions reliées à l'entretien et la réparation des infrastructures municipales, réseau routier, bâtiments, terrains, parcs et autres équipements appartenant à la Municipalité;
- Le titulaire pourrait être appelé à travailler à titre d'éboueur, d'opérateur de camion de matières résiduelles, d'opérateur attitré au programme de vidange des boues de fosse septique etc.;
- Effectuer toutes tâches qui lui sont assignées par son supérieur immédiat.

Exigences :

- Le candidat doit détenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent;
- Détenir un permis de conduire classe 3, avec les mentions FM;
- Expérience de conduite de machineries lourdes;
- Être détenteur d'une carte de santé et de sécurité sur les chantiers de construction (A.S.P.);
- Démontrer un esprit de collaboration et être apte à travailler en équipe;
- Être en bonne condition physique (l'employeur se réserve le droit d'exiger un bilan médical);

De plus le candidat devra posséder de l'autonomie, du jugement, de l'initiative, être une personne responsable, fiable, honnête et courtoise. Également, posséder de bonnes habiletés physiques pour exécuter toutes sortes de travaux manuels.

Début de l'emploi, 4 juillet 2016.

Conditions de travail :

L'horaire de travail est de 40 heures par semaine, du lundi au vendredi. Un horaire d'été est en vigueur selon la politique du personnel.

Les personnes intéressées doivent déposer leur candidature par écrit au bureau municipal à l'attention de Monsieur Jim Smith, au 70, rue Principale, Messines (Québec) J0X 2J0, ou par télécopieur : 819 465-2943 ou par courriel : jsmith@messines.ca, avec la mention **poste de Journalier/ opérateur** au plus tard le **20 mai 2016, avant 12h00.**

Les candidats pourront être soumis à une épreuve destinée à vérifier s'ils répondent aux exigences normales du poste concerné, ainsi qu'à un examen médical.

Conditions salariales

Selon la politique de rémunération en vigueur.

AVIS PUBLIC

Municipalité de Messines

70, rue Principale, Messines (Québec) J0X 2J0

Demande de dérogation mineure

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné que le Conseil municipal de la municipalité de Messines, lors de sa séance régulière du lundi 1er juin 2016, statuera sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

• 7 CHEMIN GODARD

RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 167, ZONE VILLÉGIATURE : ***ARTICLE 6.3.1.2 – MARGE DE RECUL AVANT POUR TOUT BÂTIMENT***

La demande de dérogation mineure a pour effet de déroger aux dispositions du règlement de zonage relatives à la norme applicable concernant la marge de recul avant en zone villégiature pour la construction d'un bâtiment accessoire sur un empiètement de 16 mètres à l'intérieur de ladite marge autorisée.

• 9 CHEMIN DE BLUE SEA

RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 167, ZONE VILLÉGIATURE : ***ARTICLE 6.3.1.2 – MARGE DE RECUL AVANT POUR TOUT BÂTIMENT ; ARTICLE 6.3.1.6 - MARGE DE RECUL RIVERAINE POUR UN BÂTIMENT PRINCIPAL ET ARTICLE 6.3.1.7.3 – SUPERFICIE D'OCCUPATION AU SOL POUR UN BÂTIMENT PRINCIPAL SUR UN EMPLACEMENT NON DESSERVI***

La demande de dérogation mineure a pour effet de déroger aux dispositions du règlement de zonage, dans une zone villégiature, relatives aux normes applicables concernant :

- La marge de recul avant pour la construction d'un bâtiment principal qui a un empiètement de 8.5 mètres à l'intérieur de ladite marge autorisée.
- La marge de recul riveraine pour la construction d'un bâtiment principal qui a un empiètement de 4 mètres à l'intérieur de ladite marge autorisée.
- La superficie d'occupation au sol du nouveau bâtiment principal à être implanté sur l'emplacement non desservi qui excède de 0.6% ladite superficie autorisée.

_____

La séance publique aura lieu à 19h00 au centre Multiculturel de Messines, situé au 70, rue Principale, Messines (Québec) J0X 2J0. Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil de la municipalité de Messines relativement à cette demande de dérogation mineure.

DONNÉ à Messines, ce 9e jour de mai 2016.

Le directeur général
Jim Smith

AU JARDIN COMMUNAUTAIRE

Il fait bon cultiver et socialiser

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

MANIWAKI - C'est un jardin extraordinaire, situé au bord de la rivière 2000, dans le quartier de Comeauville. Depuis 1995, des adeptes de jardinage s'y retrouvent à chaque saison afin de travailler la terre, faire pousser fruits et légumes, mais aussi socialiser, échanger des trucs et astuces pour avoir la main verte.

L'association tenait la semaine dernière son assemblée générale annuelle, avec près de 20 personnes présentes à l'hôtel de ville. Ce soir-là, il y avait par exemple Denis, membre depuis 4 ans ; Vincent, qui fait un retour ; Julie, une nouvelle ; Claire, une «vieille nouvelle» qui aime avoir les mains dans la terre.

L'association compte 18 membres. Avis aux intéressés, il reste encore 35 lots de disponibles. Pour rejoindre le groupe, il suffit d'acheter sa carte de membres pour 20$. En plus du lopin de terre, elle donne accès à tout l'outillage nécessaire pour entretenir son potager.

Au jardin communautaire, il n'est pas rare que les expérimentés aident les débutants. De temps en temps, le groupe se donne rendez-vous pour effectuer des travaux en commun et en profiter pour pique-niquer ensemble. À noter par ailleurs que la démarche se veut aussi écologique, puisqu'aucun engrais chimique n'est autorisé.

Renseignements : Josée Carle, 819-306-0553. Page Facebook : «Jardin communautaire Maniwaki».



▲ **Les membres du conseil d'administration avec, de gauche à droite : Suzanne Potvin, secrétaire ; Cora Mélanson, trésorière ; la présidente Josée Carle ; Nathalie Guichemerre, secrétaire ; Douglas Hébert.**

Décès

Avis de décès



Carole Guerette
Décédée le 7 mai 2016

À l'âge de 56 ans. Elle était la fille de feu Aime Guerette et de Jocelyne Archambault. Elle laisse dans le deuil ses enfants Sophie (Daniel), Flavie, Félix (Andréa); son frère Alain (Ann); ses soeurs Rachel (Guy), Francine (Gerard), ainsi que ses neveux et nièce. Comme dernières volontés, elle donne son corps à la science. Des dons pour le cancer seraient appréciés.

Merci
du fond du coeur



Cathy Legacy son épouse et la famille L'Ecuyer sont très touchées par les marques de sympathie et d'affection reçues lors du décès de M. André L'Ecuyer et remercient chaleureusement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

La mise en terre, dans l'intimité, aura lieu le 24 juin au cimetière de Messines.

AVIS DE DÉCÈS
Mme Estelle Cyr
(1953 - 2016)



Est décédée, le 8 mai 2016 au Foyer d'accueil de Gracefield à l'âge de 63 ans, Madame Estelle Cyr. Fille de Albert Cyr et de feu Émilia Labelle. Outre son père, elle laisse dans le deuil ses neveux Jacques Grondin (Ginette) et René Grondin (Jacinthe). Ainsi que d'autres parents et amis (es). Elle fut prédécédée par sa sœur Yvette. Madame Cyr sera exposée à la Coopérative funéraire Brunet de Maniwaki jeudi le 12 mai 2016 à compter de 10 h. Suivra un service religieux en l'église St-Philomène de Montcerf-Lytton à 14 h. L'inhumation aura lieu au cimetière paroissial. La **Coopérative funéraire Brunet du 19 rue Principale Nord, Maniwaki**, offre ses plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE BRUNET
19 Principale Nord, Maniwaki, 819-449-6082

REMERCIEMENTS
À LA VIERGE MARIE
pour faveur obtenue.
P.B.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Dolorès Robitaille (née Saumure)

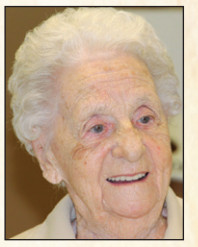


De Maniwaki, est décédée le 6 mai 2016 au C.H. de Maniwaki, à l'âge de 77 ans. Elle était l'épouse de feu Jean-Paul Robitaille, la fille de feu Augustin Saumure et de feu Diana Poulin. Elle laisse dans le deuil ses enfants Robert (Claire Labelle), Manon (Jean Rivest), Stéphane (Elaine Hayes) et Janique (Marc Lafond); ses petits-enfants Francis, Sarah et Kassandra; sa sœur Huguette; une amie très chère Suzanne Cyr, ainsi que ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et ami(e)s. Elle fut prédécédée par ses frères Jean-Paul, Réjean, Gérald, Kenneth et Bernard. La direction des funérailles a été confiée à la **Maison Funéraire McConnery 206 Cartier Maniwaki, QC J9E 1R3 Téléphone 819-449-2626 Télécopieur 819-449-7437 adresse courriel : sympathies@maisonfunerairemcconnery.ca Site Web : www.maisonfunerairemcconnery.ca** La famille recevra les condoléances à l'église l'Assomption de Marie de Maniwaki à compter de 13 h 30 le vendredi 13 mai 2016, suivi du service religieux à 14 h et de la mise en habitacle des cendres au columbarium du 206 rue Cartier Maniwaki. Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la société canadienne du cancer. Un merci spécial au personnel du 2e étage du C.H. de Maniwaki et au soutien à domicile pour les bons soins prodigués à notre mère.

Maison funéraire
McConnery
206, rue Cartier, Maniwaki
819-449-2626

REMERCIEMENTS

Mme Yvette Lanthier



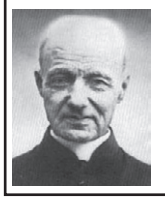
Ses enfants désirent remercier sincèrement tous les parents et ami(e)s qui lors du décès de Yvette survenu le 11 mars 2016 leurs ont témoignés des marques de sympathie soit par offrande de messe, fleurs, dons, visite ou assistance aux funérailles. La famille tient à remercier particulièrement les Dres Mariam Maestren Mendoza et Claudia Baindbrige Bérubé, ainsi que le personnel du foyer Père Guinard pour les bons soins prodigués à notre mère. Nous avons profondément été touchés. Les personnes dont l'adresse est inconnue sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Un gros merci.

Maison funéraire
McConnery
206, rue Cartier, Maniwaki
819-449-2626

PRIÈRE AU SAINT FRÈRE ANDRÉ

Très Saint Frère André, vous dont la sainteté a été reconnue par la Sainte Église Catholique, vous qui toute votre vie, avez fait preuve d'une immense bonté envers les pauvres et les malades, vous dont l'humilité et la sagesse dépassaient tout, protégez-nous et apportez-nous votre soutien dans nos épreuves sur cette terre de souffrance.



P.B.

À la mémoire de...



Joseph Bogé
23e Anniversaire



Donald Bogé
14e Anniversaire

Voilà déjà quelques années que vous nous avez quittés pour un autre monde. Vous savez, pour nous sur terre la vie continue mais, de là-haut, nous savons que vous nous protégez. Vos images sont gravées à tout jamais dans nos coeurs et le resteront toujours. Nous pensons à vous, vous nous manquez beaucoup.

Votre famille.

Le Journal La Gatineau offre ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

La Gatineau
135-B, route 105, à Egan Sud, 819 449-1725

TOURNOI SCOLAIRE D'ÉCHECS

La Cité étudiante championne

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

LA GATINEAU - C'est l'équipe de la Cité étudiante qui est la grande championne du tournoi scolaire d'échecs organisé par Sabin Parent Johnson, animateur Bouffée d'oxygène, et Victor Manuel Tomas, psychologue. Elle a remporté la victoire face à l'équipe de l'école Sacré-Cœur de Gracefield.

C'est la première fois qu'un tournoi est organisé entre les deux écoles secondaires. Chacune des deux équipes était composée des trois champions de chaque établissement. Pour la Cité étudiante, il s'agit de Collin Céré, Dereck Guilbault et Nicolas Foster. Pour Sacré-Cœur, il s'agit de Nathan Lessard, Jean-Sébastien Michel et Nicola Desautel.

La première ronde du championnat avait eu lieu à Gracefield et c'est la Cité étudiante qui avait gagné par le pointage de 5,5 à 3,5. La finale a eu lieu dernièrement à Maniwaki et s'est terminée par un 10,5 pour la polyvalente contre 7,5 pour Sacré-Cœur.

Par ailleurs, Jean-Sébastien Michel a reçu le titre de joueur par excellence et un certificat cadeau de 50$ pour avoir gagné le plus grand nombre de parties, avec 5 victoires et une défaite.

À noter que le club d'échecs existe depuis trois à Maniwaki. À Gracefield, un club similaire a été implanté cette année.



▲ Sabin Parent Johnson et Victor Manuel Tomas avec les gagnants de Maniwaki : Collin Céré, Dereck Guilbault et Nicolas Foster.



▲ Sabin Parent Johnson et Victor Manuel Tomas avec l'équipe de Gracefield : Nathan Lessard, Jean-Sébastien Michel et Nicola Desautel.

PEINTURE DE PAUL MARTIN

Alphée Moreau parmi les invités

JEAN LACAILLE
jlacaille@lagatineau.com

LA GATINEAU - Alphée Moreau, conseiller municipal à Aumond, président de l'Association des riverains du Lac Murray et membre du Regroupement pour la protection de l'eau de la Vallée-de-la-Gatineau (RPEVG) était l'un des invités au dévoilement de la peinture du 26e Premier ministre du Canada, Paul Martin, qui avait lieu hier (mercredi) au parlement canadien à Ottawa.

Alphée Moreau, rencontré lors de l'assemblée générale annuelle du RPEVG, samedi dernier à Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, a expliqué pourquoi il faisait partie de la liste des invités. «J'ai fait partie de l'équipe du Premier ministre Paul Martin en tant qu'agent principal à la logistique pour les médias nationaux et internationaux de 2003 à 2006. Ce poste me donnait l'occasion de promouvoir la Vallée-de-la-Gatineau. J'ai accepté l'invitation et je serai à Ottawa mercredi (hier).»

Encore plus de nouvelles !

Apprentis cuistots au CFER

MANIWAKI - Au début de l'année, Laurence Baccard, enseignante au CFER Vallée-de-la-Gatineau et grande amatrice de cuisine, désirait mettre sur pied un projet culinaire avec les élèves. Échelonné sur toute l'année, ce projet avait comme objectif d'aider les élèves à acquérir de l'autonomie et découvrir comment faire la cuisine.



▲ Laurence Baccard accompagnée de quelques élèves qui sont devenus cuistots durant l'année.

Un tel projet demandait beaucoup d'argent et c'est pourquoi Mme Baccard est allée cogner à quelques portes pour mener à terme ce beau projet. Elle a ainsi reçu 1 000 $ de la part de Métro Lapointe, qui ont permis d'acheter tous les produits nécessaires pour que les élèves puissent préparer leurs repas. Un autre montant de 2 050 $ provenant de la Fondation Saputo a permis d'acheter une nouvelle cuisinière et aidé à couvrir le reste des dépenses du projet. L'argent sert également à fournir des muffins, à tous les mois, au Club des petits déjeuners de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.

Quant aux élèves, ils doivent élaborer un menu santé de trois services pour dix personnes avec un budget de 35 $, faire la liste d'épicerie, les invitations, concocter le repas et finalement le servir aux invités. Pour permettre d'évaluer le tout, les convives doivent remplir un petit questionnaire. Le projet s'avère être un véritable succès et une expérience unique pour les élèves. D'ailleurs, ces derniers ainsi que Mme Baccard, désirent remercier la Fondation Saputo et Métro Lapointe pour leur grande générosité.

Une activité pour comprendre les relations trigonométriques

MANIWAKI - Dans le cadre du cours de mathématiques CST 4, Frank Gaudreault, un associé du groupe AGBR. SAT, responsable de la logistique et des projets spéciaux, est venu animer une activité en lien avec les relations trigonométriques dans les triangles.



M. Gaudreault a expliqué aux élèves le rôle d'un arpenteur-géomètre, d'un technicien arpenteur et d'une personne possédant un diplôme d'études professionnelles en arpentage. Ensuite, les élèves étaient invités à se rendre dans le stationnement de l'école afin de réaliser un exercice à l'aide d'un théodolite (instrument servant à mesurer des distances et des angles). Ils devaient déterminer dans un premier temps lequel entre le mât ou le lampadaire était le plus long puis celui qui était le plus haut.

Un gros merci au Groupe Barbe & Robidoux et spécialement à Frank Gaudreault pour leur implication bénévole. Merci aussi à France Savoie pour son aide lors de l'activité.

Souper-spectacle pour l'école

GRAND-REMOUS - Un souper-spectacle mettant en vedette les élèves de la maternelle à la 6e année, de l'école Sacré-Cœur, a été organisé à la salle Jean-Guy Prévost de Grand-Remous, afin d'amasser des fonds pour des activités.



Cette soirée a été organisée par un comité de mamans appelé «Les super mamans». Une somme d'environ 5000 $ a été collectée. Les participants ont eu droit à un souper spaghetti, un spectacle, une vente aux enchères et une soirée dansante. Tout au long de la soirée, de nombreux prix de présence ont été remis.

Le comité organisateur désire remercier tous les gens qui ont participé à ce souper-spectacle et qui ont été généreux pour les jeunes de l'école.

AIRE FAUNIQUE COMMUNAUTAIRE DU RÉSERVOIR BASKATONG

Crainte de perdre leur expertise

GRAND-REMOUS - Il a été longuement question du plan de gestion de la pisciculture que l'Aire faunique communautaire du réservoir Baskatong (AFCB) a mis de l'avant il y a quelques années et de l'expertise acquise dans l'application des opérations de cette pisciculture, lors de l'assemblée générale annuelle le 23 avril dernier à Grand-Remous.



▲ Daniel Blais, directeur général de l'Aire faunique communautaire du Baskatong.

«Le plan d'eau est en santé. Il faut absolument que nous poursuivions dans la même veine. Le ministre Laurent Lessard doit reconnaître notre expertise. Nous allons le rencontrer avec son sous-ministre, Daniel Richard, pour discuter de cette expertise que nous voulons conserver à tout prix», précise Daniel Blais, directeur général de l'AFCB.

Les pourparlers

Afin de conserver l'expertise de la pisciculture, les dirigeants ont proposé au ministère de l'Environnement et du Développement durable du Québec, de garder le volet expérimental à petite échelle. L'objectif serait d'ensemencer un plan d'eau autre que le Baskatong qui permettrait d'approfondir la recherche sur le doré qui demande beaucoup d'analyse. Une décision du ministère concernant cette demande est attendue dans les prochaines semaines.

Les dirigeants estiment qu'il est important de prendre en considération que lors de la mise en place de l'AFCB en 1998, l'ensemble des membres, pourvoyeurs et bénévoles, avaient pris de bonnes décisions. Dès l'an 2000, on procédait à la reconnaissance d'une limite de taille de 30 cm à la fourche ce qui représente 32 cm pour la remise à l'eau obligatoire.

L'AFCB était un précurseur de cette règlementation. Par la suite, en 2011, la limite de taille 37 x 53 a été appliquée. L'instauration du plan de gestion du doré 2011-2016 a porté ses fruits depuis.

Depuis l'annonce du plan de gestion des ensemencements du doré jaune par le ministère le 31 mars 2016, il est prévu de ne plus ensemencer le Baskatong à compter du 1er avril 2017. Cette décision est imputable, en grande partie, à l'excellente santé du plan d'eau. Selon le ministère, les données permettent de croire que les frayères du plan seront en mesure de suffire à la demande et la pression de pêche. Plus de 22 frayères sont en activité cette saison.

Les activités en 2015

Le nombre d'autorisations de pêche a grimpé de 14 000 en 2015 pour une hausse des revenus de plus de 30 000 $ qui seront directement injectés dans les frayères du plan d'eau. Les ensemencements et la pisciculture ont généré pas moins de 1 580 200 larves, 51 800 alevins de 1 à 3 cm et 1 350 dorés de 12 à 17 cm. Le Centre d'interprétation du doré jaune a connu une baisse de fréquentation de 30 % en 2015.



▲ L'un des biologistes explique le travail énorme réalisé à l'Aire faunique, dans le domaine de la préservation de la ressrouce.

PLAN DE GESTION DU DORÉ

Le ministre Lessard le reconduit jusqu'en 2026

LA GATINEAU - Le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, Laurent Lessard, a annoncé que le Plan de gestion du doré sera reconduit pour une période de 10 ans, soit de 2016 à 2026.

Les limites de taille établies en 2011 dans le Plan de gestion du doré 2011-2016 ont donné des résultats encourageants. La situation du doré jaune s'est en effet améliorée de façon importante depuis son implantation en 2011. Une augmentation notable de l'abondance du doré et du nombre de femelles matures dans la plupart des zones de pêche a d'ailleurs été observée.

«Les objectifs fixés dans le Plan de gestion 2011-2016 demeurent, mais certaines modifications règlementaires sont requises, a précisé le ministre Lessard. Ces modifications permettront d'optimiser le rétablissement du doré, d'améliorer et de conserver la qualité de la pêche et d'harmoniser l'ensemble de la règlementation québécoise.»

Nouveautés en vigueur depuis avril 2016

Les modalités du Plan de gestion 2016-2026 sont en vigueur depuis le 1er avril 2016 et jusqu'au 31 mars 2026. La taille des prises de doré jaune sera règlementée partout au Québec. Aucune limite de longueur ne s'appliquera pour le doré noir.

Les modifications concernent précisément les zones de pêche 16, 17 et 22 où la limite de longueur minimale de 32 cm est remplacée par une gamme de longueur exploitée de 37 à 53 cm, avec la possibilité de conserver un doré de plus de 53 cm.

Pour la zone de pêche 13, la limite de longueur minimale de 32 cm est remplacée par une gamme de longueur exploitée de 32 à 47 cm, afin d'y optimiser la gestion de l'espèce et d'harmoniser la règlementation de cette zone avec celle du reste de la province.

Limite de longueur permise

Zones de pêche 1, 2, 18, 19, 20, 23, 24 : sans objet, doré absent.

Zones de pêche 13, 14, 15, 26, 28, 29 : de 32 à 47 cm.

Zones de pêche 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11,12, 21, 27 : de 37 à 53 cm.

Zones de pêche 16, 17, 22 : de 37 à 53 cm, possibilité de conserver un doré de plus de 53 cm.

Afin de faciliter l'identification de l'espèce de doré et la détermination de sa longueur totale, les pêcheurs devront conserver leurs prises entières et éviscérées ou encore en filets coupés en portefeuille.

«Les mesures précédentes que nous avons mises en place pour le doré ont donné des résultats impressionnants qui se traduisent par près de 8 millions de captures de dorés et des retombées économiques estimées à 359 M$ par année, a rappelé le ministre Lessard. Quand on améliore l'expérience de pêche, on maximise les retombées économiques et on offre une expérience de pêche inoubliable à la relève.»

ENSEMENCEMENT LACS/COURS D'EAU

Aide gouvernementale : 11 000 $

LA GATINEAU – La députée-ministre Stéphanie Vallée a annoncé que trois municipalités de la région se partageront 11 000 $ dans le cadre du Programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau 2016-2017.

La Ville de Maniwaki et la municipalité de Lac-Sainte-Marie recevront respectivement 2 000 $ et 6 000 $, dans le volet estival du programme, pour l'ensemencement de la rivière Désert à Maniwaki et des lacs à la Garlette et Newton à Lac-Sainte-Marie. La Ville de Gracefield se verra attribuer 3 000 $, dans le volet hivernal, pour ensemencer le lac à la Barbue.

« Je suis heureuse d'appuyer ces initiatives qui amélioreront l'offre de pêche dans la Vallée-de-la-Gatineau et qui donneront aux jeunes de la région l'occasion de s'initier à la pêche et de découvrir une activité de plein air qui caractérise notre territoire», a commenté Mme Vallée.

La Gatineau lagatineau.com
LA SOLUTION PAR EXCELLENCE pour vos campagnes publicitaires.
135-B, route 105, Egan Sud 819 449-1725



VISITE PASTORALE

De Mgr P. Lortie

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

MANIWAKI - La paroisse de l'Assomption de Marie a eu de la grande visite la semaine dernière : l'évêque du diocèse de Mont-Laurier, Mgr Paul Lortie, était de passage dans la région de jeudi à dimanche, dans le cadre de sa visite pastorale qui a lieu tous les cinq ans.

Mgr Paul Lortie a fait le tour de toutes les communautés qui composent la paroisse afin de prendre le pouls de chacune d'elle : Maniwaki, Grand-Remous, Bois-Franc, Montcerf-Lytton, Messines. «Une visite enrichissante autant pour l'évêque que pour les paroissiens», note le prêtre de Maniwaki, Sylvain Desrosiers.

Comme l'explique Mgr Paul Lortie, «l'évêque est le père spirituel de tout le diocèse et il rencontre chacun des secteurs pastoraux où se vit la foi. L'objectif est de créer des liens, de voir ce qu'il se passe, encourager».

Samedi soir, l'évêque a participé à un souper offert gratuitement par la grande paroisse de l'Assomption de Marie, à la salle du Christ-Roi. Tout le monde était bienvenu à cette activité familiale qui a réuni des personnes de toutes générations. Dernièrement, un slogan a été mis en évidence sur toutes les églises du diocèse, dans le cadre de la campagne de dîme, et restera pour les trois prochaines années : «L'église fait du bien». Comme l'explique Sylvain Desrosiers, «on prend un nouveau tournant dans la région de Maniwaki. On a décidé que ça ne sera pas juste un slogan. On veut redonner à la communauté, on retourne à la source. L'église a toujours été là pour aider les plus démunis, être proche des gens. On veut retrouver l'esprit familial de nos communautés, c'est pour cela qu'on a offert un repas gratuit qui devrait revenir chaque année pour rassembler les gens».

La visite de l'évêque a aussi été l'occasion pour lui de célébrer la messe de confirmation dimanche à Maniwaki en matinée puis à Bouchette l'après-midi (lire ci-contre).

Projet de regroupement

Interrogé sur l'avancement du projet de regroupement des paroisses de Bouchette, Blue Sea et Gracefield, l'évêque a expliqué que «nous attendons les lettres du gouvernement du Québec pour ériger la nouvelle paroisse Sainte-Marie-de-l'Incarnation. Elle sera effective le 1er juillet 2016».

Ce projet a suscité le mécontentement de paroissien(ne)s. Mais comme l'explique Mgr Paul Lortie, «c'est un projet qui est à l'étude depuis 11 ans et les gens sont déjà desservis par le même prêtre, depuis à peu près 8 ans. Ils seront regroupés sous une seule Fabrique. On estime que c'est très important de se regrouper ensemble parce qu'ils n'ont plus les bénévoles qu'il faut pour maintenir une entité distincte. Si chacun maintient son organisation, ce sont des coûts plus élevés. On ne peut plus rester tout seul.»



▲ De gauche à droite : Louise Beaulieu, le prêtre Sylvain Desrosiers, Rachel Auger (dont le bazar au profit de la paroisse a rapporté 5 200$), Mgr Paul Lortie, Samylynn Galipeau, Denise Piché Chabot.

Bouchette a reçu Mgr Lortie et 56 confirmés dans son église

BOUCHETTE - Cinquante-six jeunes et adultes de la région ont reçu dimanche le sacrement de la confirmation de Mgr Paul Lortie. L'église était pleine à craquer. La cérémonie avait été préparée par l'équipe de pastorale de Bouchette, menée par Gisèle Beauregard et Mignonne Duguay.

C'est sous les chants de la chorale que Mgr Lortie, accompagné du curé Mario Thibault et du prêtre Athanase Ndikumana, a accueilli les confirmés. Après la cérémonie d'accueil d'usage, l'évêque a livré un sermon qui a suscité l'intérêt des jeunes, de leurs parents, grands-parents, parrains et marraines. Il a lancé un message d'espoir aux jeunes en leur disant que mettre le Seigneur dans leur vie est une bonne façon de construire un avenir meilleur dans la sérénité et le bonheur. Il a aussi incité les parents à ne pas perdre de vue les enseignements de Jésus et à les utiliser dans leur vie de tous les jours.

Mgr Lortie a aussi fait l'éloge de l'église de Bouchette, invitant les participants à admirer son intérieur, tout spécialement la grande voûte du plafond, et à être fiers d'avoir cette belle église pour laquelle il faut tout faire afin de la conserver en bon état.

Avant la fin de la cérémonie, le président de la Fabrique a fait tirer au sort un bouquet de fleurs donné par les Chevaliers de Colomb de Gracefield, parmi toutes les mamans présentes. L'heureuse gagnante fut une maman de l'un des confirmés.

Encore plus de nouvelles !

Les élèves libèrent des papillons





MANIWAKI - À la Cité étudiante de la Haute-Gatineau, les élèves de la première secondaire du cours de science et technologie ont relâché, vendredi dernier, plusieurs papillons.

Les élèves ont élevé leurs papillons dans la classe de science de Louise Lafrenière. Au début du mois d'avril, ils ont reçu des larves de chenilles qu'ils ont vu évoluer jusqu'à la forme papillon en passant par l'étape de la chrysalide.

Les élèves ont développé des connaissances sur la niche écologique, l'habitat, la taxonomie, le mode de reproduction et le cycle de vie du papillon.

Vernissage à Kazabazua

KAZABAZUA - Les dirigeants de la bibliothèque de Kazabazua invitent la population au vernissage de l'artiste peintre Pauline Portielje qui aura lieu le 18 mai prochain à 14h30.

Les œuvres de Pauline Portielje sont exposées depuis le 6 avril dernier et le seront jusqu'au 6 septembre prochain. Un goûter et des breuvages vous seront servis pour l'occasion.

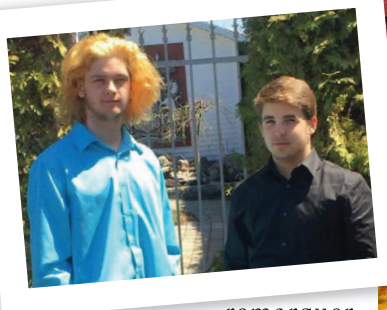
Semaine des victimes et survivants d'actes criminels

MANIWAKI - Une fois de plus, le CALACS Vallée-de-la-Gatineau, Suicide Détour et le CAVAC de l'Outaouais, point de service de Maniwaki, unissent leurs efforts afin de souligner la Semaine Nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels, qui cette année devient la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels. Elle s'étalera du 29 mai au 4 juin, sous le thème : «La puissance de nos voix».

Pour l'occasion, les trois organismes organiseront une exposition de toiles créées par des personnes de la Vallée-de-la-Gatineau qui sont des survivantes d'actes criminels. Ces toiles seront exposées dans les Galeries de Maniwaki tout au long de la semaine. Cependant, le lancement officiel se fera lundi le 30 mai entre 11h et 14h.

Les trois organismes invitent la population «à passer nous voir en grand nombre afin de souligner la Semaine des victimes et survivants d'actes criminels 2016».

Deux jeunes hockeyeurs de Maniwaki à Mascouche



MANIWAKI - Le tournoi printanier de la Ligue Midget AAA se tenait en fin de semaine au Forum de La Plaine. Trente clubs des différentes régions de la province y disputaient trois parties pour permettre aux dirigeants de procéder à une dernière évaluation des joueurs qui seront invités au camp d'entraînement au mois d'août dans leur région respective.

Maxime Crytes et Samuel Constantineau, de Maniwaki, étaient de la formation représentant Gatineau. Maxime, solide défenseur, s'est fait remarquer non seulement par ses bonnes mises en échecs mais aussi par son habilité à sortir la rondelle de son territoire. Samuel a attiré l'attention des dirigeants par son brillant jeu offensif en plus de marquer le but gagnant contre Amos, dans la dernière partie.

Félicitations et bonne chance à ces deux jeunes de chez-nous qui ne négligent aucun effort pour parvenir à leur but.

Encore plus de nouvelles !

Deux gagnants d'ici à La Poule aux œufs d'or

CAYAMANT - En ondes pour une 23e année, l'émission La Poule aux œufs d'or a eu le plaisir d'accueillir dans ses studios, le 27 avril, Monique Bernier Landers et Salomon Landers, de Cayamant. Ils ont remporté au total 46 500 $.



Le billet gagnant avait été acheté au Tigre Géant de Maniwaki. Avec la jolie somme remportée, les gagnants souhaitent s'offrir un voyage de pêche et, pour l'occasion, aimeraient louer un bateau-maison.

Une jeune femme de Kitigan Zibi se distingue

KITIGAN ZIBI ANISHINABEG - Caitlin Tolley, une jeune Anishnabe de Kitigan Zibi, s'est classée 2ème au concours de Miss Indian World à Albuquerque, au Nouveau Mexique.



Anciennement représentante jeune pour le Conseil des jeunes de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, élue la plus jeune conseillère de sa communauté à 21 ans en 2012, elle a reçu le Rose Nolan Memorial Scholarship Fund de la Ted Nolan Foundation en 2014 et poursuit des études en droit à l'Université d'Ottawa.

Levée de fonds pour la Maison de la famille

MANIWAKI - Dans le cadre du 23e Grand McDon, une levée de fonds a été organisée la semaine dernière au restaurant de Maniwaki au profit de la Maison de la famille de la Vallée-de-la-Gatineau.



Une belle journée pour les employés, les invités et les bénévoles de la Maison de la famille. Les gens de la communauté ont été très généreux. La remise de chèque officielle avec le dévoilement du montant amassé sera faite sous peu.

Diner santé à Reine-Perreault

BLUE SEA - Dans le cadre du mois de la santé dentaire et grâce au montant de 1 000 $ offert par Métro, les élèves de l'école Reine-Perreault ont eu la chance de déguster des aliments laitiers.



L'éducatrice responsable à l'heure du diner, Anne-Marie Émond, a d'abord présenté les aliments de la table : fromages Havarti, Boursin et Gouda servis avec craquelins, yogourt maison servi avec sirop d'érable local, laits végétaux à base de soya et d'amandes déclinés dans toutes les saveurs (nature, bio, vanille, chocolat et noix de coco). Et pour terminer en beauté, crème glacée maison à la vanille.

Les plus craintifs ont vite été conquis par le bon goût des aliments et en redemandaient.

CONSEIL MUNICIPAL

Vers une Politique familiale et des aînés

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

BOIS-FRANC - Parmi les points à l'ordre du jour de la réunion de mai du conseil municipal, il a notamment était question de la Politique familiale et des aînés dont la municipalité souhaite se doter.

Comme l'explique la mairesse Julie Jolivette, «on a enclenché le processus. C'est important de se donner une vision à long terme car la population vieillit. Il faut aussi trouver des moyens d'attirer les jeunes. On pourrait obtenir des subventions pour nous aider à réaliser des projets. On pourrait ajouter des services pour les citoyens».

Projet de cuisine collective et de transformation agroalimentaire

Le dossier avance. Deux résolutions ont été adoptées, l'une pour mandater la mairesse afin de signer toute entente, l'autre pour confirmer que la municipalité financera au moins 20% du projet. Une demande de financement a par ailleurs été déposée à la MRC dans le cadre du Fonds de développement des territoires. Julie Jolivette en est convaincue, «c'est un bon projet pour la municipalité, qui apportera de nouveaux revenus, et pour la Vallée-de-la-Gatineau».

Chemin Pilon

Un appel d'offres a été lancé afin de procéder à l'asphaltage. À noter par ailleurs que dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, la municipalité recevra cette année le même montant que l'an passé, soit 25 770$.

Appui aux ZEC

Les élus ont adopté une résolution d'appui à la a démarche des ZECs de l'Outaouais pour obtenir du gouvernement une exemption sur leurs territoires, au même titre que les SEPAQ, du règlement obligeant les chasseurs non-résidents États-suniens à passer par les services d'un pourvoyeur pour pratiquer leurs activités.

Julie Jolivette connaît d'autant plus le dossier qu'elle est elle-même adjointe à la direction de la ZEC Bras-Coupé-Désert : «C'est le statut quo pour cette année. Le ministère nous demande d'envoyer des chiffres.»

Festival country

Les dates de l'édition 2016 sont désormais connues : il s'étalera du 17 au 21 août. Par ailleurs, la Foire gourmande, dont la première édition a été organisée l'an passé par la Chambre de commerce de Maniwaki et la Vallée-de-la-Gatineau, sera de retour cette année. Elle aura lieu à Bois-Franc, dans le cadre du festival country, le samedi.

Le concept sera le même : des gens de la région cuisineront avec des produits locaux. À noter que Julie Jolivette fait partie du comité organisateur.

PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2015

Un surplus accumulé de 154 000$

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

GRAND-REMOUS - La municipalité est en bonne santé financière. C'est ce qui est ressorti de la présentation des états financiers de 2015 par le comptable Michel Lacroix, lors d'une réunion extraordinaire qui avait lieu lundi soir.

La municipalité a terminé l'année avec un déficit comptable de 68 222$, contre 261 339$ en 2014. Mais le surplus de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales s'élève à 114 638$, contre un déficit en 2014 de 78 457$. Par ailleurs, le surplus accumulé non affecté à la fin de 2015 était de 154 291$.

«On est satisfait de la façon dont les choses évoluent dans l'administration et les résultats le démontrent, a commenté Michel Lacroix. Il n'y a pratiquement pas d'endettement à Grand-Remous. On a un surplus correct mais qui ne permet pas de gros imprévus. Le ministère offre des outils pour se comparer : en 2014, le taux global de taxation uniformisé à Grand-Remous était de 1,10$, comme pour l'ensemble de la MRC et l'ensemble de l'Outaouais.»

Des citoyens présents à la réunion ont déploré ne pas avoir eu en mains de document permettant de suivre plus clairement la présentation de ces états financiers. «Monsieur Coulombe, comment voulez-vous qu'on puisse questionner certaines clauses du budget quand on l'a pas dans les mains», a demandé une citoyenne.

La question de la volonté de hausser le compte de taxes, décision sur laquelle le conseil municipal est finalement revenu après avoir suscité la grogne de nombreux citoyens, a de nouveau été abordée. «C'était quoi l'objectif d'augmenter autant les taxes», a questionné Sylvie Viale, propriétaire d'une pourvoirie. «On voulait investir dans le développement et faire en sorte que le surplus augmente plus», a répondu le maire Gérard Coulombe. «On a plusieurs projets sur la table, a ajouté le conseiller Patrick Courville. Mais ça prend des sous. On est chanceux d'avoir des bâtiments, de la machinerie, mais ça coûte cher à entretenir et ça va coûter de plus en plus cher. Je ne veux pas égorger personne mais je veux avoir des rêves pour les années futures.»

Durant la même réunion, les résultats des soumissions pour l'agrandissement de la caserne et des travaux connexes ont été dévoilés. Il y a eu sept soumissionnaires, dont le plus bas est Construction Langevin et frère au montant de 414 038$. Les élus ont accepté la recommandation de la directrice générale Julie Rail : «Quand on a été accepté pour la subvention, c'était pour un projet évalué il y a deux ans et demi à 249 000$. La subvention qu'on peut recevoir est de 65%, donc je dois recommuniquer avec le ministère car, au lieu d'être 65% de 249 00$ ça peut devenir 65% de 328 000$. Je recommande d'attendre la réunion de juin car la réponse du ministère va nous dire comment le conseil doit investir dans le projet.»

À noter que dans le compte-rendu de la précédente réunion du conseil, un chiffre erroné a été écrit : le total des salaires des élus s'élève à 74 491$.

REVUE ANNUELLE DES CADETS

18 jeunes impliqués dans la communauté

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

MANIWAKI - «Corps de Cadets 2855, saluez». La 47e revue annuelle avait lieu samedi, à la Légion canadienne. Parents et amis étaient rassemblés autour des Cadets afin de souligner la fin de l'année d'instruction et procéder à une remise de récompenses. La cérémonie s'est déroulée en présence d'un invité d'honneur : Marc Begley, président de la Légion royale canadienne de Maniwaki.

Après l'arrivée des Cadets et des dignitaires, un diaporama a présenté toutes les activités auxquelles le Corps 2855 a participé durant l'année. Parmi elles, plusieurs étaient axées sur le sport et destinées à apprendre la débrouillardise en pleine nature : exercice pour évacuer une personne blessée en forêt, cours de RCR, apprendre à allumer un feu, canot, parcours avec épreuves en forêt, etc. Le programme vise aussi à développer le sens civique de ces jeunes, en les impliquant bénévolement dans des activités organisées par et pour la communauté, comme par exemple la guignolée ou la vente de coquelicots. Sans oublier deux temps forts dans l'année : la cérémonie de l'Armistice et les Jeux des cadets. Autant d'occasions d'acquérir des aptitudes qui leur serviront dans la vie de tous les jours et de développer des valeurs comme le travail d'équipe, le sens des responsabilités, la confiance en soi.

Afin de récompenser ceux et celles qui se sont démarqués, plusieurs prix ont été remis durant la cérémonie. Pour le titre de meilleure recrue, les nominés étaient la cadette Ariane Gagnon, le cadet Lucas Bédard, le cadet David Guérette, le cadet Justin Lafrenière, le cadet Yan Lefebvre, le cadet Alexis Saumur et le cadet Gabriel Ozon Guénette qui a remporté le titre.

Pour le trophée de la meilleure amélioration au tir, les nominés étaient le caporal chef Maxime Dion, le caporal Mélissa Holmes, le cadet Gabriel Ozon Guénette et le cadet Justin Lafrenière qui a remporté le titre.

Pour le trophée de la bottine d'or, remis afin de récompenser le plus bel uniforme, les nominés étaient le caporal Audrey Lacroix et le caporal Mélissa Holmes qui a remporté le titre.

La mention du commandant a été remise à l'adjudant maître Antoine Gauthier pour sa persévérance dans le mouvement, sa présence et son implication.

Pour le trophée du régiment de Hull, les nominés étaient l'adjudant maître Antoine Gauthier, le caporal Audrey Lacroix et l'adjudant Shana Lavoie qui a reçu le prix.

Une médaille de service a été remise à l'adjudant maître Mathieu Gagnon, l'adjudant Shane Lavoie, le caporal chef Julie-Maude Gauthier. Par ailleurs, l'adjudant maître Antoine Gauthier et le caporal chef Brandon Ozon Guénette ont reçu chacun une barrette pour une année de service supplémentaire.

Dans le cadre de l'initiative nationale d'accroissement de la population des Cadets, le commandant de l'unité régionale de soutien aux Cadets de la région de l'est a fixé à chaque Corps de Cadets un objectif de croissance au 31 mars de chaque année. Le représentant de l'unité régionale, le capitaine Rudy Allen, a donc remis à l'équipe du Corps 2855 un certificat de reconnaissance pour les efforts déployés afin d'atteindre cet objectif.

La médaille d'excellence de la Légion royale canadienne a été remise au caporal chef Brandon Ozon Guénette, qui a su démontrer un sens civique hors pair et s'est fortement impliqué dans la vie communautaire ainsi que dans toutes les activités depuis son inscription.

La médaille Lord Strathcona, remise au cadet le plus méritant de chaque corps de Cadets, est revenue à l'adjudant maître Mathieu Gagnon.

À la fin de la cérémonie, Marc Begley a félicité les Cadets «pour leur beau travail. Comme vous le savez déjà, la Légion royale canadienne soutient tous nos vétérans, la Gendarmerie royale du Canada ainsi que nos Cadets. Nous sommes tous très fiers de vous. Continuez de travailler fort dans vos études et le Corps de Cadets, vous serez récompensés par une belle carrière à l'âge adulte. Enfin, j'aimerais souligner votre participation au Jour du Souvenir chaque année le 11 novembre et à la vente de coquelicots. En guise de remerciement, la Légion royale canadienne de Maniwaki souhaite vous offrir un chèque de 1 785$ provenant du fonds du coquelicot.»

Le capitaine Rudy Allen, représentant du quartier général pour le programme des Cadets au niveau provincial, a adressé un message aux jeunes : «C'est incroyable le fait que vous soyez inscrits dans le programme des Cadets depuis un, trois, quatre, cinq années. Un jour, ça va changer votre vie. C'est des vies qu'on va réussir à marquer tout au long de leur implication au sein du programme.» Il a aussi appelé la communauté à soutenir le Corps des Cadets qui vise à «former des leaders de demain et des gens impliqués dans leur communauté».



▲ L'ensemble des Cadets accompagnés des dignitaires, membres du personnel et du comité de soutien.

Bernadette Hubert, représentante du comité de soutien, a tenu elle aussi à féliciter les Cadets et à «souligner leurs efforts exceptionnels lors des levées de fonds».

Le commandant du Corps des Cadets de Maniwaki, le lieutenant Sylvie Gervais, a clôturé les allocutions en remerciant notamment les membres du personnel, en particulier le sous-lieutenant Bernard Gosselin a qui un certificat a été remis pour son dévouement depuis plusieurs années. Un certificat de remerciement a aussi été offert à Bernadette Hubert, présidente du comité de soutien, Linda Morin, trésorière du même comité, et Francine Bruyère, bénévole.

À noter que les membres du personnel et du comité de soutien sont les suivants : commandant, lieutenant Sylvie Gervais ; officier d'instruction, capitaine Karl Tremblay ; officier, capitaine Gilles Robillard ; officier de quartier-maître et tir, sous-lieutenant Bernard Gosselin ; instructeurs civils, Marise Veilleux, France Corbeil, Éric Godin et Nathalie Guénette ; présidente, Bernadette Hubert ; trésorière, Linda Morin ; bénévole, Francine Bruyère.

Les cadets sont l'adjudant maître Antoine Gauthier, l'adjudant maître Mathieu Gagnon, l'adjudant Shana Lavoie, le caporal chef Brandon Ozon Guénette, le caporal chef Julie-Maude Gauthier, le caporal chef Maxime Dion, le caporal Mélissa Holmes, le caporal Audrey Lacroix, le caporal Jérémy Ozon Guénette, le lance caporal Alexy Saumure, le lance caporal Gabriel Ozon Guénette, la cadette Ariane Gagnon, le cadet Lucas Bédard, le cadet David Guérette, le cadet Shayne Lafontaine, le cadet Justin Lafrenière, le cadet Yan Lefebvre, le cadet Jeremy Witheduck.



▲ Les Cadets qui ont reçu des distinctions durant la cérémonie. À droite, le sous-lieutenant Bernard Gosselin a qui un certificat a été remis pour son dévouement depuis plusieurs années.

Commandez-le
dès maintenant



LIVRAISON ET INSTALLATION INCLUSES

Monuments disponibles avec lettro gravures

Faites restaurer un monument existant.
Travail de qualité par des gens de métier.

Un service qui répond à un besoin !

Lettrage et nettoyage de monuments
Nos spécialistes seront dans la région la semaine du 16 mai 2016.

Maison funéraire McConnery
206, rue Cartier, Maniwaki
819-449-2626

CLUB DE L'ÂGE D'OR DE DÉLÉAGE

L'art de vieillir avec sérénité

SYLVIE DEJOUY
sdejouy@lagatineau.com

DÉLÉAGE - «Vieillir en harmonie avec sérénité». C'est le titre du court-métrage réalisé par Patrick Dupont et Agathe Quevillon, qui était présenté vendredi à l'auditorium de la Cité étudiante. Un film d'environ 45 minutes qui a été conçu à la demande du Club de l'âge d'or de Déléage.

Comme l'explique Agathe Quevillon, l'idée de ce film est née de la volonté du Club de l'âge d'or de Déléage de présenter «tout ce qu'ils ont fait depuis des années, surtout avec madame Antoinette Millar qui a été la fondatrice du club». Le fil conducteur : montrer que cela peut être difficile de prendre sa retraite, il faut occuper tout le temps libre qu'on a soudainement, mais, loin de se laisser abattre, les membres du club de l'âge d'or sont très actifs et profitent pleinement de leur vie sans travail. Comme l'explique Agathe Quevillon, l'objectif du film était de montrer que «la vieillesse, c'est pas vraiment nul, loin de là. Ça permet de se redécouvrir. Il s'agit de faire la promotion de l'exercice physique, du plaisir de partager, d'échanger». Ainsi, dans le court-métrage, on peut voir des gens heureux, actifs, qui ont du plaisir.

Le tournage s'est fait sur plusieurs mois, essentiellement durant les activités du club : soupers, jeu de cartes, séances d'activité sportive, etc. Car le Club de l'âge d'or de Déléage, qui compte 339 membres, organise des activités pratiquement à tous les jours ainsi que de temps en temps des voyages. Plus qu'une occupation, pour certaines personnes le club permet de briser l'isolement. «Sortir de chez soi, échanger avec d'autres, participer à des activités, sont des gestes qui nous permettent de quitter les temps gris pour ensoleiller notre vie quotidienne», a déclaré la présidente, Marie-Paule Mayer.



▲ Un hommage a été rendu à Antoinette Millar (qui porte le micro), fondatrice du Club de l'âge d'or de Déléage.



▲ Les membres du conseil d'administration avec les réalisateurs du film, Agathe Quevillon et Patrick Dupont.

Pour Patrick Dupont, réaliser ce film lui a permis d'avoir «beaucoup de plaisir et de créer des liens. On a eu beaucoup de plaisir à faire le film avec Agathe».

Avant la présentation du court-métrage, un documentaire réalisé par Agathe Quevillon, Jacques-Yves Gauthier et Manon Mercier a été diffusé. Portant sur l'histoire de la Vallée-de-la-Gatineau, il avait pour acteurs des jeunes qui ont suivi le cours d'art dramatique.

Diane Marenger et Claudette Vaillancourt ont aussi eu pour tâche de décrire les malaises qui apparaissent avec l'âge, avec un brin d'humour. Par ailleurs, le président de la Maison de la culture Vallée-de-la-Gatineau, Michel Gauthier, a été invité à faire une présentation sur l'avancement du projet de nouvelle salle de spectacle.

Après la projection, un hommage a été rendu à Antoinette Millar, femme de cœur et d'engagement. Le livre d'or signé par les personnes présentes lui a été remis par Georgette Grondin : «À toi Antoinette, qui a cultivé des espaces de sagesse et d'espoir, tu as, chemin faisant, affirmé ta générosité, ta détermination, ta générosité. Merci de la persévérance dont tu nous as nourris, avec énergie et bonté. Reçois notre profonde gratitude.»

À noter que le conseil d'administration du Club de l'âge d'or de Déléage est composé de Marie-Paule Mayer, présidente ; Rollande Bruyère, vice-présidente ; Darcy Grondin, trésorier ; Françoise Coulombe, secrétaire ; Julien Mayer, conseiller ; Annette Millar et Danielle David, conseillères.

Des copies du film sont disponibles au coût de 10$.

ÉDUCATION EN OUTAOUAIS

Québec investit près de 14 millions de dollars

LA GATINEAU - Le gouvernement a décidé d'investir dans la persévérance scolaire et la réussite éducative : une aide de 803 670 $ est accordée pour soutenir les initiatives de la Table Éducation Outaouais.

Dans les différentes régions du Québec, les instances régionales de concertation mobilisent les acteurs régionaux et créent des partenariats locaux pour mettre en place les meilleures conditions de réussite éducative. Leurs missions et leurs structures sont définies de façon distincte, ce qui leur permet de s'adapter aux enjeux et aux défis propres à leur région respective. Leurs initiatives ont pour but d'accroître les taux de diplomation et de qualification des jeunes de leur territoire.

L'aide financière accordée à l'ensemble des instances régionales de concertation est évaluée, pour la période se terminant le 31 mars 2017, à près de 12,8 millions de dollars. Ce montant s'ajoute à la contribution de 2,4 millions que la Fondation Chagnon a accordée aux IRC en 2015-2016, ce qui leur permettra de poursuivre leur importante mission dans toutes les régions du Québec.

«La Table Éducation Outaouais met en œuvre des moyens d'action qui répondent aux besoins des élèves, et des outils permettant d'accompagner tant les parents et les intervenants que les employeurs, pour encourager la persévérance scolaire et maximiser la réussite scolaire de nos jeunes, », a souligné la députée-ministre Stéphanie Vallée. Par son soutien financier, le gouvernement contribue à cette importante mission.»

Près de 13 millions de dollars pour la rénovation d'établissements scolaires

Des investissements gouvernementaux de 12 745 498 $ seront réalisés cette année pour assurer le maintien en bon état des établissements scolaires de la région de l'Outaouais.

Ce soutien financier est réparti comme suit : Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, 7 projets prévus, 1 228 674 $; Commission scolaire des Draveurs, 11 projets prévus, 4 013 635 $; Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, 21 projets prévus, 3 839 380 $; Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, 3 projets prévus, 1 916 853 $; Commission scolaire Western Québec, 2 projets prévus, 1 746 956 $.

Pour 2015-2016, une enveloppe de 367,1 millions de dollars est disponible pour les projets qui s'inscrivent dans les mesures «Maintien des bâtiments» et «Résorption du déficit de maintien». Divers travaux, tels que la réfection de toitures, la mise aux normes de bâtiments, le remplacement de portes et de fenêtres, l'amélioration de systèmes de chauffage et la rénovation d'installations sanitaires, pourront ainsi être réalisés dans l'ensemble des commissions scolaires.

Réaction de la commission scolaire

Pour le directeur de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, Harold Sylvain, «ce sont d'excellentes nouvelles parce qu'au niveau du maintien des bâtiments ou des réfections-transformations-améliorations, il y a encore des manques à gagner. Mais c'est une excellente nouvelle que le gouvernement du Québec ait décidé d'investir massivement dans la prochaine année à ce niveau là. À la CSHBO, si on regarde l'état des bâtisses, nous sommes passés d'un état curatif à un état préventif. C'est une belle remontée. Dans le Pontiac et la Vallée-de-la-Gatineau, plusieurs édifices scolaires ont 40 ans et plus, donc on doit investir».

École Reine-Perreault : nouveaux développements

BLUE SEA - Alors qu'il y a un mois, il n'y avait pas assez d'élèves inscrits pour ouvrir une classe à l'école Reine-Perreault, plusieurs démarches ont été menées par la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, la direction d'école, les commissaires parents, les parents.

Finalement, comme l'explique le directeur de la CSHBO, Harold Sylvain, «il y aura une classe pour répondre à des besoins particuliers de certains élèves qui ont besoin de davantage d'encadrement. Et on aura aussi fort probablement une classe régulière triple niveau».

SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE

Une bande de malades sur scène

GRACEFIELD - Entre les sept comédiennes et comédiens qui ont foulé la scène du Centre récréatif et communautaire de Gracefield samedi soir, bien malins celles et ceux qui auraient pu deviner «C'est qui le malade ?»

C'est le titre de la pièce de théâtre des auteurs Claire et Paul Rondeau, la sœur et le frère. Les 210 personnes présentes en ont rigolé un bon coup à cette première présentée dans le cadre de la Semaine de la santé mentale en collaboration avec la Maison Amitié de la Haute-Gatineau qui était représentée par une forte délégation avec en tête, le président, Réal Rochon, et le directeur général, Paul Rochon.

Du mouvement dans le restaurant

Tout se déroule dans le restaurant où Sébastien (Paul Rondeau) reçoit ses clients qui, disons-le, sortent de l'ordinaire. Sébastien collabore avec Louise (Claire Rondeau) qui est travailleuse de rue. Sébastien doit se méfier de Claude (Stéphane Cyr) le cleptomane qui prend tout ce qui lui tombe sous la main. Sébastien n'a pas toujours le temps de le surveiller puisqu'il doit servir ses clients qui sont très exigeants.

Puis Tharèse (Pierrette Toutant), atteinte du syndrome de Gilles de la Tourette, arrive comme un buldozer en vociférant, en blasphémant si bien que Sébastien en perd son latin. Pour alléger l'atmosphère un peu, Aline (Raymonde Carpentier), la dépressive, envenime l'atmosphère avec ses réparties incompréhensibles.

Puis arrive Marius (Claudette Larcher), le ramasseur de «cossins» compulsif, qui s'impose et ramasse parfois des choses qui ne lui appartiennent tout simplement pas. Et Yvonne (la mairesse Joanne Poulin), qui est amnésique, tente d'embarquer Sébastien dans son bateau. Elle cherche son Armand décédé depuis deux ans. Aux dernières nouvelles, elle le cherchait toujours.

Les profits

Claire Rondeau nous a confié lundi soir que le bilan financier n'avait pas été complété. La Fabrique de Gracefield recevra l'équivalent de 30 % des profits générés par le bar et 30 % des profits des billets d'entrée (15 $ le billet) seront remis à la Maison Amitié de la Haute-Gatineau.

La soirée était animée par la directrice des loisirs et de la culture par intérim de la Ville de Gracefield, Roxanne Marois. Les 210 personnes présentes à la pièce ont passé une agréable soirée.







Suicide Détour lance le défi 21 jours

MANIWAKI - À l'occasion de la Semaine nationale de la santé mentale, Suicide Détour a invité la population à venir devant son bureau du 181 rue Notre-Dame, mercredi 4 mai, afin de proposer aux gens de relever le défi «21 jours pour me sensibiliser au bonheur», en plus de distribuer du matériel promotionnel comme des portes-clé et autres, en présence de la mascotte de l'organisme Tavie.

Le défi consiste à répondre à ces huit questions à tous les soirs avant de se coucher : Qu'ai-je appris aujourd'hui ? Qu'est-ce qui m'a fait rire? Qu'est-ce qui m'a surpris ? De quoi suis-je fier ? Quels actes d'amour ou d'amitié ai-je donnés ou ai-je reçus ? Pour quoi ou pour qui je ressens de la gratitude aujourd'hui ? Qu'ai-je fait aujourd'hui pour me rapprocher un peu plus de mon objectif ou de mon rêve ? Qu'ai-je fait pour prendre soin de moi ?

Prendre une pause c'est important

Suicide Détour profite aussi de l'occasion pour souligner l'importance des pauses au travail pour la santé tant mentale que physique. Selon l'étude du docteur Soares, «Le temps d'une pause : la santé et le travail (in) humain», lorsque les travailleur(euse)s ont le temps de prendre une pause et de manger convenablement, ils présentent moins de symptômes de détresse psychologique, d'épuisement émotionnel et de dépression. Malheureusement, les recherches démontrent également que les pauses ne sont pas très valorisées ni respectées au Québec.

Pour les travailleur(euse)s, les pauses représentent une opportunité de récupération et de réduction de la détresse ainsi que des problèmes de santé mentale et physique. L'entreprise est également gagnante puisque les pauses sont synonymes de meilleure performance. Tout le monde y gagne.

Visitez la page Facebook de Suicide Détour afin de prendre connaissance des diverses astuces pour prendre soin de sa santé mentale. Renseignements aussi sur etrebiendanssatete.ca

Trois témoignages renversants

JEAN LACAILLE
jlacaille@lagatineau.com

GRACEFIELD - «C'est qui le malade ?», le titre de la pièce de théâtre présentée samedi soir dernier à Gracefield ne pouvait être mieux choisi à la suite des témoignages livrés publiquement par Pierrette Talbot, Guillaume Bergeron et Johanne Léonard qui en ont surpris plus d'un.

La maladie mentale n'est pas facile à vivre, pas facile de passer au travers. Une lutte, tous les jours. Pierrette Talbot est passée par là. Une expérience très éprouvante. «J'ai vécu un temps dans le noir à cause de ma mère. À force de persévérance, j'ai œuvré à La Piéta puis je suis retournée à Maniwaki en 1995 où j'ai travaillé en tant qu'intervenante à la Maison Amitié de la Haute-Gatineau pendant 6 ans. J'ai rencontré des gens plein d'amour. Ce fut un grand bonheur pour moi.»

Pierrette Talbot est bipolaire. Elle s'occupe de sa sœur qui a des problèmes de santé mentale depuis 20 ans. Elle va s'en occuper pour le reste de sa vie. S'adressant au public, elle a lancé : «Pierrette Talbot, c'est moi, c'est mon témoignage». Elle a quitté la scène du Centre récréatif et communautaire de Gracefield sous les applaudissements de la foule.

Une vraie délivrance

Puis ce fut au tour du jeune Guillaume Bergeron de se livrer au public. «Quand j'ai reçu mon diagnostic de maniaco-dépressif, ce fut une délivrance. J'ai vécu des phases maniaques, une période très dépressive. On ne sort plus de chez soi tellement on se sent tout petit. On n'a plus le goût de faire des choses. La remontée de la pente de la dépression n'est pas facile. On se retrouve à l'hôpital où nous sommes soignés. J'y ai été admis pour un mois. Puis on se met à parler rapidement. Notre pensée est chamboulée et puis, soudainement, notre libido augmente. Puis un fusible éclate, on n'en peut plus.»

Puis on enfile des vêtements extravagants. On devient désordonné. On se rase tout le corps. Un sentiment de culpabilité s'empare de nous. «Nous manquons soudainement d'énergie, d'intérêt. Nous pensons trop et nous n'arrivons pas à nous endormir. J'ai dormi six mois de ma vie, tout comme un bébé naissant. Puis nous sommes incapables de travailler. Et les préjugés qui nous tombent dessus. Alors je me suis dit, si Angélina Jolie, Elton John et Brad Pitt ont été capables de s'en sortir, pourquoi pas moi ?»


▲ Pierrette Talbot.

Finalement, on a découvert la bonne médication pour lui. «J'ai mérité le titre de «personnalité de l'année» lors de mon cours de formation pour devenir un préposé aux bénéficiaires (PAB). J'ai terminé deuxième avec une note de 94,3 %. En septembre, j'ai la ferme intention de suivre un cours en soins infirmiers et comptez sur moi pour le réussir»

«La vie est belle, belle est la vie !»

C'est par cette belle pensée que Johanne Léonard a terminé son témoignage. «La maladie mentale, peu importe laquelle, est sournoise. C'est comme un foulard qu'on ne finit jamais. C'est l'isolement, puis l'incompréhension. Fort heureusement, il y a des outils. C'est à l'hôpital que j'ai trouvé mon coffre à santé.»

Souvent, tout arrive en même temps. Johanne Léonard a perdu un être cher le 13 avril dernier. «Moi, j'écris tout ce que je veux sur une feuille et je me le répète à voix haute pour m'en convaincre. À vous tous, je souhaite beaucoup de bonheur. La vie est belle, belle est la vie.»


▲ Guillaume Bergeron.


▲ Johanne Léonard.

PARC RÉGIONAL DU LAC TRENTE-ET-UN-MILLES

Gracefield rembarque dans le projet

JEAN LACAILLE
jlacaille@lagatineau.com

GRACEFIELD - Avant d'aller sous presse mercredi matin, La Gatineau a appris que la majorité des élus de Gracefield étaient favorables à l'implication de la ville dans la réalisation du projet du Parc régional du lac Trente-et-un-Milles.

«Nous avons tenu un caucus des élus de Gracefield sur ce projet hier soir (mardi). La majorité des élus sont favorables au projet. Le sujet va rebondir à la table du conseil lundi soir prochain pour donner suite à l'ajournement de la rencontre du lundi 9 mai dernier. C'est tout ce que je peux dire pour l'instant», a indiqué la mairesse de Gracefield, Joanne Poulin, qui a confirmé publiquement lundi soir qu'elle était en faveur du projet.

Bref historique

Le projet a pris forme à la suite de l'intervention du maire de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, André Carle qui a consulté ses homologues de Gracefield, Bouchette et Déléage, en l'occurrence Joanne Poulin, Réjean Major et Bernard Cayen. Les quatre maires, d'un commun accord, au nom de leur municipalité respective, ont décidé d'investir 15 000 $ chacune pour démarrer le projet et amorcer sa faisabilité.

Un maire heureux

Il va sans dire que le maire de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, André Carle, instigateur du projet était très heureux mercredi matin quand La Gatineau lui a appris la nouvelle. «Je ne sais même pas ce que nous aurions fait si Gracefield n'avait pas été là. Je suis soulagé par la décision majoritaire des élus de Gracefield. Nous pourrons aller de l'avant avec d'autres étapes dans le but de réaliser ce projet.»

Pause café

35

C'est l'âge de Tourisme Outaouais, qui célébrait son anniversaire cette semaine. L'Association touristique de l'Outaouais a été créée en 1981 afin d'agir à titre de catalyseur de succès pour l'industrie du tourisme dans la région et pour, par le fait même, générer des retombées économiques. Aujourd'hui, plus de quatre millions de visiteurs viennent annuellement en Outaouais. Leurs dépenses touristiques dans la région représentent près de 495 millions de dollars. C'est d'ailleurs la 3e destination recevant le plus de visiteurs hors province, après Montréal et Québec. Pour souligner son anniversaire, Tourisme Outaouais avait prévu un grand déploiement sur les cinq territoires de la région, lundi dernier. Son équipe est allée à la rencontre de 89 partenaires de l'industrie touristique, notamment dans la Vallée-de-la-Gatineau.

Suggestion d'activités à faire en fin de semaine

Fête de la famille et des aînés à Lac Sainte-Marie. Elle aura lieu samedi. Au programme : de 9h à 16h, structures gonflables, courses à obstacles, animation, DJ Ann Éthier ; 9h à 11h, atelier de semis ; 11h à 13h, BBQ, bar, atelier cru-cru ; 12h à 14h, atelier de recyclage ; 13h à 15h, atelier cerf-volant ; 13h à 15h, atelier sécurité incendie ; 14h à 15h, jeux de fléchettes et ballounes ; 15h à 16h, courses d'obstacles pour adultes ; 16h, clôture.

Spectacle de danse. Dimension danse présentera son spectacle de fin d'année samedi et dimanche (quatre représentations) à l'auditorium de la Cité étudiante.

Vente de garage. Organisée par les élèves de 5e secondaire de l'école Woodland, elle aura lieu samedi et dimanche, de 9h à 16h, en avant du magasin Gyva. Par ailleurs, un lave-auto sera proposé à côté de Pièces Piché. Tous les profits iront au financement de leur soirée de graduation.

Levée de fonds pour l'église de Gracefield. Samedi à 19h30, la Fabrique de Gracefield présentera le spectacle de Jyrell'M, un artiste émergent de la région de l'Outaouais accompagné de ses huit musiciens, à l'église de Gracefield. Durant 1h30, ils vous feront danser au rythme des chansons populaires mais aussi de leurs compositions. Tous les profits iront à l'entretien et le service administratif de l'église.

Spectacle sur l'intimidation. Samedi, à 16 h, le TAIME, l'école de Messines et la JAIME offriront un spectacle au Centre multiculturel de Messines. Des élèves de l'école de Messines présenteront la pièce de théâtre «Comment vaincre l'intimidation», mise en scène par Lyne Alie et écrite par Kathia Trottier. Ensuite, la troupe de théâtre TAIME présentera la série de sketchs «Dans ma tête». Enfin, la JAIME terminera la journée par un spectacle d'improvisation. Une partie des profits sera remise à l'école de Messines. Les billets sont en vente auprès des comédiens ou à la porte avant le spectacle.

Déjeûner crêpes/omelettes. Organisé par le comité de la Fondation du rein de Maniwaki, il aura lieu dimanche, à la salle communautaire d'Aumond, de 9h à 13h. Coût : 13 ans et plus, 10$; 6 à 12 ans, 5$; 5 ans et moins, gratuit. Toues les profits iront à la Fondation du rein. Pour info: Claire Lacaille 819-449-6247

ALGONQUIN
CLUB DE GOLF · GOLF CLUB
GOLFALGONQUIN.CA

Clinique Jr
100 $
8 sessions
jeudi à compter du 19 mai
Équipement fourni
remboursement pour
les résidents de Messines

Les juniors qui auront payé 100$ pour suivre les cours, recevront un rabais de 100$ sur le montant d'une carte de membre junior.

GOLFALGONQUIN@BELLNET.CA
6 CHEMIN DU GOLF, MESSINES (QUÉBEC) · J0X 2J0 · 819 449-2554 · 1 800 935-2554

Les Gagnants du tournoi d'ouverture

Classe A Homme
Brut : Stéphan Marinier
Net : Jérémie Marcil-Blais

Classe B Homme
Brut : Gérard Carle
Net : Robert Brazeau

Classe C Homme
Brut : Jacques Kenny
Net : François Langevin

Classe D Homme
Brut : André Landreville

Classe A Femme
Brut : Line Labelle
Net : Danielle Dénommé

Classe B Femme
Brut : Louise Martel
Net : Christine Marcil

Classe C Femme
Brut : Nicole Lalonde
Net : Mugette Céré

Senior Homme
Brut : Normand Gorman
Net : Marcel Brazeau



CATHY SCHARF-MATTHEWS EST UNE CHAMPIONNE DE FLÉCHETTES

Elle représentera le Québec à Vancouver

JEAN LACAILLE
jlacaille@lagatineau.com

KAZABAZUA - En 1986, elle jouait pour le plaisir. Puis le plaisir s'est transformé en passion tant et si bien qu'elle est devenue une artiste de la fléchette atteignant la cible plus souvent qu'autrement. Il n'en fallait pas plus pour que son conjoint, Pierre Matthews, devienne son entraîneur et la pousse vers les plus hauts sommets de la discipline.

La championne ne s'en fait trop avec les honneurs elle qui vient d'être sélectionnée dans l'équipe du Québec qui participera au Championnat canadien de fléchettes qui a lieu à Vancouver, en Colombie-Britannique, du 11 au 19 juin prochains. Huit femmes et huit hommes défendront alors les couleurs du Québec.

«J'ai rencontré mon époux, Pierre Matthews, il y a 31 ans et il jouait aux «darts». Je l'ai donc suivi, j'ai développé une passion pour la discipline et soudainement je suis devenue très bonne. J'ai aiguisé ma dextérité à l'entraînement et mon entraîneur m'encourageait à poursuivre. Quand je participe à une compétition, je fais abstraction de tout. Je ne joue pas pour personne et contre personne. Je tente tout simplement de réaliser le meilleur score possible à chaque partie. Je respecte mes adversaires».

Un parcours éloquent

Son entraîneur et époux, Pierre Matthews, qui est également le président de l'Association de fléchettes de l'Outaouais, a dressé le bilan de sa championne qui est très éloquent. Dès sa première année de compétition, elle a été nommée sur l'équipe du Québec en 2001 et s'est retrouvée à Edmonton, en Alberta, pour le championnat canadien. Elle récidivait en 2003 à St-John au Nouveau-Brunswick. En 2008, elle terminait 2e en duo chez les femmes, au Championnat canadien à Winnipeg. Elle a renoué avec le championnat canadien dans l'équipe du Québec en 2010 à Gander, Terre-Neuve, puis à Edmonton en 2012, à St-John, Terre-Neuve, en 2013, à Halifax en Nouvelle-Écosse en 2014, à Ste-Catherine en Ontario en 2015. Elle a été sélectionnée à nouveau cette année pour faire partie de l'équipe du Québec en vue du Championnat canadien à Vancouver, en Colombie-Britannique. Elle fera partie de l'équipe du Québec qui comprend huit femmes et huit hommes.

«Je crois que ses chances sont bonnes de gagner le National. Cathy travaille très fort. Je ne suis pas étonné par ses résultats. Si jamais elle gagne à Vancouver, elle s'envolera pour Lakeside en Angleterre où se déroulera le Championnat mondial de fléchettes», précise Pierre Matthews.

Le couple a deux enfants, Pierre Jr. et Steven qui sont très fiers de leur mère. Le petit Blakeley, qui n'a que quatre ans, peut compter sur les conseils de son grand-père Pierre. Le jeune joue déjà aux fléchettes et il y a fort à parier qu'il répétera les exploits de sa grand-mère.

Pour l'instant, Pierre et Cathy sollicitent les commerçants et les individus afin de réunir les fonds nécessaires à la participation au Championnat canadien. Le couple de Kazabazua espère récolter la somme requise le plus rapidement possible. Si vous voulez participer financièrement, il vous est loisible de composer le 819-467-5907.



▶ **Cathy Scharf-Matthews fera partie de l'équipe du Québec qui participera au Championnat canadien de fléchettes en juin prochain à Vancouver en Colombie-Britannique.**

PATINOIRE DE DEK-HOCKEY

La ville accepte le projet d'éclairage

JEAN LACAILLE
jlacaille@lagatineau.com

MANIWAKI - Les élus de Maniwaki ont accepté le projet d'installation d'un système d'éclairage à la patinoire extérieure du Centre sportif Gino Odjick lors de la séance ordinaire du conseil du 2 mai dernier.

Les frais d'installation se chiffrent à 1 400 $ et sont défrayés par les joueurs de la Ligue de Dek-Hockey masculine et féminine de Maniwaki. La nouvelle a été confirmée par le directeur général de la Ville de Maniwaki, Daniel Mayrand, dans une lettre qu'il faisait parvenir au président de la ligue, Cédric Martineau, le 3 mai dernier, le lendemain de la séance ordinaire du conseil municipal.

Le match inaugural de la ligue aura lieu le mercredi 18 mai prochain, à 18h30.

COMPOSTELLE EN TANDEM

Invitation à un souper bénéfice

AUMOND - Alphée Moreau a décidé de réaliser son plus grand rêve, un rêve qu'il caresse depuis de nombreuses années, celui de faire la marche «Compostelle en tandem» qui aura lieu en France, du 10 au 23 septembre 2016, au profit de la Fondation québécoise du cancer. Et ce n'est surtout pas sa fracture à la cheville de cet hiver qui va l'arrêter. Tous ceux qui le connaissent savent comment il peut être déterminé. Son objectif est de marcher 200 km échelonnés sur 10 jours.

Cette marche est une expérience physique, émotive et spirituelle qui a pour but d'amasser des fonds pour les personnes touchées par le cancer ; de rendre hommage aux parents, amis et proches qui ont été victimes de cette terrible maladie ; soutenir tous ceux et celles qui en sont atteints et leur démontrer qu'ils/elles ne sont pas seuls(es) dans ce défi pour la vie...

Pour y parvenir, Alphée Moreau s'est engagé à amasser la somme de 2 500 $. Vos dons permettront de rassurer, d'entourer, d'informer, d'héberger et surtout de donner espoir à ceux et celles qui se retrouvent vulnérables face au cancer. La totalité des dons sera remise à la Fondation québécoise du cancer et un reçu d'impôt sera émis automatiquement pour tout don de plus de 20 $. Les dons peuvent être faits en personne ou sur la page personnelle d'Alphée Moreau, au http://www.compostelleentandem.com/

Par ailleurs, Alphée Moreau organise un souper-spaghetti (avec entrées et dessert) vendredi 13 mai, à l'Auberge du Lac Murray, à Aumond, à compter de 17 h (souper à 18h30). Il y aura tirage de prix de présence et vente de billets pour un tirage, qui aura lieu le 1er juillet prochain, de 2 chaises Adirondack confectionnées par le CFER.

Tous les profits de cette soirée iront à la Fondation. Coût du souper : 15 $/adulte, 6 $/enfant (6 à 12 ans)

Renseignements : 819-962-8336 ou par courriel à cabrousseau.04@gmail.com







UNE OCCASION UNIQUE DE VIVRE LA LÉGENDE

ACHETEZ **LA MUSTANG V6 DÉCAPOTABLE 2016**

199 $*	1,49 %	72	2 895 $
AUX 2 SEMAINES	TAUX ANNUEL	MOIS	ACOMPTE

Ou achetez au comptant 32 648 $*

PLUS, OBTENEZ

750 $**

EN BONI ADDITIONNEL

L'offre inclut 1 750 $ en frais de transport et taxe sur le climatiseur.

*C'EST **FACILE** D'EMBARQUER AVEC **FORD***

Ford
Allons plus loin

Lesvéhiculesillustréspeuventêtredotésd'équipementsoffertsenoption.Lesdétaillantspeuventvendreouloueràprixmoindre.Cesoffress'adressentàdesparticuliersadmissiblesuniquement,surapprobationducréditparCréditFord.Certainsclientspourraientnepasêtreadmissiblesautauxd'intérêtannuelleplus bas.UndépôtdesécuritépourraitêtreexigéparcréditFordselonlestermesetconditionsrégissantlecontratdecréditduclient.Cesoffresexcluentlesfraisd'immatriculation,lesassurances,lepleindecarburant,desfraismaximumdeRDPRMde44$pourlesvéhiculeslouésplusdesfraisdeservicesexternesde 4$,Jesdroitsspécifiquessurlespneusneufs,laTPSetlaTVQ.Tousleprixetrabaissontappliquésàpartirduprixdedétailsuggérépar leconstructeur(PDSC).Pourobtenirtouslesdétails,consultezvotredétaillantFord,ouappelezleCentredesrelationsaveclaclientèleFordau1800565-3673.Pourlescommandes à l'usine,soitaumomentdelalivraison,maisnondesdeux.Lesoffresdesdétaillantsnepeuventêtrecombinéesàl'assistance-compétitivitédesprix,àlaréductiondeprixaux gouvernements,auxprimespourlalocationquotidienne,auprogrammed'encouragementauxmodificationsoucommercialesouauprogrammedeprimesauxparcscommerciaux.*L'offredefinancementàl'achatestenvigueurjusqu'au31mai2016etestbaséesurleprixdedétailsuggérépar leconstructeur(PDSC).Pourobtenirtouslesdétails,consultezvotredétaillantFord,ouappelezleCentredesrelationsaveclaclientèleFordau1800565-3673.Pourlescommandes de la Mustang V6 décapotable 2016 de 32 648 $ (le PDSC comprend la contribution du concessionnaire (500 $), les frais de transport (1690 $) et la taxe sur le climatiseur (100 $)) et ts'échelonne sur 156 versements aux deux semaines. Taxes en sus. **Cette offre est en vigueur du 3 au 30 juin 2016 uniquement («la période de l'offre») et s'adresse aux résidents canadiens. Recevez 750 $ applicables à l'achat ou à la location d'un véhicule Ford neuf admissible parmi les suivants: Mustang 2015 et 2016 (à l'exception des modèles Shelby et 50e anniversaire) (chacun étant un «véhicule admissible»). Une seule offre est applicable à l'achat ou à la location d'un (1) véhicule admissible. Les taxes s'appliquent avant la déduction du montant de l'offre. © 2016 Ford du Canada Limitée. Tous droits réservés.

Maniwaki
241, Boul. Desjardins
Tel.: 819 449-2266
Fax: 819 449-6217

Ford Gérard Hubert

HUBERT Auto
MANIWAKI / MONT-LAURIER
www.hubertauto.com

Mont-Laurier
207B, Boul. Paquette
Tel.: 819 440-2266
Fax: 819 440-2074

Gagnez votre achat jusqu'à 50 000$



Sonic Berline LT — 2012 — 40 520 km — 9 495$



Uplander 2 LT — 2008 — 112 097km — 6 995$



Cruze LT — 2011 — 115 436 km — 8 495$



Ford F-150 4X4 XTR — 2010 — 113 202km — 20 995$



Equinox LT AWD — 2013 — 105 532 km — 16 995$



Jeta TDI diesel — 2005 — 151 459 km — 6 495$



Pontiact G6 Gt — 2007 — 118 390 km — 6 995$



Acadia AWD — 2011 — 99 975 km — 21 995$



Equinox 1LT — 2011 — 116 047km — 13 495$



Cruze 1LS — 2014 — 24 400 km — 11 495$



Pontiac G6 — 2008 — 103 820 km — 6 795$ ~~6 995$~~



Fiesta SE — 2013 — 88 646km — 7 995$



Civic Coupé EX — 2012 — 54 062km — 12 995$ ~~13 495$~~



Uplander LS — 2007 — 97 618 km — 5 995$



Orlando LT — 2012 — 82 100 km — 13 495$



Terrain SLE FWD SLE-1 — 2013 — 54 761 km — 16 995$



Silverado LS cabine allongé — 2010 — 101 315 km — 18 995$



Ford Fusion SE — 2012 — 236 868km — 2 995$

VÉHICULES D'OCCASION CERTIFIÉS

LES AVANTAGES :

- Inspection en 150 points et plus
- Assistance routière 24 heures
- Garantie du manufacturier
- Privilège d'échange

garagemcconnery.com

GM McCONNERY

Canada 105 boul. Desjardins, Maniwaki, 819-449-1632 ou 1 888 449-1632 DEPUIS 1927

Luc Morin, Représentant — luc.morin@garagemcconnery.com
Jean-Guy Séguin, Représentant — jeanguy.seguin@garagemcconnery.com
Fred Joanis, Représentant — fred.joanis@garagemcconnery.com
France Pageau, Directrice commerciale — finances@garagemcconnery.com

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h, jeudi soir de 17h à 19h30 vente seulement, nos vendeurs sont disponibles pour vous sur rendez-vous en tout temps.

1re 2e 3e chance au crédit